

Publique sur les quais 2°. La protection contre les incendies, 3°. le service et approvisionnement général de l'eau, 4°. la fermeture de certaines rues dont le débouché était indispensable pour parvenir au Port et ouverture d'autres débouchés, 5°. l'évaluation des propriétés du Port, 6°. Question des débarcadere et embarcadere de la traversée de l'Île Ste-Hélène.

M. le Commissaire Wauklynn, soumet un article de fond publié dans le journal "Le Star" concernant la sûreté et la protection contre les incendies, dans les établissements industriels et donne lecture de cet article.

Resolu De prier l'Ingénieur en Chef, de requérir de l'Inspecteur des Bâtimens un rapport complet et ce incessamment, sur l'état actuel de protection de tous les établissements industriels, religieux et tous autres et si tel état est conforme aux dispositions des réglemens de la Ville.

Le Contrôleur et Auditeur de la Cité, soumet au Bureau que les Inspecteurs de pierre à bordure, les inspecteurs de tramways et les Ingénieurs mécaniciens nommés en vertu d'une résolution du Bureau en date du 29 Mars 1911 n'ont pas eu leur salaire fixé par la dite résolution, il est

Resolu En conséquence, que le salaire des Inspecteurs de pierre à bordure, savoir, M. M. J. Alphonse Bôté et L. N. Dubutin, soit de \$18,00 par semaine, que le salaire à été payé aux Inspecteurs de tramways soit de \$11,10 par semaine, plus les billets de tramways, les employés ci-dessus étant sous la direction du département de la Ville. Il est.

Resolu Que les deux Ingénieurs mécaniciens, de la station de pompe de l'Aqueduc, de la rue Papineau, Raoul Roch et Eugène Hauchlin, reçoivent le salaire de \$15,00 par semaine, les deux employés ci-dessus étant sous la direction du département de l'Aqueduc.

Ajourneement.

[Signature]

[Signature]

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 31 Mars 1911, p. 20

Présent.

M. M. les Commissaires Arney
Lachapelle
Dupuis
Wauklynn.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Arney prend l'assemblée.

Le Surintendant des Impressions et de la papeterie fait rapport que M. A. S. Pigeon a terminé l'impression des rapports annuels de 1909, et qu'en conséquence, il a droit au remboursement de son dépôt de \$200,00.

Resolu D'autoriser la remise du dit dépôt.

6014 Le Contrôleur et Auditeur de la Cité soumet une liasse de comptes dus à M. Andrew Baile, pour la fourniture de charbon au département du Feu en 1910.

Resolu De retourner les dits comptes au Chef du département des Incendies avec prière de faire rapport sur les raisons pour lesquelles ces comptes n'ont pas été payés en temps et lieu.

5974 Soumis un rapport du Chef de Police, recommandant l'incorporation de l'Association dite "Franchise Club".

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

5976 Soumis un rapport du Chef de Police recommandant l'incorporation de l'Association "Cercle Jeanne d'Arc".

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

5938 Soumis un rapport du département en Loi, Re: demande de la Tabin Manufacturing Co. pour permis d'ériger des constructions spéciales pour son commerce de bois, dans le quartier Notre Dame de Grâce, sur le chemin de Loehne, coin de l'Avenue Décarie, déclarant que le règlement No. 63 de l'ancienne municipalité de la Ville de Notre Dame de Grâce ne peut pas s'appliquer d'une manière rétroactive

Malgré que l'inspecteur à ladite compagnie qui a ouvert sa cour à bois avant les Bâtimens est autorisé l'adoption dudit règlement No. 340 de la Cité à accorder un permis, en vertu du règlement permis de construction des remises nécessaires à la cour à bois

de ladite compagnie.
 Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant que des instructions soient données à l'Inspecteur des Bâtimens d'octroyer le permis demandé par la dite compagnie, pourvu que toutes les formalités du règlement soient remplies à la satisfaction dudit Inspecteur des Bâtimens.

M. l'Échevin Prud'homme se présente devant le Bureau et demande que des avis soient envoyés aux compagnies qui ont des poteaux sur le Chemin de la Côte des Neiges, à faire mettre ces poteaux et les fils qui leur appartiennent en ligne.

Resolu De prier l'Ingénieur en Chef de rencontrer le Bureau, au sujet de l'émondeage des arbres sur ledit Chemin, et pour voir lesquels de ces arbres peuvent être conservés. L'Ingénieur en Chef est prié d'informer l'Échevin Prud'homme lorsqu'il procédera à l'Inspection du Chemin de la Côte des Neiges pour cette fin.

5370. Soumis un rapport de L'Ingénieur en Chef, au sujet d'une demande de résidents de la rue Hutchinson, pour la pose d'une conduite d'eau dans la dite rue, entre les rues Bernard et Van Horne, quartier Laurier.

Resolu De vérifier ce rapport au département en Loi, pour savoir quels sont les droits et les obligations de la cité, dans ce cas en vue du contrat existant avec la Montreal Water and Power Co. pour la fourniture de l'eau dans le quartier Laurier.

5069 Soumis les rapports du département en Loi et des Experts recommandant le règlement de certaines réclamations.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le règlement des dites réclamations comme suit :

Re: A. G. Belisle vs Côte St Paul, voiture bisée

Jugement, sur réclamation	\$139.95
Int. depuis 19 Février 1910	7.82
Frais à Beaudin bise	168.80
Frais à Paillon bise	145.10

Re: M. S. H. P. G. Transformes, dommages.

Jugement, à la compagnie	568.05
Frais à Brown bise	213.10
Int.	2.18

Re: Delle Laretot vs O Compeau, soit of Habeas Corpus.
 Mémoire de frais à Dion & Lalonde \$ 28.25

5441. Minichie Cook, chute sur trottoir,
 Jugement, à la réclamation 350.
 J. M. M. Greenhield bise. 112.85

Re: Martin vs Ville de Bondeau, automobile bisée
 Au demandeur 175.00
 Frais à Havanagh bise 70.15

5961. Dame Geo. Armstrong, chute sur trottoir
 Montant recommandé 50.00

6181. Succ. W. St. Cunningham, Inondation
 Montant recommandé 6.40

6136 Jos. Beaudin bise, Voiture bisée,
 Montant recommandé 400.00

6123. W. Norman, Inondation.
 Montant recommandé 5.00

6138. Dr. St. Rocher, Voiture bisée
 Montant recommandé 27.00

6137. F. P. Robin, Inondation.
 Montant recommandé 50.00

6089. Charles Arnold, chute dans un puitsard,
 Montant recommandé 50.00

6090. G. Fiquet, Inondation,
 Montant recommandé 117.00

James Buis, Voiture bisée
 Montant recommandé 25.00

Re: Laurie vs La Cité, Prof de Mandanum
 Règlement, frais à
 Jacobs, Hall & Coûture 18.10

Comptes.

Re: F. J. Bicaillon, consultations légales	\$100.00
Re: F. J. Bicaillon, Banque Savard, ex Ville St. Louis.	114.90
Re: F. J. Bicaillon, Expropriations quartier Laurier.	225.00.
Re: Experts. Compt. Tunnel Blvd. St. Laurent.	
1°. R. Damiens	135.00
Juffli' Charpentier	135.00
J. Reeves	135.00
2°. J. N. Lafond	92.50
J. O. Dupuis	92.50
Re: Notaire J. N. Olivier, services professionnels à la Ville St. Louis	426.90.
à M. F. J. Bicaillon	25.00
formant une somme totale de	\$ 3814.25

Apurement.
J. O. Dupuis
J. N. Lafond

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 1^{er} Avril, 1911. a. M.

Présents.

Son Honneur le Maire J. J. E. Guenon
 M. M. les Commissaires
 Pinty
 Whately
 Dupuis
 Lachapelle.

5731 Maître Dicaire, avocat, présent devant le Bureau, au sujet du permis accordé par le Conseil à The British American Oil Co. d'installer un réservoir à l'huile de pétrole sur un terrain qui s'est par une entente entre le Comité local de la dite compagnie et un propriétaire du nom de Hogg que ladite compagnie achèterait la propriété de ce dernier, que commentément a été donné pour la paration de tel permis, mais en le refus du Bureau principal de ladite compagnie de sanctionner l'acte de son gérant local, Maître Dicaire déclare les faits.

6019 Soumettre une lettre du Rev. M. Givie, curé de Notre Dame, au sujet de la cession de certains lots de la Fabrique à la Cité de Montréal, pour l'établissement d'un parc dans le quartier Mont. Royal, ladite cession faite à la condition d'une exemption de taxes sur chevaux et voitures employées pour le service du cimetière.

Resolu. L'autoriser le Secrétaire à informer le Rivierend M. Givie que d'après le rapport de l'avocat de la Cité, telle exemption peut être accordée et que pour ne pas être troublé par les inspecteurs du revenu, les autorités du cimetière n'accroût qu'à mesurer sur chaque voiture une plaque indiquant que cette voiture est la propriété du cimetière.

6011 Le Bureau prend en considération la question de l'offre de la Montreal Trust Company, de céder à la Cité gratuitement un terrain (Green's Farm) pour l'établissement d'un parc dans le quartier St. Denis, près de l'avenue Sheabrooke et Chemin des Carrières, et il est.

Resolu. D'informer les autorités du Montreal Trust, que l'ingénieur en Chef, a reçu instructions d'examiner la propriété aussitôt que la saison le permettra et en devra préparer des plans avec estimés du coût des travaux requis pour le premier établissement de ce parc et que les Commissaires soient tenus de communiquer avec le Montreal Trust à ce sujet.

En attendant le Surintendant des Parcs, le Surintendant du Parc Mont Royal et le Directeur en Chef sont priés d'aller examiner la propriété et faire un rapport avec plans de ladite propriété et de donner un estimé du coût des travaux qui il y aura à faire pour le premier établissement du parc.

6043 Soumise une lettre de M. M. Donnell Esq, soumettant un plan d'une machine brevetée à répandre le sable sur les trottoirs en hiver.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef.

6044 Soumise une lettre de M. John Healey, de la Corona Hotel demandant le permis de placer une enseigne lumineuse en dessus et travers du trottoir, à l'entrée de l'hôtel no. 467 de la rue King. Le Secrétaire est chargé de voir dans les règlements si tel permis peut être accordé.

6045 Soumise une lettre de M. A. Régis, offrant de vendre un terrain pour la construction du poste de pompiers No. 7.

Resolu De référer au Chef du département des Incendies.

Liste des rapports du Bureau des Commissaires.
Assemblée du 3 Avril 1911.

- 1^o. A l'effet d'opérer le paiement d'une somme de \$30,000. Voirie.
- 2^o. A l'effet de voter une somme de \$20,000 en faveur des trottoirs.
- 3^o. A l'effet de régler certaines réclamations au montant de \$31,475.
- 4^o. A l'effet de régler réclamation d. F. Vincent \$1833.34.
- 5^o. A l'effet de payer un compte de \$175. à M. Charles Binard.
- 6^o. A l'effet d'accepter l'offre des propriétaires de cotisation d'égout rue Royer.
- 7^o. A l'effet d'accorder les contrats pour la fourniture de boyaux à incendie.
- 8^o. A l'effet de libérer une entrée sous certificat d'ensemencement Lot No. 2805.
- 9^o. A l'effet de servir un procès à la M. L. N. & P. C.
- 10^o. A l'effet de partager le travail des Évaluations pour 1911.
- 11^o. A l'effet d'accepter l'offre de la Montréal Land & Improvement Co. de céder partie de la rue Valois.
- 12^o. A l'effet d'incorporer l'association Travaillants' Club.

- 13^o. A l'effet d'incorporer l'association Cercle Social Jeanne d'Arc.
- 14^o. A l'effet des chemins de l'Incinération à l'enchère.
- 15^o. A l'effet d'accorder la permission à la Tobin Mfg Co. de construire des remisés dans sa Cour à bois.

Approuvément.

J. P. S. L. S. S. S. S.
J. P. S. L. S. S. S. S.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 3 Avril 1911.

Présents.

M. M. les Commissaires. Lachapelle
Pinet
Dupuis
Wauklyn.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle prie de l'assemblée

5070. Soumis le rapport du docteur J. C. Laberge, sur les cas de maladies contagieuses déclarées au Bureau durant la semaine expirant le 1^{er} Avril 1911.
Déposé aux archives.

5319. Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef, Re: canalisation de la petite Rivière St Pierre et coût des travaux à être chargés à différentes parties intéressées.

Résolu. Préférer à l'Avocat en Chef de la Cité, avec prière de faire rapport.

Gouvernement.
L. Senécal
M. Lachapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 4 Avril 1911. a. M.

Présents.

M. M. les Commissaires. M. Lachapelle
Pinet
Dupuis
Wauklyn.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle prie de l'assemblée

L'Echevin Seguin se présente devant le Bureau avec une délégation de citoyens résidents du quartier Côte des Neiges et demande de faire homologuer et rendre passable le Boulevard dans la partie Ouest de Snowdon au Chemin de la Côte de Léves, et de faire ouvrir le chemin de la Savane.

Résolu. De mettre cette question à l'étude, pour la discuter avec l'Ingénieur en Chef.

Son Honneur le Maire prend son siège.

M. Gordien Ménard, Avocat, se présente devant le Bureau, au sujet de l'expropriation des rues Ste Anne et du ballige dans le quartier Bordeaux et demande que le Bureau des Commissaires remette devant le Conseil le rapport qu'il a fait recommandant l'expropriation desdites rues.

A l'étude.

6039 M. l'Echevin Narcisse Lapointe se présente devant le Bureau et demande que des réparations urgentes soient faites aux trottoirs de son quartier.

Cette demande est référée à l'Ingénieur en Chef pour être mise sur la liste des travaux à faire l'été prochain.

M. Lamare, traquenier de l'Île Ste Hélène se présente devant le Bureau, au sujet du quai de la dite Île. Il demande en outre que la chaloupe destinée à transporter les hommes qui travaillent dans l'Île soit remplacée par un yacht, pour améliorer le service.

M. Lamare est prié de produire une demande par écrit.

Son Honneur le Maire soulevé la question de faire flotter, conformément le drapeau Britannique (Union Jack) sur le toit

de l'hôtel de Ville, ou que ceci se fait dans presque toutes les grandes villes.

Resolu. Se faire rapport au Conseil en conséquence.

Il est.

Resolu. De prier le Chef de Police de faire rapport sur l'opportunité detablir un poste de cochers à la Gare du Mill End, et de lui demander s'il a perdu de vue la demande du Colonel Poulard, de faire disparaître un des postes de cochers situés sur la rue Sherbrooke Ouest.

M. l'Échevin Lavoie se présente devant le Bureau et attire l'attention des Commissaires sur le fait qu'il y a eu un incendie qui a détruit une des principales maisons de Tête-aux-têtes. Il demande que l'un des deux projets d'aqueduc, de M. Lacroix ou des Ingénieurs de la Ville, soit étudié le plus tôt possible.

A l'étude.

5991. Soumis une offre de la Commission du Hâvre, de mettre à la disposition de la Cité, pour la saison de navigation de 1911, pour l'usage de la traversée de l'Île Ste. Hélène, cent cinquante (150) pieds, sur le côté extérieur du quai Victoria, sans charge pour la Cité.

Il est.

Resolu. D'accepter ladite offre, aux conditions mentionnées dans la lettre imprimée accompagnant ladite offre et signée par le Secrétaire de la Commission du Hâvre.

5068. Le rapport hebdomadaire sur les travaux permanents exécutés par le département de l'Aqueduc, pendant la semaine expirant le 31 Mars 1911 est soumis et déposé aux archives.

5900. Soumis un rapport du Surintendant des Égouts, montrant les égouts actuellement en construction, par contrat et à la journée, pour la semaine expirant le 18 Mars 1911. Déposé aux archives.

Soumis une communication de M. R. Davidson, informant le Bureau que sur la rue Menne a été érigée une bâtisse en bois, contrairement aux règlements, et ce sans permis de la Cité.

Resolu. De référer à l'Ingénieur en Chef pour enquête et rapport.

5061. Soumis un rapport du Président des Évaluateurs en rapport avec l'obtention de renseignements au sujet des propriétés au Bureau des Évaluateurs.

A l'étude.

6041. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 27 Mars 1911, à l'effet d'autoriser le Bureau des Commisaires à changer la location des postes de cochers suivants:

1°. Abolition du poste No. 13, rue Notre Dame, St. Denis, et établissement à la place d'un poste sur le côté Sud de la rue Notre Dame Ouest, de l'entrée d'un lot vacant appartenant à la succession Brodie à la voie du G. T. R., ledit poste devant être placé près la voie du G. T. R., la tête des chevaux tournée du côté Est.

2°. Transport du poste No. 17 situé au coin des rues Prince Arthur et Manville, au côté Nord de l'Avenue des Pins, à l'Est de l'Avenue du Parc;

3°. Transport du poste situé sur la rue Sherbrooke, en face de l'Institution des Sœurs du Bon Pasteur, au côté Sud de la rue Millow, à l'Ouest de la rue St. Laurent, la tête des chevaux tournée vers la rue St. Laurent, le kiosque devant être placé à 45 pieds de la rue St. Laurent;

4°. Abolition du poste No. 23 situé au coin des rues Ste. Catherine et St. Denis et établissement d'un nouveau poste sur la rue De Montigny en face de la propriété vacante des Sœurs de la Providence.

5°. Abolition du poste No. 15 situé au coin des rues Ste. Catherine et St. Urbain et fusion dudit poste avec le poste No. 19 situé sur la rue Ontario Ouest au coin Sud Ouest de la rue St. Urbain.

6°. Abolition du poste No. 10 situé au coin des rues Ste. Catherine et Guy et établissement d'un poste sur le côté Est de la rue St. Mathieu, sur de la rue Ste. Catherine; le kiosque devant être placé à une distance de 40 pieds de la rue Ste. Catherine; la première voiture devant se tenir directement en front du kiosque et les autres à la file; la tête des chevaux tournée vers la rue Ste. Catherine.

Resolu. D'ordonner les dits changements et de donner instructions au Chef de Police de les effectuer avant le premier Mai prochain.

Il est en outre.

Resolu De prier le Chef de Police de faire rapport sur l'opportunité de préparer des spécifications pour faire peindre d'une manière uniforme tous les postes de cochers existant dans la Cité.

5947. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil tenue le 20 Mars 1911, à l'effet de prier les Commissaires de faire rapport sur l'opportunité de payer un traitement aux armoiries de la Brigade des Incendies.

Resolu De référer au département des Lois pour savoir si la Ville peut légalement payer tel traitement.

5948. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 20 Mars 1911, Ré: Communication du parti Ouvrier et du Conseil Central des Mécaniciens et du Travail, protestant contre une extension de franchise à la M. S. Ry Co.

Déposé sur la table.

6047 Soumis un compte de la Saraguay Electric and Water Co. au montant de \$ 252.95 pour éclairage.

Resolu De référer au Supplément du département de l'Éclairage pour rapport.

6048 Soumis quatre comptes de la Saraguay Electric and Water Company, pour déplacement de poteaux sur les rues Pierfontaine, St. Pierre, Sherbrooke et Bois de Boulogne.

Resolu De référer au Supplément de l'Éclairage pour rapport.

5948.

Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, Ré: frais d'hospitalisation à l'Hôpital St. Paul de deux Bulgares atteints de diphtérie, avisant le Bureau que le compte des frais dans l'hôpital devra être adressé à la Municipalité de St. Timothée.

Resolu De prier le département des Lois d'envoyer le dit compte à la Municipalité de St. Timothée.

5665. Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, Ré: travail des journaliers et manœuvres au service de la Cité et leurs gages, déclarant que tant que la résolution du Conseil du 2 Décembre 1907 fixant le salaire de tels employés n'aura pas été abrogée, amendée, modifiée ou ^{autre} révoquée par une résolution du Conseil, les Commissaires sont liés par telle résolution.

Déposé sur la table.

5934 Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, Ré: Proteste de Dame Eugénie Rouveau, épouse de Adrien Ledoux, Ré: propriété sur la rue Notre Dame Ouest, quartier Ste. Cécile, déclarant que ledit proteste n'est nullement justifié et qu'il n'y a pas lieu pour la Cité, d'y répondre.

Resolu En conséquence.

4089. Soumis le rapport de l'Avocat de la Cité, Ré: Demande d'expropriation de la propriété de l'église St. Gilles, rue St. Denis, près du chemin des Barriers.

Resolu De référer le dit rapport à l'Avocat en Chef de la Cité, en attirant son attention sur la clause des amendements à la Charte de 1911, qui permet l'expropriation de ladite partie de la rue St. Denis, et pour savoir si le rapport de l'Avocat de la Cité ne devrait pas être modifié.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Consultant, Ré: pose des tuyaux à gaz dans les trottoirs.

Resolu De mettre ce projet à l'étude pour l'année prochaine.
Ajournement.

L. Guicé
J. Oury

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires, tenue le 4 Avril 1911, p. 20.

Présents.

M. M. les Commissaires M. Lachapelle
Wanklyn
Diney
Pepin

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle président de l'assemblée.

5385 Soumis le rapport de l'Ingénieur Consultant, relativement à la construction d'un tunnel sur la rue du Parc, en dessous des voies de la compagnie du Pacifique Canadien, informant le Bureau que d'après le devis approximatif et les plans qui ont été établis par M. J. C. Vanier, le coût probable de ce tunnel s'élèvera à la somme de \$174,900.

Résolu De remettre le dossier complet concernant cette question à l'Architecte en Chef de la Cité, avec prière de préparer le rapport qu'il jugera à propos de faire au Conseil, et ce conformément à la demande faite par le département en Loi à l'Ingénieur Consultant, de ces documents.

5484 Soumis le rapport de l'Ingénieur Consultant, transmettant un tableau de l'emploi de son temps au service de la Cité et demandant qu'il soit fourni une voiture automobile pour lui permettre de faire rapidement et en peu de temps la visite des travaux en cours d'exécution.

Résolu. De faire rapport au Conseil, recommandant de voter une somme de \$4000,00 pour acheter une voiture automobile pour pourvoir à l'entretien de ladite voiture et payer le salaire d'un mécanicien chauffeur

4015 Maître W. White, et Sullivan Avocat, de la ci-devant municipalité de Notre Dame de Grâce se présentent devant le Bureau au sujet de la réclamation de ce dernier, pour paiement d'honoraires pour services rendus à ladite municipalité avant l'annexion. Après explications de Maître White, une offre est faite réaffectante et ce sans préjudice aux droits des parties et sujet à ratification par le Conseil, d'une somme de \$8,000,00 en règlement final de comptes et inclusifs à date à Maître Sullivan, pour services rendus à la ci-devant municipalité de Notre Dame de Grâce, Maître Sullivan déclare ne pas accepter cette

offre et qu'il se pourvoiera en Justice.

Son Honneur le Maire laisse son siège.

5640. Le Bureau prend de nouveau en considération la question de l'achat de terrains pour l'agrandissement du Parc Mont Royal, et après avoir fait communication des options faites par les propriétaires, savoir, Madame Law, Succession Frothingham et Walker. Il est.

Résolu De prier l'Ingénieur Consultant de faire un rapport des sommes qui seront requises pour faire l'achat des dites propriétés et d'indiquer le montant qui sera payable à chaque propriétaire d'après le prix mentionné aux dites options, afin que le Bureau des Commissaires puisse faire rapport au Conseil, recommandant de faire l'achat des dites propriétés.

Soumis une lettre de M. J. Chabois, dessinateur, offrant ses services pour faire une adresse pour être envoyée par la Cité de Montreal au Roi George V, lors du couronnement.

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant de voter une somme de \$1000, aux fins de la confection d'une adresse à Sa Majesté le Roi George V.

L'Ingénieur Consultant, présent au Bureau, soumet que toutes les demandes de crédits faites par les départements sous sa direction, devraient être faites à lui-même avant d'être soumises au Bureau.

Résolu. En conséquence, de prier les chefs de départements des travaux publics, sous la juridiction de l'Ingénieur Consultant de bien vouloir transmettre à ce dernier toutes leurs demandes de crédits pour travaux etc, au lieu de faire ces demandes directement au Bureau des Commissaires.

Approuvé
P. Sévéal J. Diney

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 5 Avril 1911 a.m.

Présents.

M. M. les Commissaires M. LaChapelle
Diney
Dupuis.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire LaChapelle président de l'assemblée.

6057 M. J. Labelle, Avocat de la Société des Artisans Canadiens Français se présente devant le Bureau et demande de faire effacer la ligne homologuée du côté Sud de la rue Villeré, à partir de la rue St. Denis en allant vers l'Ouest.

Resolu. De référer à l'Ingénieur en Chef avec prière de faire rapport s'il n'y a pas de maisons actuellement construites dans la ligne homologuée et si telle ligne peut être effacée.

Les minutes du 28 Mars au 3 Avril inclusivement sont lues et confirmées.

5990. Le rapport hebdomadaire du Surintendant des Egouts sur les égouts en cours de construction durant la semaine expirant le 25 Mars est soumis et déposé aux archives.

5984. Soumis le rapport mensuel du Bibliothécaire Municipal, pour le mois de mars.
Déposé aux archives.

5963. Soumis le rapport du Surintendant de l'Agueduc, approuvé par l'Ingénieur en Chef, déclarant que la Cie John Mc Dougall Caledonian Iron Works, constructeurs de la pompe pour l'usage de pompage de l'Avenue Papineau, ont rempli les conditions de leur contrat et qu'ils ont droit à la remise de leur dépôt de \$1,000.

Resolu. D'autoriser la remise dudit dépôt de \$1,000, la pénalité de dix dollars par jour pour non achèvement dans le délai voulu, se montant à \$125.00 devant être retenus sur les paiements futurs.

5914. Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, au sujet de la plantation d'arbres dans le quartier d'Abraham, déclarant qu'il s'agit simplement pour le moment d'établir le nombre d'arbres

qui ont été plantés dans la rue St. Blaise sur l'ordre de M. J. LaBeuge.
Resolu. De prier l'Ingénieur Consultant d'obtenir un rapport du dit J. LaBeuge sur le nombre d'arbres qui ont été plantés dans la rue St. Blaise, sur son ordre.

5849. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur Consultant, au sujet de l'offre de la North Montreal Centre, Limitée de céder à la Cité, gratuitement et sans conditions, les parties de rues marquées en rouge sur le plan produit, qui sont des parties des rues St. Charles Bonome, St. Urbain, St. Famille, St. Georges et St. Gene, recommandant que ladite offre soit acceptée.

Resolu. De faire rapport au Conseil, recommandant l'acceptation de ladite offre.

5924. Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, Re: demande de M. R. H. Deyson, de faire abattre certains arbres en face de sa résidence, recommandant qu'il soit fait droit à cette demande pour l'arbre qui se trouve sur la rue Peel en face de la nouvelle construction de M. Deyson, et que les autres quatre arbres qui se trouvent entre cette construction et la rue St. Catherine soient éprouvés.

Resolu. D'autoriser le Surintendant des Parcs à agir en conséquence.

6031. Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage, recommandant en vue d'améliorer l'éclairage de la rue Shebrooke, l'installation d'une lampe à arc additionnelle vis-à-vis le Collège de Montréal, et de changer la location des lampes comme suit:

1° Transporter la lampe à arc de l'angle Sud Est à l'angle Sud-Ouest de l'Avenue Atwater, 2° Transporter la première lampe à l'est de l'Avenue Atwater à 200 pieds à l'ouest, 3° Transporter la première lampe à l'Ouest de la rue St. Marc à 125 pieds à l'est.

Resolu. D'autoriser le Surintendant de l'Eclairage à faire les changements suggérés dans son rapport.

5923. Soumis une communication du Secrétaire de l'Union Mutuelle des Employés Civiques de Montréal, demandant l'établissement d'un fonds de retraite pour tous les employés civiques.

l'étude.
 A journement.
 L. Sénéchal J. Ainey

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 5 Avril 1911, p. 311

Présents.

M. M. les Commissaires M. Lachapelle
 Ainey
 Dupuis

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle préside l'assemblée.

6011. Le Surintendant des Marchés recommande le transfert du Bail de l'étal portant les nos. 3 et 4 à l'extérieur du Marché St. Jean Baptiste à Dame Octavie Lavette dit Venette.

Resolu En conséquence.

5898. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: résolutions du 17 Janvier demandant une direction sur la lettre du docteur L. Laberge, médecin Officier de Santé.

Resolu De référer ledit rapport audit médecin Officier de Santé.

5727. Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, approuvé par l'Ingénieur en Chef, transmettant le compte de M. W. J. White, avec l'approbation de l'Ingénieur Sanitaire, pour l'installation des réseaux à l'eau chaude dans les bairns Papineau, Turcot et St. Denis, ledit compte s'élevait à la somme de \$930.00.

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte.

Le Chef de Police transmet la liste des absences motivées du 16 au 31 Mars et recommande que le salaire de ceux y mentionnés soit payé en entier.

Resolu En conséquence.

Le Chef de Police transmet la "Check Pay list" des officiers et constables pour la période s'étendant du 16 au 31 Mars et demande que ladite liste soit approuvée.

Resolu En conséquence.

5876. Soumis un rapport du Surintendant des Egouts, approuvé par l'Ingénieur en Chef, demandant de faire continuer l'égout de la rue M. auanne, de la rue St. Urbain en allant vers l'Ouest, au coût de \$175, payable moitié par les propriétaires et moitié

- par la Cité:
- Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant la construction dudit égout.
- 6058 Soumis le rapport annuel du département en Loi, pour l'année 1910.
- Resolu De référer ledit rapport au Superintendent des Impressiones et de la papeterie, pour impression.
- 6030 Soumis un rapport du Superintendent des Marchés, informant le Bureau que le Bleu du Marché Bonsecours, M. Jules Trudeau est décidé, et recommandant que M. Joseph Sénécal, Inspecteur des Marchés soit promu à la position laissée vacante par la démission dudit M. Trudeau.
- Resolu En conséquence.
- 5881 Soumis un rapport du Superintendent des Egoûts, approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant la continuation de l'égout de la rue Jarry, de la rue Labelle, en allant vers l'Ouest, sur une distance d'environ cinquante pieds, au coût de \$330.00 payable entièrement par les propriétaires intéressés.
- Resolu De faire rapport au Conseil recommandant la continuation du dit égout.
- 5463 Soumis un rapport de l'Inspecteur des Chaudières, approuvé par l'Ingénieur Consultant, au sujet de la demande de M. Julien Champagneux d'envoyer les demandes de positions comme ingénieurs et chauffeurs, au Bureau de placement Municipal.
- Déposé.
- 5997 Soumis un rapport du Contrôleur de la Cité transmettant un état corrigé des crédits votés en 1910 pour passages journaliers.
- Déposé.
- 5727 Soumis un rapport du Contrôleur de la Cité, au sujet de la réclamation de Madame veuve Vital Guérin, déclarant que conformément à l'usage établi, les successeurs ou héritiers de feu V. Guérin auraient droit au salaire du mois d'octobre dernier, à raison de \$400.00 par an, moins les 22 Jours déjà payés, soit environ \$220.

Resolu. En conséquence.

- 5357 Soumis les documents relativement à la réclamation des héritiers de feu Wm J. Stewart,
- Resolu De référer ledits documents à l'avis en Chef de la Cité, pour savoir, si dans les conditions qui ont entouré le départ dudit Stewart de la Brigade du Feu, ce dernier a droit à l'indemnité demandée, conformément à la résolution du Conseil en date du 18 Janvier 1875.
- 5900 Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, au sujet de la réclamation des héritiers de feu Johnston Cairns, déclarant que ladite réclamation devrait être rejetée.
- Resolu En conséquence de référer au département en Loi.
- Après avoir fait communication de certains rapports de l'Inspecteur des Bâtimens, transmis avec l'approbation de l'Ingénieur Consultant, il est.
- Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant que les permis suivants soient accordés:
- 5912 1°. W. J. Paffaty, permis d'installer une chaudière à vapeur de la force de 50 chevaux vapeur pour établir une buanderie, sur le lot No. Cad. 401 et partie 430 No. 30 rue Vallée, quartier St. Laurent.
- 5915 2°. M. B. Lavoie, M. permis d'ériger une écurie de plus de huit places sur le lot No. Cad. 2741. Nos. 606-608 rue Centre, quartier St. Gabriel.
- 5907 3°. A. Desrochers, permis d'avoir une cour à bois sur le lot No. Cad. 290. No. 721 Laquechétie Est, quartier Popincaw.
- 5974 4°. Denis Pouchard et E. Deschen, permis d'ériger une forge sur le lot No. Cad 29. sub. 279 rue Duquette, quartier Hochelaga.
- 5976 5°. Rosal Hébert, permis d'ériger une forge sur le lot No. Cad. 30 sub. 28 et 29, quartier Hochelaga, rue Darling.
- 5913 6°. National Bridge Co. permis d'ériger des boutiques de forge et de fonderie sur le lot No. Cad. 326 rue Notre Dame Est, quartier Longue Pointe.
- 5977 7°. Omer Mottet, permis d'installer une machine à vapeur de la force de 50 chevaux vapeur sur le lot No. Cad. Pt. 1448 rue Parthé-

nais, quartier Ste Marie.

5978 8° The Ford Motor Co. Ltd. permis d'enmagasiner de la gazoline et des huiles sur le lot no. cad. 67 no. 7 Ave. du Parc, quartier St. Laurent.

5914 9° Canadian Light & Power Co. permis d'enmagasiner des huiles sur le lot no. cad. 3600. sub. 3916 à 3938 sur le bord du Canal Lachine, quartier St. Paul.

1535. Soumis une lettre de M. Jos. Lapierre, concernant le privilège d'extraire de la pierre qui se trouve actuellement sur une partie du Parc Beuville, moyennant la somme de \$100.00, ledit privilège ayant déjà été accordé audit M. Lapierre, le 28 Juin 1910, à certaines conditions, ces conditions n'ayant pu être remplies, M. Lapierre, offre de payer \$50.00 d'avance et \$50.00 à la fin du mois d'août prochain, Il est.

Resolu Après mure délibération, vu que M. Lapierre n'a pu remplir les conditions quand au délai à été appaé à l'extraction de la pierre, tel que pourvu dans la résolution ci dessus mentionnée, portée en date du 28 Juin 1910, que sa proposition en date du 4 Avril courant ne soit pas acceptée et que la résolution sur dite soit révoquée et annulée à toutes fins que de droit.

Gouvernement.
 P. Sévéal J. Diney

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 6 Avril 1911. a. m.

Présents

Son Honneur le Maire J. J. C. Guerin.

M. M. les Commissaires

Quint

Lachapelle

Dupuis.

6043. Soumis une demande du Lieutenant du Parc Mont Royal pour permis de s'absenter du 13 au 17 courant.

Resolu D'accorder la dite demande.

5766. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la bête amendant son rapport en date du 18 Février 1911, concernant une demande de crédit pour défrayer le coût des réparations à la bature et machiner des ateliers du département de la soie, à la rue De Louvain et recommandant qu'une somme de \$2,800.93 soit appropriée aux fins des dites réparations.

Resolu De faire rapport au Conseil suivant que recommande.

5740. Le Bureau prend de nouveau en considération la demande de l'ex-pompier Frank Carroll, d'une police acquittée de \$1000, conformément à la résolution du Conseil, prise en 1875. Il est

Resolu De réviser cette application au département en Loi avec finie de faire rapport au Bureau si la bête a le droit de refuser telle police.

6066. Soumis un rapport du Chef du département des Incendies informant le Bureau que le coût de la construction de deux postes temporaires dans les quartiers Abundant et Longue Pointe sera de \$500.00 chaque.

Resolu D'autoriser la construction de dites postes, à même le fonds d'administration du département des Incendies.

6067. Soumis une demande de l'Ecole Technique de Montréal du paiement de la subvention annuelle de \$25,000, en vertu de la loi 9 Ed. III. Chap. 81, Sec. 12, 3240.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant le paiement de la dite subvention de \$25,000.

6068. Soumis le rapport du Chef du département des Incendies transmettant un tableau des opérations de la brigade durant

le premier trimestre de l'année courant.
Déposé aux archives.

6069. Soumis le rapport du Chef du département des Incendies informant le Bureau que le pompier Thomas Gauthier du poste No. 11 a perdu la vie dans l'accomplissement de son travail comme pompier, et recommandant qu'une indemnité de \$1,000 soit payée aux héritiers dudit feu Thomas Gauthier, en vertu de la résolution adoptée par le Conseil en 1875.

Resolu De faire rapport au Conseil, suivant que recommande.

5677. Le Bureau prend de nouveau en considération la demande de l'ex-lieutenant de pompier Mackain Lavoie, d'une police acquittée au montant de \$1000. en vertu de la résolution de 1875.

X Après avoir pris communication du rapport du docteur Lavoie, il est

Resolu De référer au département en Loi pour savoir si la Cité a le droit de refuser telle police.

Approuvé.

J. La Chapelle

M. Sévère

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 6 avril 1911. p. m.

Présents.

M. M. les Commissaires La Chapelle
Pinoy
Dupuis.

En l'absence de son Honneur le Maire M. le Commissaire La Chapelle préside l'assemblée.

5899-5944. Le Bureau prend communication de deux rapports du directeur de l'Assistance Municipale, informant le Bureau que le *Home Institute* et l'*Hôtel Dieu* ne semblent pas se conformer aux conditions imposées par la Cité, concernant le paiement de la subvention aux institutions charitables.

X Resolu D'informer le Directeur de l'Assistance Municipale que le Bureau ne peut recommander le paiement des dites subventions à moins que les conditions imposées ne soient remplies.

5942. Soumis un extrait des minutes d'une assemblée du Conseil, en date du 20 Mars 1911, sur motion de l'Échevin Pétrelan appuyé par l'Échevin Mayrand, il fut résolu que le Bureau des Commissaires soit prié de prendre en considération la question de répartition du coût de nouveaux passages fait en vertu de la loi adoptée à la présente session de la législature et de faire rapport au Conseil sur cette question, avant d'y donner aucun passage.

Resolu De faire rapport au Conseil à la résolution ci-dessus que le Bureau des Commissaires devra agir dans tous cas, conformément à la Loi.

6009. Soumis un extrait des minutes d'une assemblée du Conseil, en date du 27 Mars 1911, sur motion de l'Échevin Gaceau, appuyé par l'Échevin Beaudin, il fut résolu de prier le Bureau des Commissaires de faire les procédures nécessaires devant la Commission des Chemins de fer, aux fins d'obtenir que des barrières soient placées aux traverses du Chemin de fer Great Northern aux rues Dupuis, Jobette et Nicolet dans le quartier Hochelaga.

Resolu De référer à l'Ingénieur Consultant pour rapport.

5916. Soumis une communication de la Commission du Port, info-

avant le Bureau que les Commissaires du Post seront heureux de rencontrer les Commissaires de la Cité au Bureau du Post le 15 courant à trois heures de l'après-midi, pour là et alors discuter toutes les questions en suspens.

5746. Soumis un rapport du Suintendant des Paces, concernant la retenue du salaire faite à M. Cyille Piepanier employé à ce département.

Resolu D'approuver ledit rapport.

5942. Soumis le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: compte de W.G. Conickerhand, avocat, pour services professionnels rendus à la ville de Notre Dame de Grâce, savoir \$400.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le paiement de ce compte.

5980. Soumis un rapport du Chef de Police, demandant la permission de vendre certains objets trouvés qui n'ont pas été réclamés par les propriétaires, en observant les formalités que de droit pour telle vente, les produits de laquelle devant retourner au profit de l'Association de bienfaisance et de retraite de la Police.

Resolu De référer au département en Loi pour savoir si telle autorisation peut être donnée.

Après le journement,

L. M. Sévéal

Rochapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 7 Avril 1911, à 2. M.

Présents

M. M. les Commissaires Lachapelle
Dunoy
Luzurier.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle préside l'Assemblée.

M. l'Échevin Lavellée s'étant présenté devant le Bureau pour faire octroyer un privilège de cinq ans à M. Rochard, photographe, pour prendre des photographies sur la montagne, et il est.

Resolu. De prier le Suintendant du Parc Mont Royal de rencontrer le Bureau à ce sujet.

Il est

Resolu De donner instruction au Bibliothécaire Municipal, M. Villeneuve, de se mettre en communications avec les autorités de l'École Technique, pour voir à faire exécuter le plus tôt possible les réparations à faire aux salles qui doivent servir à la Bibliothèque Civique.

M. l'Échevin Lusier, se présente devant le Bureau et demande qu'un délai soit apporté à l'expropriation des rues Ste Anne et du Gallège, dans le quartier Bonaventure.

Sur prier du Président du Bureau, M. Lusier se charge d'aller consulter l'Avocat en Chef de la Cité à ce sujet.

M. l'Échevin Maynard, se présente devant le Bureau et demande que la Compagnie de Téléphone Bell receive instructions de poser ses fils le plus tôt possible sur la rue Mont-Royal.

L'Ingénieur en Chef présent au Bureau, donne des explications satisfaisantes à l'Échevin Maynard, à ce sujet.

M. l'Échevin Neault se présente devant le Bureau et demande que la Ville prenne les mêmes mesures pour empêcher la Compagnie de Chemin de Fer du Grand Nord de fumer les rues Robitland, Stadecona, et Malborough.

Cette question est actuellement à l'étude et l'Ingénieur en Chef doit produire un rapport incessamment.

M. Honoré Gervais, représente devant le Bureau, à la demande, des cochers des portes des rues Ste. Catherine et St. Denis, qui doit être transféré sur la rue Ste. Montigny.

X
Résolu

Il est
Le demandeur au Chef de Police de faire rapport sur la possibilité de laisser continuellement deux voitures stationner sur la rue Ste. Catherine, lorsque ledit poste aura été transféré sur la rue Ste. Montigny.

5470. Soumis une requête des contribuables de la rue St. Jacques et de la rue Mc Gill, déclarant s'opposer à une ouverture de rue, du côté Victoria, sud, en parallèle avec la rue Mc Gill.

À l'étude.

5661 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 27 Mars 1911, à l'effet de retourner aux Commissaires un rapport recommandant l'achat de la propriété de Sir Alexandre Lacoste.

Déposé.

A journement.

L. Sévéal *M. La Chapelle*

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 7 Avril 1911. p. 70

Présents. Son Honneur le Maire J. J. Chénier
M. M. les Commissaires La Chapelle
Ardy
Dupuis.

5918 Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, recommandant l'achat d'un set de bandages en caoutchouc pour le fourgon d'échelles du poste No. 4, au coût de \$354.73.
X
Résolu D'autoriser l'achat dudit set de bandages, le prix devant être chargé au fonds d'administration du département des Incendies.

6086 Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, au sujet de la demande de l'ex-capitaine Louis Charron, pour une police acquittée de \$1000. en vertu de la résolution du Conseil de 1875.

Résolu De référer au département en Loi pour rapport.

Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, au sujet de la demande de M. R. Johnston, ex-capitaine de la brigade de feu, pour une police acquittée de \$1000. en vertu de la résolution du Conseil de 1875.

Résolu De référer au département en Loi pour rapport.

Soumis une lettre du gérant de la Banque "British North America", se plaignant qu'un poteau destiné à soutenir des fils électriques est placé juste en face de la porte de ladite banque.

Résolu D'accuser réception et de référer à l'Ingénieur Consultant, pour considération et rapport.

5532 Soumis un rapport du docteur J. E. Laberge, informant le Bureau que le malade souffrant de la variole, qui est actuellement à l'Hôpital de la rue Moreau, est complètement guéri et doit quitter l'hôpital demain.
Déposé.

Soumis la réquisition No. 8 du Lieutenant des Impôts et de la papeterie pour impressions pour les dif.

différents départements de l'hôtel de Ville.

Approuvée.

Soumis l'état de la caisse pour le mois de Mars 1911.

Déposé.

L'Avocat en chef de la ville se présente devant le Bureau et donne son opinion au sujet de la collection de la taxe pour l'entretien des trottoirs en hiver, en vertu du règlement no. 400.

Resolu De prier l'Avocat en chef de la ville de fournir son opinion par écrit.

5995 Soumis un rapport du Surintendant des Impressions et de la papeterie, transmettant le calcul de la commission de M. A. P. Pigeon, pour l'impression des rapports annuels de 1910, ledit calcul s'élevant à une somme approximative de \$2,400.90.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant que le contrat pour l'impression des rapports annuels de 1910, soit confié à M. A. P. Pigeon, le seul commissionnaire, au prix de sa commission, soit, approximativement \$2,400.90.

Son Honneur le Maire attire l'attention du Bureau sur le fait que le prochain jour de paie se trouvera à tomber le mardi, 18 Avril, deux jours après Pâques, et soumet qu'il se soit peut-être convenable d'avancer la paie de quelques jours.

Resolu En conséquence, de suspendre à l'occasion des fêtes de Pâques, la règle adoptée par le Bureau des Commisaires, de payer le 3 et le 18 de chaque mois, et d'autoriser le Trésorier de la ville à faire la paie le 18 Avril courant.

Son Honneur le Maire soumet au Bureau qu'il serait peut-être approprié, vu que la fête de Pâques tombe le Dimanche et que le Vendredi et le Lundi sont jours de congé, de permettre aux employés de s'absenter le samedi, 18 Avril 1911.

La remarque de Son Honneur le Maire est approuvée par les Commisaires, et il est,

Resolu D'autoriser les chefs des différents départements de l'hôtel de Ville à permettre aux employés dont ils pourront se

dispenser, de s'absenter le samedi 18 Avril courant, pourvu toutefois, qu'ils gardent le personnel suffisant pour faire fonctionner leur département suivant les exigences de la loi.

5893 Soumis un état des dépenses en rapport avec les amendements à la charte de la ville et en rapport avec le Bill de la Compagnie des Tramways, présentés à la Législature de Québec à sa dernière session, s'élevant à la somme de \$9,073.33.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant que ces dépenses soient approuvées comme valables et légitimes et que le crédit de \$7,500 voté par le Conseil le 24 Février 1911, pour dépenses de délégation relativement au bill de la Compagnie des Tramways de Montréal soit appliqué au paiement de ces dépenses, un crédit de \$3,000 ayant aussi été voté par le Conseil le 15 Janvier 1911 pour couvrir ces dépenses, qu'un crédit supplémentaire de \$3,573.33 soit voté pour solder les dites dépenses.

Adjournement.

L. Suveal

M. Macpherson

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires, tenue le 8 Mars 1911, à 7 h.

Présents:

M. M. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Diney.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle préside l'assemblée.

Les Commissaires procèdent à la signature des mandats.

5646. *Submitted* un extrait des minutes du Conseil, assemblée du 3 courant, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de demander l'opinion du département en Loi sur la légalité de la réclamation de M. R. F. Vincent.

Resolved De référer au département en Loi pour rapport.

Liste des rapports du Bureau des Commissaires a été présentée au Conseil, assemblée 10 Avril 1911.

- 1°. A l'effet de payer une somme de \$25,000 à l'École Technique
- 2°. A l'effet de voter \$3,523.33 pour dépenses re: Bill des Travaux.
- 3°. A l'effet de voter \$2,800.93 re: réparations Dept. de la Voirie.
- 4°. A l'effet d'accuser le contrat pour impression rapports annuels.
- 5°. A l'effet de voter une indemnité de \$1,000 à Dame Voe J. Gauthier.
- 6°. A l'effet de voter \$1,000 pour adresse au Roi George V
- 7°. A l'effet de payer \$400, à M. Cruickshank pour services à Notre Dame de Grâce.
- 8°. A l'effet de répondre à une question re: répartition du coût des pavages.
- 9°. A l'effet d'accepter l'offre de la North Montreal Centre, Ltd. de céder différentes parties de rues.
- 10°. A l'effet de prolonger l'égout de la rue Jarry.
- 11°. A l'effet de prolonger l'égout de la rue Marie Anne.
- 12°. A l'effet de permettre à National Bridge Co d'ériger des jarges.
- 13°. A l'effet de permettre à Bouchard et Deahew d'ériger

une forge

- 14°. A l'effet de permettre à Raoul Hébert d'ériger une forge.
- 15°. A l'effet de permettre à A. Desrosiers d'ouvrir une tann. à bois.
- 16°. A l'effet de permettre à B. Lavoie M. V. d'ériger une écurie.
- 17°. A l'effet de permettre à W. J. Poffety d'installer une chaudière à vapeur.
- 18°. A l'effet de permettre à Omer Martel d'installer une machine à vapeur.
- 19°. A l'effet de permettre à Ford Motor Cars Co. d'immaginer de la gazoline et des huiles.
- 20°. A l'effet de permettre à Canadian Light & Power Co. d'immaginer des huiles.
- 21°. A l'effet de permettre à Tobin Mfg. de construire des usines et construction pour commerce de bois.
- 22°. A l'effet de prolonger l'égout de la rue Bayen.

A journement.

Lachapelle
Dupuis

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 10 avril 1911.

Présents.

M. M. les Commissaires Dupuis
Arney
Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Dupuis préside l'assemblée.

5833. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, informant le Bureau qu'il a écrit à M. M. J. W. Harris & Co. au sujet des comptes de M. M. J. T. Heil & Co pour fourniture de pierre et transmettant la réponse des contracteurs Harris.

Resolu De référer au département en Loi pour rapport.

Sheet

Resolu De prier l'Ingénieur Consultant de faire rapport sur le coût approximatif à encourir par le remplacement de tous des murs par des murures de mes et d'alignement, tel que acquis par M. l'Échevin Marsil, et par le murage de toutes les maisons, qui en découlerait.

5968. Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, au sujet des privilèges pour la vente de rafraîchissements dans les parcs.

Resolu De prier le Surintendant des Parcs de rencontrer le Bureau à ce sujet.

4839. Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont Royal au sujet de la demande du "Playground Committee" pour usage d'une partie du Champ Fleisher.

Resolu De prier le Surintendant du Parc Mont Royal de rencontrer le Bureau à ce sujet.

3094. Soumise une demande de M. D. Mc Gilleveray, pour nomination de la ville un fonds pieux pour l'érection d'une tour à Halifax.

Resolu D'informer M. Mc Gilleveray que la Charte de la Cité ne permet pas de fournir à tel fonds.

6099 Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé

par l'Ingénieur Consultant, recommandant que permis soit accordé à E. A. Rea & Company Limited de construire une chute à charbon, en dessous du trottoir en face de leur propriété, sur le côté Est de la rue Victoria, sur le no 29.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

6130. Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, demandant que la position d'Inspecteur des Marchés laissée vacante par la promotion de M. Lévesque, soit remplie le plus tôt possible.

Resolu De prier le Surintendant du département des Licences et le Surintendant des Marchés de faire rapport conjointement savoir, s'il serait possible, dans l'intérêt de la ville, que l'Inspecteur des Marchés fut mis sous la dépendance du Surintendant du département des Licences.

5953. Soumis le rapport du Médecin Officier de Santé, sur le résultat des examens qu'il a fait subir aux candidats à la position de gardien de bain à l'Île Ste. Hélène, recommandant que M. Arthur Lapointe, demeurant au no 768 rue Dorchester Est, qui a passé le meilleur examen, soit nommé gardien du Bain de l'Île Ste. Hélène.

Resolu En conséquence.

5070 Le rapport du Chef du département des maladies contagieuses sur les cas de maladies contagieuses déclarés au Bureau pendant la semaine finissant le 8 Avril est soumis et déposé aux archives.

Soumis un estimateur préparé par le Surintendant des Égouts et approuvé par l'Ingénieur Consultant, du coût de la continuation d'un égout sur la rue Boyer, depuis la fin de l'égout existant jusqu'à la rue Ste. Anne, ledit estimateur s'élevant à la somme de \$1100.00 payable entièrement par les propriétaires intéressés.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant la continuation du dit égout, comme dit ci-dessus.

5838 Le Bureau prend de nouveau en considération la requête de la Fabrique Manufacturingles pour permis d'ériger des constructions spéciales pour son commerce de bois, dans le quartier Notre Dame de Grâce, sur le Chemin de Lachine.

5838 coin de l' Avenue D'icarie.

Soumis à ce sujet un rapport du département en Loi, réitérant son rapport du 28 Mars dernier, à l'effet que des instructions soient données à l'Inspecteur des Bâtimens d'octroyer tel permis à la John Manufacturing Co. pour bâtir ses bureaux et ses remises nécessaires pour les fins de son commerce, lesquelles remises étaient déjà en construction avant la date de l'adoption du règlement No. 417.

Resolu De faire rapport au Conseil, réitérant le rapport du 21 Mars dernier et recommandant que des instructions soient données à l'Inspecteur des Bâtimens d'octroyer le permis demandé par ladite Compagnie, pourvu que toutes les formalités du règlement soient remplies à la satisfaction dudit Inspecteur des Bâtimens.

Gouvernement.

L. Senécal
M. Lachapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 11 Avril 1911. a. m.

Présents.

M. M. les Commissaires Dupuis
Dujon
Lachapelle

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Dupuis préside l'assemblée.

Soumis les feuilles de présence pour les employés des divers départements, moins le département du Greffier de la Cité, pour le mois de Mars 1911.
Déposé aux archives.

6136 Soumis une communication du Trésorier de la Cité, transmettant une lettre de M. J. C. C. Rumbrey, Avocat, protestant au nom de M. G. St. Martin, contre le paiement d'une somme de \$1,000 au Sous Procureur Général de la Province, M. Charles Lanctôt.

Resolu De référer au département en Loi pour rapport.

6088 Soumis une lettre de l'Union Internationale des Barbiers protestant contre le projet de tenir l'exposition sur l'Île Ste. Helène.

Resolu De transmettre ladite lettre au Conseil.

5759 Soumis une communication des avoies en cuivre, Local 370, protestant contre l'extension de la franchise de la M. S. R. Co. et suggérant de soumettre la question à un référendum.
Déposé sur la table pour être ajouté au dossier de la Montreal Street Railway Co.

5773 Soumis une communication de l'Union Internationale des Substantiers Couvreur, Local 116, protestant contre l'extension de la franchise de la M. S. R. Co.
Déposé sur la table pour être ajouté au dossier de la Montreal Street Railway Co.

5277. Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, Re: Layton vs La Cité de Montréal, cause des expts Chinois.

Attendu qu'il est survenu des faits nouveaux et sur l'avis de l'Avocat en Chef, ce rapport est référé au département en Loi.

6057. Soumis un rapport de l'Inspecteur des Patriments, relativement à un article de fonds publié dans le Journal "Le Star" concernant la sécurité et la protection contre les incendies dans les établissements industriels.
Déposé sur la table.

4040. Soumis un rapport de l'Inspecteur des Pouillaires, approuvé par l'Ingénieur Consultant, au sujet de réparations à faire à l'élevateur de la station de la rue Beethoven.

Resolu De retourner à l'Ingénieur Consultant avec prière de rencontrer le Bureau à ce sujet.

5962. Soumis un rapport du Suintendant du département de l'Éclairage au sujet de l'offre de M. M. Hagle & Davis de donner à la Ville deux poteaux sans lampes, à condition que la ville les fasse enlever.

Resolu De demander au Suintendant de l'Éclairage s'il peut employer ces poteaux et ce qu'il peut en faire.

6096. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 3 Avril 1911, à l'effet de demander aux Commissaires si les jours de réunions publiques sont encore tenus les mardi et jeudi et dans quelle salle.

Resolu De faire rapport au Conseil, informant l'Échevin Larivière que les réunions publiques ont lieu les mardi et jeudi dans l'antichambre du Cabinet du Maire.

6094. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 3 Avril 1911, Re: Municipalisation de la Compagnie des Chaux Héberts.
À l'étude.

Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil tenue le 3 Avril 1911, à l'effet de prier les Commissaires de prendre les mesures nécessaires pour que le prochain recensement du Canada donne entière justice à la Métropole du Canada.

Resolu. De prier M. l'Échevin Morin de rencontrer le Bureau à ce sujet.

6012. Soumis un rapport du Suintendant des Parcs, demandant d'être autorisé à transporter quatre canots qui se trouvent sur le Champ de Mars, et qui appartiennent à la Ville, dans sur la

Femme Fletcher et deux au Parc Lafontaine.

Resolu En conséquence

6137. Soumise une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, Re: application de la Ville de Montréal pour un ordre à la Canadian Quebec Northern Railway Co. de mettre des barrières et des gardiens à la traversée des rues Moreau et St. Germain, 7^e, à enlever les barrières qui se trouvent sur le côté Nord de son droit de passage sur la rue Dezery et 3^e, à mettre des clôtures convenables sur les deux côtés de son droit de passage à travers le quartier Hochelaga.

Resolu De référer à l'Ingénieur Consultant pour sa gouverne.

5879. Soumis un rapport du département en Loi, Re: réorganisation du département des Réclamations.

Resolu De référer à un comité composé de deux Commissaires et du Secrétaire.

6082. Soumis un rapport de l'Ingénieur Consultant, Re: plainte de Monsieur A. G. Way, au sujet des examens pour les positions d'Inspecteurs de Tronçonnage.
Déposé.

5988. Soumis le procès verbal d'une assemblée de la Commission Technique tenue Vendredi le 31 Mars 1911.

Après avoir pris communication dudit procès verbal, il est
Resolu De déposer aux archives.

6090. Soumis un rapport de l'Ingénieur Consultant, Re: enlèvement de la neige et de la glace sur les trottoirs.

Resolu Suivant la demande qui en est faite par l'Ingénieur Consultant, de référer la question au département en Loi pour opinion.

5486. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur Consultant, recommandant que permission soit accordée à la Succession R. P. Godfrey de maintenir une route à charbon dans le trottoir, sur le no. 8 de la rue Stany, conformément aux règlements 49 et 567.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

6089 Le Surintendant de l'Agueduc fait rapport, approuvé par l'Ingénieur Consultant et recommande qu'un nouveau crédit de \$3,000 soit voté pour donner les services d'eau aux nouvelles constructions, avant les premiers Jours de Mai, et ce en attendant que la somme requise soit votée pour toute l'année.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

5647. Soumis le rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, approuvé par l'Ingénieur Consultant, relativement aux appareils de sauvetage pour la batarde "Garvenor" située sur une Quai des rues Sherbrooke et Guy.

Resolu De transmettre ce rapport à Sir Hugh Graham et d'informer l'Inspecteur des Bâtimens d'avoir à suivre cette question.

Soumis un extrait des minutes d'une assemblée du Conseil en date du 3 Avril 1911, concernant une délégation d'être envoyée en Europe, à l'occasion du couronnement de Sa Majesté le Roi Georges V et pour la en même temps, étudier certaines questions d'administration Civique.

Resolu D'informer le Conseil que cette question est sans considération.

6098. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 3 Avril 1911, question posée par l'Échevin Gauvin, à l'effet de prier le Bureau d'étudier la question de l'amélioration du service de l'enlèvement des déchets et du nettoyage des ruelles.

Resolu De faire réponse au Conseil, que cette question est actuellement à l'étude par le Bureau.

5983. Soumis un rapport du Surintendant des Egouts, transmettant un compte de la Ville d'Outremont, au montant de \$466.71 étant la quote part de la bête, dans le coût de la construction de l'égout sur le Chemin Ste Catherine, la part des propriétaires intéressés dans ledit égout étant de \$376.71 et celle de la bête de \$90.00

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de payer la dite somme à être répartie comme susdit.

5961 Soumis une lettre de M. E. Pelletier, Major du corps d'ambulances, priant le Bureau de bien vouloir approuver un pamphlet contenant des instructions pour donner les premiers soins aux blessés.

Resolu D'acquiescer à la demande du Major Pelletier.

Une délégation représentant la Commission des Ecoles Protestantes se présente devant le Bureau, et soumettent certain plans pour améliorations à l'école Protestante du quartier Lacombe. Et les délégués sont priés de s'adresser au Secrétaire de la Commission de Législation.

6044 Le Conseil ayant approuvé un rapport du Bureau des Commissions recommandant de voter une somme de \$1,000 pour faire préparer une adresse à être présentée à sa Majesté le Roi Georges V lors de son couronnement, il est

Resolu Après avoir pris communication de l'offre de M. Jos. Charlebois, de préparer ledite adresse et de fournir une cassette en argent pour la contenir, moyennant la dite somme de \$1,000, de souper le travail au dit Jos. Charlebois, pour la somme ci-dessus.

Approuvé.

P. Sévère

M. Machapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 12 Avril 1911, à 7M.

Présents.

M. M. les Commissaires Dupuis
Lachapelle.
Diney

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Dupuis préside l'assemblée

539. Soumis une lettre de l'Avocat de la Cité. R: West vs la Cité de Mon-
tréal et Robitaille, mis en cause. - Contrat de charbonniers. - infor-
ment le Bureau que Son Honneur le Juge Bureau, a par jugement
en date du 8 courant renvoyé le chef d'imposition émis à l'in-
stance du demandeur William West contre la Cité et transmet-
tant une copie du jugement.
Déposé aux archives.

6153 Le Bureau prend de nouveau en considération la réclamation
No. 5953, Mary McLeary, 153 rue Mescalpe, chuté sur trot-
toir, montant des dommages réclamés \$6.000.

Resolu. Déposées de nouveau ladite réclamation au département en
Loi.

5288 Le Bureau prend communication d'une lettre de M. Arthur
Gibeau, avocat, R: enquête Groleau, contenante à la Ville,
l'Avocat de la Cité consulté à ce sujet, considère qu'il est
opportuni de se rendre à la requête de M. Gibeau et que ledit
Groleau soit suspendu de ses fonctions.

Resolu. En conséquence et qu'avis soit donné à l'Ingénieur Consul-
tant de ce fait.

6060. Soumis un rapport du Chef du département des Incendies re-
commandant d'accorder un congé de deux mois au pompier
F. T. Lapointe du poste No. 10 pour raisons de santé.

Après avoir pris communication du certificat du docteur
Morrison et du docteur Lévesque, il est

Resolu. Qu'un congé soit accordé à M. F. T. Lapointe, pour deux mois,
son salaire devant lui être payé, mais pourvu qu'aucun
salaire ne soit payé à un remplaçant.

6103. Soumis un rapport du Chef de Police, informant le Bureau

qu'il a reçu une invitation de M. William Parthey, secrétaire de
la Horse Show Association, de joindre une escouade de police
montée à l'exposition qui aura lieu du 9 au 13 Mai prochain et
recommande qu'à cette fin il lui soit procuré six selles complé-
tes avec accessoires, ainsi que des culottes, jambières, gants, képi.
Resolu. Suivant la recommandation du chef, d'autoriser l'acheteur général
à procurer les effets ci-dessus mentionnés au département de
Police.

5893 Soumis un extrait des minutes du Conseil, assemblée du 10 Avril
1911, concernant le paiement des comptes de frais et déboursés
etc. R: amendements à la charte et bill des tramways à Que-
bec.

Resolu. De réviser le rapport qui a été renvoyé au bureau des commis-
saires par le Conseil, au contrôleur et auditeur de la Cité et
à l'Avocat en Chef pour faire l'ajustement des comptes
et préparer un nouveau rapport au Conseil, s'il y a lieu.

6154 Soumis une liste d'articles nécessaires à la maison d'indigents
de la rue Mont. Royal.

Resolu. D'autoriser l'acheteur Général à acheter les marchandises men-
tionnées à la dite liste et d'informer le docteur J. E. Loberge de
ce fait. (montant approximatif \$30.92.)

Ajournerment.

D. L. Lachapelle

M. Lachapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 1^{er} Avril 1911.

Présents

M. M. les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Ainey.

En l'absence de Son Honneur le Maire les Commissaires Dupuis préside l'assemblée.

6009. Soumis le rapport de l'Ingénieur Consultant Re: requête du Canadian Northern Quebec Railway, pour permission de fermer certaines rues, par lequel rapport il déclare qu'il ne voit pas d'objection à ce que la loi permette la fermeture de la rue Robillard, entre la rue Malborough et la rue Moreau, les terrains en bordure de cette partie de la rue étant tous la propriété de la Canadian Northern Quebec Railway Co et les tuyaux d'eau et d'égout pouvant être coupés aux deux bouts sans interrompre aucun circuit; d'autre part, il suggère de demander à ladite Compagnie conformément à la résolution du Conseil, en date du 6 Mars 1911 qu'elle cède à la Cité en compensation, la rue Duquette, entre les rues St. Germain & Darling.

En ce qui concerne la rue Stadacona, dont la Compagnie demande également la fermeture, de la rue Moreau à 600 pieds en allant vers l'Ouest, il ne saurait recommander, pour le moment ladite fermeture, attendu qu'il existe un certain nombre de personnes intéressées à circuler dans cette rue pour se rendre vers l'Est.

Pour tous les autres arrangements qui sont démontrés au plan produit, il n'y a aucune objection à les accepter.

Résolu Après avoir entendu maître Dicaire, Avocat, représentant la Compagnie requérante, d'accepter le rapport de l'Ingénieur Consultant, pour ce qui concerne la fermeture de la rue Robillard, entre la rue Malborough et la rue Moreau, et de se consentir à la fermeture de ladite rue Robillard qu'à la condition de la cession à la Cité par la Compagnie, de la rue Duquette, entre les rues Darling et St. Germain, et la fermeture de la rue Stadacona, de la rue Moreau à 600 pieds en allant vers l'Ouest, après avoir entendu les déclarations de l'Avocat de la Compagnie requérante que ladite Compagnie est prête à céder à la Cité cette partie de terrain portant le No. du cadastre 34-50 qui s'étend de la rue

Moreau sur toute la profondeur dudit lot, et qu'elle entérinera les voies qui sont actuellement sur ce lot et les transporterà plus loin, de façon à laisser libre le passage sur ledit terrain pour la continuation de la rue Duquette à partir de la rue Moreau. Il est aussi, Résolu De consentir à la fermeture de ladite rue Stadacona aux conditions ci-dessus mentionnées, et de faire rapport au Conseil en conséquence, avec recommandation au Conseil de transmettre ledit rapport aux Avocats de la Cité pour qu'il y soit donné suite.

M. le Commissaire Ainey est prié de s'entendre avec le Lieutenant de l'Hôtel de Ville et l'Inspecteur des Ravalements pour procéder à une inspection des travaux de réparation à la toiture de l'Hôtel de Ville et faire rapport si lesdits travaux sont conformes aux spécifications.

5901. Soumis le rapport de l'Ingénieur Consultant, Re: expropriation du Boulevard St. Joseph, trammeillant une belle de M. Maxime Lépine, un des propriétaires intéressés, offrant de vendre une partie de son terrain, pour une somme de \$2,500.

Résolu Vu les dispositions de la loi adoptée à la dernière Législature de Québec, décrétant que la Cité est autorisée à acquies à l'amiable, ou par expropriation, le terrain nécessaire pour le prolongement du Boulevard St. Joseph, ci-devant rue du Palais, de faire rapport au Conseil, recommandant que le département en Loi receive instructions d'instituer les procédures nécessaires à l'expropriation et faire les mesures d'acquies à l'amiable d'abord.

6010. Soumis le rapport de l'Avocat en Chef, Re: projet de contrat concernant le plant de filtration de l'eau de l'Agueduc de Montréal, par lequel il informe le Bureau qu'il a mis à l'étude ce projet et qu'il a eu dessein de faire certains changements relativement aux questions légales qui pourraient se soulever et recommandant que le document soit remis à l'Ingénieur Consultant pour agir en conséquence.

Résolu Suivant le rapport et recommandation de l'Avocat en Chef de la Cité.

Soumis le rapport de l'Ingénieur Consultant, Re: pour de

conduites souterraines par la Bell Telephone Co. par lequel rapport il informe le Bureau qui après avoir conféré avec M. Jones, gérant local de ladite Compagnie, pour essayer d'obtenir, à titre d'essai, la pose de certains de ces conduits sous les trottoirs, au lieu d'être dans le milieu des rues, et a dû se rendre aux objections techniques qui ont été soulevées par ce dernier, et admette que dans aucune des localités en question il ne serait pratique de faire le changement qu'il avait en vue et recommandant en conséquence que l'application de la Compagnie Bell Telephone, ainsi qu'il est rapporté dans le rapport de l'Inspecteur de la Cité en date du 4 Mars 1911 soit accordée. Il est.

Resolu De faire rapport au Conseil, suivant la recommandation de l'Ingénieur Consultant pour autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier à signer l'arrangement en ce cas et que la Compagnie puisse faire le dépôt exigé.

6133. Soumis le rapport de l'Ingénieur Consultant, R., confier au sujet du tunnel du Boulevard St. Laurent. Etant donné la complication du cas de la construction du tunnel du Boulevard St. Laurent, par rapport aux pourvues exercées par la Queen Insurance Co. contre la ville et également par les réclamations de M. W. Duquette, entrepreneur pour ce tunnel, il est nécessaire qu'une consultation ait lieu entre l'Avocat de la Cité, en charge de cette cause, Maître Oscar Lavallée, l'Ingénieur Consultant de la Cité, M. Jamin, et M. M. Vanier, Barlow, Lerage et Howard pour que toutes les explications relatives à cette affaire, puissent être données à l'Ingénieur Consultant, il est.

Resolu En conséquence, de prier Maître Lavallée, de faire un appointement sous le plus court délai possible.

Soumise une communication du docteur E. Robillard, concernant la fermeture de certaines rues par la Canadian Northern Railway Co. dans le quartier Hochelaga. Déposé au dossier avec rapport au Conseil, concernant la fermeture de la rue Robillard.

6064. Soumis le rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur Consultant, transmettant une estimation approximative du coût d'une plateforme en ciment et en blocs sur la place

du Marché à l'Éclair, avec une toiture en acier à être érigée au-dessus de la dite plateforme, soit, \$8,200.00 pour le passage et \$10,000 pour la toiture en acier.

Resolu De référer de nouveau le rapport au Surintendant des Marchés pour savoir si l'amélioration proposée est assez importante pour justifier une dépense aussi considérable.

6065. Le Chef du département des incendies fait rapport sur la demande de M. J. Hardigan, d'une police acquittée au montant de \$1000, conformément à la résolution adoptée par le Conseil en 1875. M. Hardigan étant Ingénieur mécanicien au service du département et ayant résigné sa position après 20 ans de service, pour raisons de santé, et recommandant que l'adite police lui soit accordée.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence, après approbation par le département en Loi.

6084. Le Secrétaire du Bureau fait rapport sur la demande de la Corona Hotel pour permission de placer une enseigne lumineuse au-dessus du trottoir, à l'entrée de l'Hotel, No. 457 de la rue Grey, qu'après renseignements pris, telle permission ne peut être accordée, tant qu'un règlement n'aura pas été passé par la Cité et sur autorisation de la Législature, et qu'il a informé le requérant en conséquence, par une lettre en date du 5 Avril 1911.

5949. Le Chef du département des Incendies fait rapport relativement à la demande de M. Arthur Barclair, pompier à l'emploi de son département et informe le Bureau que ce dernier est malade de tuberculose pulmonaire et qu'il sera mis à la retraite avec pension annuelle de \$450.00.

↳ Déposé aux archives.

3326. Le Bureau prend de nouveau en considération la question de l'expropriation pour l'élargissement des rues Ste Anne et du Collège, dans le quartier Bords-Ouest, ladite expropriation ayant été décidée par la ci-devant municipalité de Bords-Ouest, moyennant certaines conditions et un certain prix fixé à \$15,000, tel qu'il apparaît dans le bill concernant l'annexion de ladite municipalité à la Cité de Montréal. Après avoir pris communication des options et d'un et

trait des minutes du Conseil, assemblée du 5 Décembre 1910, à l'effet de référer de nouveau au Bureau des Commissaires son rapport concernant ladite appropriation, il est

Resolu. De réitérer le rapport fait au Conseil, en date du 2 Décembre 1910.

A. J. Journement.

L. P. Senécal
A. Lachapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 18 avril 1911, 258.

Présents.

M. M. les Commissaires Ainsley
Wahably
Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Ainsley préside l'assemblée.

Soumise une lettre de M. Regeuse, Directeur des Ecoles du Laiv, demandant un octroi.

Resolu. De lui accorder la somme de \$100.00 et de faire rapport au Conseil.

616³. Soumettre un rapport du Médecin en chef du département des Maladies Contagieuses, concernant les frais d'internement à l'Hôpital St. Paul d'un malade venant de St. Jérôme, atteint de la rougeole, soit, \$16.50.

Resolu. De référer au département en Laiv pour savoir si la ville peut recouvrer ce montant de la Municipalité de St. Jérôme, et si oui, que le département en Laiv soit autorisé à poursuivre les procédures nécessaires à cette fin.

507⁰. Le rapport sur les cas de maladies contagieuses déclarées pendant la semaine finissant le 15 Avril est soumis au Bureau et déposé aux archives.

5681. Soumettre une lettre de M. F. B. Mathys, concernant le service d'enlèvement des vidanges dans la rue voisine du No. 75 Avenue Vigev.

Resolu. De référer au Surintendant de l'Incinération, avec prière de faire rapport à M. le Commissaire Lachapelle, après avoir conféré avec ce dernier.

Le Secrétaire est autorisé à transmettre la lettre suivante à M. E. A. Robert, Président de la Montreal Street Railway:

Cher Monsieur,

Je suis chargé par les commissaires de la Cité de Montréal, de vous informer qu'ils sont prêts à entamer les négociations pour un contrat entre la Cité de Montréal, et la Montreal Tramways Co. et qu'ils

attendent votre bon plaisir pour fixer un jour pour rencontrer vos représentants."

Il est
 Résolu D'informer le Lieutenant des Parcs que les Commissaires du Harve ont déclaré au Bureau des Commissaires qu'il fallait changer l'endroit actuel du débarcadere a l'Île St. Helene ou les travaux de construction du nouveau quai et de lui donner instructions d'indiquer au Concessionnaire l'endroit où il devra bâtir son quai.

Il est
 Résolu De prier l'Ingénieur Consultant de produire une liste détaillée des tranchées qui ont été faites dans les rues par des personnes, compagnies ou sociétés, en indiquant dans la dite liste les noms des personnes, sociétés ou compagnies, l'endroit exact de couper, la nature des travaux et les raisons pour lesquelles ces travaux ont été nécessaires, et aussi indiquer celles des tranchées où le pavage doit être réparé et ce le plus tôt possible.

L'Ingénieur Consultant est prié de rencontrer le Bureau demain avant midi, le 19 Avril courant, et d'apporter avec lui tous ses rapports, concernant les crédits requis pour les différents travaux permanents de l'année.

Il est
 Résolu De prier l'Ingénieur Consultant de faire rapport sur l'état actuel des travaux d'extension de la prise d'eau de l'Aqueduc, et quand ces travaux seront finis.
 A. Gournement.

Dans l'après-midi, les Commissaires se rendent à la Commission du Harve pour discuter avec les Commissaires du Harve les questions présentement en litige entre la Cité et ladite Commission et tâcher d'en arriver à un règlement de ces questions.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 19 Avril 1911, à 2 H.

Présents.

M. M. les Commissaires Ainey
 Dupuis
 Warblign
 Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Ainey préside l'assemblée.

Soumis un procès de Dame Kathia Abigail Thompson, contre l'installation d'un réservoir à gazoline.

Résolu De référer au département en Loi pour rapport.

Soumis un procès de The Consolidated Realty Co. Ltd contre les travaux de construction d'égout sur la rue Sherbrooke Ouest, par les contracteurs Kergan & Dillon.

Résolu De référer au département en Loi pour rapport.

6703 Soumis une communication de M. W. Finer, demandant de faire faire l'inspection de la dalle en arrière de sa résidence.

Résolu De référer au Lieutenant de l'Incinération pour inspection et rapport.

6704 Soumis une communication de M. C. W. Lindsay, se plaignant qu'il n'y a pas de borne fontaine près de sa résidence, no 56 Avenue Westmount.

Résolu De référer au Lieutenant de l'Aqueduc pour rapport.

6705 Soumis une application de M. J. A. H. Beaudry, pour la position d'Ingénieur pour les conduites souterraines.

Résolu De référer à l'Ingénieur Consultant.

M. L. Cochevin blument, se présente devant le Bureau et soumet une correspondance échangée entre la Montreal Light Heat & Power Co. par lequel il appert que l'objection qui empêchait le pavage de la rue St. André, entre les rues Duluth & Marianne n'existe plus. Il demande en conséquence que la rue St. André soit pavée de préférence aux rues Montana, Boyer et Marquette.

Résolu De référer cette question à l'Ingénieur Consultant pour en prendre note dans la division des travaux permanents.

Il est
 Resolu De donner instructions à l'Ingénieur Consultant de
 notifier les propriétaires de la nouvelle bâtisse du Front
 Jean Co., No 30 rue St Jacques, d'avoir à faire immédiate-
 ment des réparations au trottoir qui est en très mauvais
 état et dangereux pour les piétons.

5624. Soumis une lettre de l'Assistant Trésorier de la Cité, R.
 abuel de M. Aquin, pour cause de maladie.

Resolu L'informer le Trésorier de la Cité qu'il ait à payer à M.
 Aquin son salaire comme ils le font d'habitude.

5337. Soumis le rapport du Surintendant des Edifices Municipaux
 transmettant certaines communications reçues par lui, rela-
 tivement à l'Inspection mensuelle des ascenseurs de l'Hotel
 de Ville.

Resolu Que la maison Coli Brox & Benoit soit chargée de faire
 l'inspection des ascenseurs de la Ville, moyennant \$1,00
 chaque ascenseur par mois et que les rapports sur les
 dites inspections soient faits au Bureau des Commissaires.

Ajoûtement

P. Serice
M. Machapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 19 avril 1911 p.m.

Présents:

M. M. les Commissaires Ainsley
 Vanholym
 Lachapelle
 Dupuis.

En l'absence de son Honneur le Maire M. le Commissaire Ainsley prend l'assemblée

6059.6140 Le Bureau prend de nouveau en considération le rapport de l'Inspec-
 teur des Bâtimens, approuvé par l'Ingénieur Consultant, au su-
 jet de la protection de tous les établissements industriels,
 éducatifs, religieux et tous autres contre les incendies.

Resolu Après avoir reçu communication du rapport du département
 des Incendies, sur les conditions existantes dans les manufactures,
 portant sur les précautions prises ou à prendre pour assurer
 une sécurité aussi parfaite que possible aux ouvriers et
 avoir examiné la liste des maisons d'affaires, d'éducation
 etc ou des appareils de sauvetage sont requis en vertu des règle-
 mens municipaux actuellement en vigueur, ladite liste ayant
 été transmise par le chef du département des Incendies, de trans-
 mettre ce dernier rapport ainsi que la liste et aussi différents
 rapports d'inspection faits par les capitaines de différents
 postes de pompiers à l'Ingénieur Consultant, avec prière
 de transmettre immédiatement à l'Inspection des Bâtimens
 avec instructions à ce dernier de voir si tous les faits rapportés
 par le chef du département des Incendies sont exacts
 et de prendre des procédures immédiatement contre ceux
 qui sont en contravention aux réglemens

Il est en outre

Resolu De transmettre une copie du rapport du Chef du départe-
 ment des Incendies à M. Guizon, Inspecteur de la Province,
 conformément à la demande faite par ce dernier en date
 du 13 courant et de prier le chef du département des Incen-
 dies de bien vouloir transmettre telle copie.

Il est

Resolu De faire une recommandation au Conseil à l'effet d'amender
 le règlement concernant la surte des Edifices pour cette

partie qui concerne la prévention des accidents par les incendies dans les manufactures, les établissements éducationnels, religieux et tous autres, en ce sens que l'Inspection s'y rapportant soit sous le contrôle et la direction du chef du département des Incendies et de feu. Maître Esther, Avocat en Chef de la Cité, de bien vouloir préparer un rapport faisant telle recommandation au Conseil.

6161. Soumis une lettre de la succession du docteur Edmond Robillard, concernant la fermeture de la rue Robillard par le Canadian Northern Railway Co.
Déposé aux archives.

M. Gaspard De Serres et l'Échevin Prodoux représentant l'École Technique, se présentent devant le Bureau au sujet de la signature du bail, Re: local de la bibliothèque technique, les Messieurs informent le Bureau qu'ils ne peuvent signer le bail tel qu'il est préparé et déclarent qu'ils ne peuvent consentir à un bail de cinq ans, ainsi qu'il avait été décidé par le conseil sur un rapport des Commissaires.

Ils produisent une lettre à cet effet.

L'Échevin Lavallée se présente devant le Bureau au sujet du privilège de prendre des photographies au Parc Mont-Royal.

Resolu. De prier le Lieutenant du Parc Mont Royal de passer au Bureau à ce sujet.

Resolu. De prier le chef du département des Incendies de faire rapport au Bureau sur le coût probable de l'établissement d'un système de protection contre le feu, sur le Post, ...

Gouvernement,
M. Machapelle
D. De Serres

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 20 Avril 1911, à 7h.

Présent.

M. M. les Commissaires Ainey
Wanklyn
Dupuis
Lachapelle

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Ainey prend l'assemblée.

6103. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur Consultant, au sujet de l'offre de M. M. J. P. O'Shea & Co d'acheter une pièce de terrain au coin sud. Est de la rue Percival et de la rue Ste. Agathe, et appartenant à la Cité.

Resolu. De se fier au département en Loi afin de savoir si la Ville peut vendre ce morceau de terrain et de quelle manière.

6218. M. l'Échevin Lavoie soumet une requête de citoyens résidents du quartier Longue Pointe, demandant la construction d'un égout dans l'avenue Mercier.

Resolu. De se fier à l'Ingénieur Consultant.

M. l'Échevin Lavoie demande que des ordres soient donnés pour faire passer les numéros des maisons dans le quartier Longue Pointe.

Resolu. De se fier cette demande à l'Ingénieur Consultant pour y faire droit, si possible.

6270. Soumis des comptes de M. P. Charland, s'élevant à \$12.21, \$2.73 et \$68.75 pour fourniture d'articles alimentaires fournis à l'hôpital civique, pour l'entretien de malades venant de municipalités environnantes.

Resolu. D'autoriser le paiement de dits comptes et de donner instructions au département en Loi de collecter ces montants des municipalités intéressées.

6187. Soumis un rapport du docteur J. C. Laberge, informant le Bureau qu'il a constaté qu'il existe une épidémie d'accollons au Collège Loyola, qu'il a visité le dit établissement et qu'il a constaté que toutes les précautions étaient prises pour empêcher la dissémination de cette

maladie contagieuse
Déposé aux archives
Journallement.

L. Senecal

M. Machupelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 20 Avril 1911. p. 21.

Présents.

M. M. les Commissaires Aisy
Lachapelle
Hauklyn
Dupuis.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Aisy préside l'assemblée.

Les Commissaires en compagnie de l'Ingénieur Consultant et
du Contrôleur de la Cité, président à l'étude du programme
de travaux permanents à exécuter cette année.

Journallement.

L. Senecal

M. Machupelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 21 Avril 1911, a.m.

Présents

M. M. les Commissaires Ainey
Wachlyn
Lachapelle.
Dupuis.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Ainey préside l'assemblée.

Soumis une réquisition No. 9 du Lieutenant des Impressionnaires.
Approuvée.

5501 Soumis un rapport du Chef des Impressionnaires et de la Typographie, demandant de faire voter une somme de \$600,00 pour couvrir le coût de l'impression dans les deux langues, du règlement des habituels, actuellement en voie de révision.

Resolu. D'autoriser le chef des Impressionnaires à faire commencer l'impression dudit règlement et à en charger le coût au fonds d'administration de son département.

6255 Soumis un rapport du chef du département des Incendies, informant le Bureau que le contrat pour la confection des uniformes d'été des officiers expirait le 15 Avril, et que l'adjudicataire M. S. C. Babin n'a pas rempli son contrat.

Resolu. De siffler au Département en Lait avec instructions de prendre les précautions nécessaires pour faire annuler ledit contrat et garder le dépôt qui doit être retenu, suivant le contrat, en cas de non exécution.

6140 Il est Resolu. Que la résolution adoptée le 19 Avril courant, à l'effet de transmettre une copie du rapport du Chef du département des Incendies sur l'inspection des établissements industriels etc à M. Guyon, Inspecteur de la Province, soit rescindée et annulée.

Resolu. Attendu que les règlements de la Province, concernant la protection des Edifices en cas d'incendie, ne sont pas les mêmes que ceux de la Ville de Montréal et que les Inspecteurs de la Ville ne font l'inspection qu'au point de vue des règlements municipaux, que les Commissaires ne voient pas qu'il y ait de raison de transmettre ledit

rapport à l'Inspecteur des la Province, et d'informer M. Guyon, en conséquence, que les Commissaires regrettent de ne pouvoir se rendre à sa demande.

6017 Soumis un rapport de l'Assés en Chef, informant le Bureau que le traitement des Recorders a été fixé à \$5,000.00 par la Législature de Québec, à sa dernière Session.

Resolu. De faire rapport au Conseil, recommandant que le traitement des Recorders, soit \$5,000.00 chacun, soit payé à partir de la date de la sanction de la loi, c'est-à-dire, à compter du 14 Mars dernier, et qu'une somme de \$1600.00 soit votée à cette fin.

6219 Soumis un rapport du Chef de Police recommandant que les postes de cochers situés sur la rue Notre Dame, St. Henri, (poste No. 13 et au coin des rues Amherst et Ontario (poste No. 22) soient transférés.

Resolu. De faire rapport au Conseil, recommandant que le poste No. 13, de la rue Notre Dame, St. Henri, soit transféré dans la cour de la gare du Grand Tronc et que le poste No. 22, situé au coin des rues Amherst et Ontario soit reculé sur le côté Ouest de la rue Wolfe, le Kingue devant être placé à l'extrémité Nord Ouest du Cave et la première voiture à dix pieds de la chaîne intérieure du trottoir, la tête des chevaux tournée vers le Sud.

6236 Il est Resolu. De prier le Département en Lait de soumettre au Bureau son interprétation sur la nouvelle loi concernant les pavages permanents.

X Soumis le rapport du Trésorier de la Ville recommandant l'émission de bons du Trésor, au montant de \$300,000 Louis sterling et ce pour rencontrer le paiement des intérêts et les taxes d'écoles dues au premier Mai.

Resolu. En conséquence de faire rapport au Conseil recommandant telle émission aux meilleures conditions du marché de Londres.

6215 Soumis une lettre du département des Chemins de fer et canaux, à Ottawa, informant la Ville de l'application de The Montreal Central Terminal Railway Co., pour poser des voies

dans la Cité de Montréal, et informant la Cité qu'il y aura une réunion à Ottawa, le 10 Mai prochain, à ce sujet.

Resolu De récrire au département en Loi.

6274. Soumis une lettre de M. Gaspard De Senne, président de l'Échiquier, déclaration de l'adite école est prête à consentir à un bail avec la Cité de Montréal, pour les locaux affectés pour l'installation de la bibliothèque civique, aux conditions immunitaires dans le rapport du Bureau des Commissions en date du 24 Mars 1911, approuvé par le Conseil le 27 du même mois, avec la modification suivante:
"Si la Corporation de l'École Technique le Juge à propos et cela pour des raisons qui pourraient survenir, et qui elle ne peut prévoir maintenant, elle se réserve le droit de pouvoir mettre fin audit bail, à l'expiration des deux premières années, puis ensuite d'année en année, en en donnant quatre mois à l'avance, l'avis à cette fin."

Resolu En conséquence, de faire rapport au Conseil, recommandant que le rapport du Bureau en date du 27 Mars 1911 soit révisé et amendé en y ajoutant les provisions ci-dessus et que la résolution de ce Bureau se rapportant à la recommandation au Conseil, en date du 24 Mars, soit aussi amendée en ce sens.

Le Chef du département des Incendies, transmet un état détaillé des comptes dus à M. Andrew Boile, pour fourniture de charbon au département des Feux en 1910, s'élevant à la somme totale de \$1442.94.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant que les dits comptes soient payés à même les crédits votés pour l'administration du département des Incendies pour 1911, tout en attirant l'attention du Conseil sur le fait qu'à la fin de l'exercice 1910, ledit département avait en disponibilité une somme de \$1404.00 qui fut retournée au Trésor et que si les dits comptes n'ont pas été payés plus tôt c'est que les factures n'ont été présentées qu'en 1911.

5640. Soumis le rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, concernant l'offre de la succession de Sir W.P. Logan de céder à la Cité, gratuitement et sans conditions, parties de la rue Garnier, Fabre et Dauguette, et le lot des cadastres no. 33298

du village de la Côte St. Louis, désigné comme Boulevard St. Joseph, (anciennement rue du Palais) tel que démontré en lignes rouges au plan produit, et recommandant que ladite offre soit acceptée.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis le rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, recommandant, avec l'approbation de l'Ingénieur en Chef, que les permis suivants soient accordés,

1°. Emile Levesque, pour ouvrir une cour à bois sur le lot no. cad. 3643 sub. 2367 coin de la rue Languelet et du Chemin Public, quartier Lavier,

2°. S. Gagnon, pour ériger un garage d'automobiles et boutique de réparations sur le lot no. cad. 11 sub. 208, 19 et 21 Boulevard St. Laurent, quartier Lavier.

3°. D.C. Chabrier et Jos. Picotte pour installer un moteur de la force de 10 chevaux vapeur pour y établir une fonderie, sur le lot nos. cad. 541-542, no. 1719 rue St. Hubert, quartier St. Denis.

4°. Laizon & Lapierre pour installer un moteur électrique de la force de cinq chevaux pour établir une boutique de menuiserie et charpenterie sur le lot no. cad. 1704, sub. 247 no. 134 rue Calm, quartier St. Henri.

5°. Jos. Koppin, pour installer un réservoir à gazoline Bowyer en face du no. cad. 11176, rue Lavoie, quartier St. Maix.

6°. David Derchamps & cie, pour enmagasiner, recevoir et vendre de la gazoline, sur le lot no. cad. 832, parties 84 et 85 no. 691 Avenue Mont Royal, quartier St. Denis.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant l'octroi des dits permis.

Le Contrôleur et Auditeur attire l'attention du Bureau sur le fait que les contrats faits en vertu d'une autorisation donnée à Son Honneur le Maire et au Meffier, concernant l'expropriation de la rue Sherbrooke, entre l'Avenue Desjardins et l'Avenue Papineau sont signés par les parties, savoir: les successions Sheppard et Bussell et qu'il ne manque plus maintenant que de procurer les fonds nécessaires pour les fins dudit contrat, en conséquence, il est.

Resolu De prier l'Avocat en Chef de la Cité d'avis aux

moyens de tourner la difficulté et faire rapport sur cette expropriation vu que la loi est maintenant changée, quand au mode de paiement de ladite expropriation, qui par l'ancienne loi, devait être payée moitié par les parties intéressées et moitié par la Ville, tandis que par la loi actuelle de 1911, l'expropriation est payable entièrement par la Ville, ce qui fait que le montant de l'indemnité se trouve doublée en faveur des indemnitaires et le Bureau désire savoir s'il n'est pas nécessaire de procéder de nouveau à cette expropriation, conformément à la loi actuelle.

À journement.

L. Sévéal

Machapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 21 Avril 1911
p. 20.

Présents.

M. M. les Commissaires Gigué
Lapierre
Fachapelle.
Wankelyn.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Hiney préside l'assemblée.

5640 Soumis un extrait des procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 3 Avril 1911, à l'effet de savoir " Si le Bureau des Commissaires ou quelqu'un de ses membres a été l'instigateur d'un amendement qui a originé au Conseil Législatif, lors de la dernière session, à l'effet d'obtenir à la Cité de Montréal le pouvoir d'agrandir le Parc Mont Royal, en achetant 1,500,000 de la propriété Molson, moyennant \$1.00 le pied."

En réponse, il est

Résolu. De faire rapport que le Bureau n'a jamais eu l'intention d'agir secrètement et hors la connaissance du Conseil en cette affaire et qu'il n'a jamais agi qu'avec l'idée de sauvegarder les intérêts de la Ville, il est en outre.

Résolu De profiter de l'occasion pour faire rapport au Conseil recommandant d'acheter les propriétés de la Succ. Frothingham et Workman, James Walker et Madame D. Law, au prix de \$1.00, soit un total de \$1,087.150.

6226 Le Contrôleur et Auditeur de la Cité, fait rapport et recommande la création de deux nouveaux emplois pour la bonne administration de son département, savoir, un commis au département de l'Acqueduc pour aider à la comptabilité des cours du Grand Trou, St. Cho. Bossomée, Cadieux et à la maison des fours, et un commis au département de la Voirie, pour aider le comptable de la division Nord et au besoin, aider aussi le comptable de la Cour de l'Est.

Résolu Suivant la recommandation du Contrôleur et Auditeur de faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$500.00 soit prise sur le montant de \$25,000 pour règlement de salaires et engagement de personnel nouveau et affecté aux fins ci-dessus.

6037. Soumis le rapport de l'Inspecteur de Patrimoine, approuvé par l'Ingénieur en Chef, sur la requête de M. M. P. St. Denis et Cie, demandant de vendre du bois de chauffage, charbon, foin et grain, sur le lot portant le No. du cad. 7, sub. parties 150-151 rue St. Hubert, quartier St. Denis, recommandant que tel permis soit accordé.
 Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Il est Résolu D'autoriser le Surintendant des Impressions et de la papeterie à faire imprimer les devis pour la filtration de l'eau.

5447. Le Chef de Police recommande la nomination des candidats suivants à la position de constables.
 Joseph Courtemanche, Henri Desjardis, Joseph Richard Lymbert, Georges Deulle, Alexandre Linical, Napoléon Lague, Edmond Lachapelle, Alfred Conrad Trudeau, Arthur Robitseau, Antoine Hudon, John Murphy.
 Le rapport du Chef est approuvé.

6264. Soumis un rapport de M. Seafield, gérant du département des assurances pour les citernes aériennes, transmettant une liste des citernes dans la liste de Montréal.

Résolu D'offrir à M. Seafield les plus sincères remerciements du Bureau, et de transmettre cette liste et ce rapport à l'Ingénieur en Chef.

5477. Il est Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant que le contrat pour l'enlèvement des matières fécales soit accordé à M. Alfred Corsette, au prix de sa soumission, pour quatre ans, soit, \$4,800 par année et 8 1/2 cents par pied cube au \$3.00 du voyage de 224 gallons impériaux, pour le travail du jour, et 12 1/2 cents par pied cube au \$4.00 du voyage pour le travail de nuit.

6265. Soumis une lettre de M. J. McNeill, concernant certains changements au niveau de la rue Osborne, avec plans et rapportant à la question.
 Résolu Vu que les Commissaires ont décidé de pavé la rue Osborne,

et que la Compagnie du Pacifique désire changer le niveau de cette rue et que ladite compagnie a soumis ses plans, de référer lesdits plans à l'Ingénieur en Chef avec finies de les examiner et de faire rapport le plus tôt.

6006. Soumise et lue une lettre de l'Echevin Ward, représentant le quartier St. André, informant le Bureau qu'il avait transmis une liste de rues du quartier St. André qu'il considérait comme devant être pavées et que vu le changement à la Loi concernant le paiement du passage par les propriétaires voisins, il désire retirer cette liste, déclarant en même temps qu'il ne veut pas prendre la responsabilité d'imposer les passages permanents à aucun de ses constituants, en vertu de la nouvelle loi, qu'il considère injuste.
 Dépose aux archives.

6266. Soumis un mémoire de la discussion qui s'est faite à une assemblée des Commissaires de la Ville et des Commissaires du Port, Mardi le 18 courant, concernant le changement du déversement de l'égoût du Bassin Elgin.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef et au département en Loi, pour rapport, sur cette partie qui concerne le bassin Elgin, en vue de la recommandation à faire au Conseil qu'il soit procédé aux travaux le plus tôt possible.

5069. Soumis le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité et des états concernant les réclamations ci-dessous mentionnées et recommandant le règlement desdites réclamations et comptes comme suit :

5517. Besson vs la Cité, E. F. Taylor en Garantie	\$ 250.00
Chute sur trottoir, Jugement,	
Au demandeur	\$ 250.00
Frais à Archaubault & Co	58.55

Ré: Alex. Pettie vs Ville St. Louis
 Accident sur un trottoir, Jugement, renvoyant l'action
 Frais à Desjardis & Co \$655.70
 Doraire & Co 182.70
 Mc Cormick & Co 5.00

Re: Wilfrid Filion vs la Cité
 Dommages à la propriété
 Jugement. au Demandeur \$ 50.00
 Frais à Archambault & Co 36.50
 Int. sur ces deux montants
 du 10 Avril 1911. .12

5975. G. J. Taylor, Dommages à la propriété. 10.00

6096. Dame Angeline Dorion, Inondation 30.00

6190. The English Provision Co. Inondation 761.89

6213 Minouille Martin, Blessé en travaillant
 pour la Cité 20.00

6201. Hugh Borman, Inondation 200.00

6207. Sims & Morris, Vitres brisées 5.66

6206. Daniel Fugeron, Habits endommagés 10.00

Re: Cité vs Royer, Chute sur trottoir,
 Frais à Beauregard & Gauthier 74.50
 Int. du 17 Mars 1911. .35

Comptes:

Dr. J. E. Dion, Re: Dette Lanctôt vs la Cité 235.00

Dr. G. W. Deisme Re: Dette Lanctôt vs la Cité 100.00

Re: Construction de tunnel Boulevard St. Laurent
 Comptes d'experts.

J. Charpentier 215.00

J. Reeves 215.00

B. Lamieus 215.00

faisant une somme totale de \$ 3490.91

Resolu Le conseil recommande le paiement des dits Comptes
 et le règlement des dites réclamations.

A Journeement. *M. Archambault*
P. Sévéal

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 22 Avril 1911, 8. M.

Présents.

M. M. les Commissaires
Ainley
Lachapelle
Washburn
Dupuis.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Ainley préside l'assemblée.

5319 Le Bureau prend en considération le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, en date du 20 Avril courant, R 8: Canalisation de la Petite Rivière St Pierre et le prix des travaux à faire.

Après avoir pris communication des différents rapports d'experts sur la question et sur la recommandation de l'Ingénieur en Chef, il recommande l'approbation dudit rapport de l'Avocat en Chef, dans ses conclusions, et que ledit rapport soit transmis au département en Loi avec instructions d'y donner suite, et il est.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

6735 Le Bureau prend communication d'une lettre adressée au Greffier de la Cité par le Notaire M^{re} Kay, soumettant le projet d'acte de vente par Madame L. Séguin à la Cité de Montréal, la Cité ayant acquis cette propriété en vertu d'une résolution passée au Conseil, en date du 30 Janvier 1911, et ratifiée par la Législature le 15 Mars 1911, pour ouverture de la rue Moncalm. Dans le dit projet d'acte, il est consisté que lot, appartenant à Madame L. Séguin, est enregistré sous le No. des Cadastres, partie de 11 de 1154, tandis que la résolution du Conseil comporte le No. 11 de 1154. En conséquence, il est.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'autoriser le Notaire à passer l'acte pour la propriété partie No 11 de la subdivision du lot No. 1154, ainsi qu'il apparaît au plan parcellaire, et comme étant conforme.

6736 L'Ingénieur en Chef transmet une liste de certaines rues ou de passages avec des matériaux permanents, autres que le bois et le macadam, doivent être faits.

Attendu qu'il ressort dans l'intérêt général de la Cité que le Conseil décide et ordonne de passer, en tout ou en partie,

avec des matériaux permanents, autres que le bois et le macadam, les rues, ruelles, voies publiques, squares ou places publiques mentionnés sur la liste produite, le coût total de ces passages devant être payé par les propriétaires des immeubles riverains de telles rues, ruelles, voies publiques, squares ou places publiques, tel que pourvu par la section 55 de la loi 3 Georges V, amendement la Charte de la Cité de Montréal, sanctionnée le 14 Mars 1911, insérant l'article 455 dans la loi 6 Victoria, chapitre 58; mais dans le cas où toute telle rue, ruelle, voie publique, square ou place publique seront de plus de 60 pieds de largeur, le coût du passage de l'écoulement sera payé en entier par la Cité, ainsi qu'il est dit par la même loi, le coût de ces travaux devant, approximativement être d'un montant égal à celui dépensé durant l'année 1910, pour les passages permanents, savoir \$10,000.000.

En ce qui concerne les intersections de rues, ruelles, voies publiques, squares et places publiques, ainsi pavées, le coût devra aussi en être payé par les propriétaires des immeubles riverains. Ce coût devant, néanmoins, être divisé en deux parties égales, dont l'une sera répartie sur les propriétaires des immeubles de la rue, de la ruelle, qui sera d'abord pavée, et l'autre devant constituer un fonds particulier que la Cité sera tenue de créer pour plus tard la répartir sur les propriétaires riverains de l'autre rue, qui forme intersection lorsque cette rue sera à son tour pavée, permanentement.

Et après avoir pris en considération le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité en date du 21 Avril courant, il est.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'autoriser le Bureau des Commissaires à demander des commissions pour les passages qui pourraient être ordonnés, afin de pouvoir établir le coût approximatif de ce travail et, ensuite, recommander que les fonds nécessaires soient votés à cette fin.

Le Bureau prend communication d'une lettre de Dame Alma Levesque, déclarant qu'elle est prête à vendre sa propriété portant le No. 98 à 104 de la rue Malborough, dans le quartier Hochelaga, au prix de \$10,000 comptant et à certaines autres conditions concernant baux.

La dite offre étant faite en vue de demandes par la compagnie à la Cité de fermer la rue Stadacona pour les besoins du Trafic de la dite compagnie.

Resolu De transmettre la dite option à Maître Décar, Avocat,

pétitionnaire pour ledite Compagnie. (Une double de ladite option est remise séance tenante audit M. Decary.

Liste des rapports du Bureau des Commissaires pour être présentés au Conseil, le 24 Avril 1911.

- 1°. A l'effet de permettre au Can. Nor. Ry. de fermer les rues Robillard et Stadacona
- 2°. Ré: Construction de la Petite Rivière St. Pierre et cont.
- 3°. A l'effet d'accorder le contrat pour l'enlèvement des matières fécales
- 4°. A l'effet de répondre à une question del'Échevin Tetreau et achat de propriétés pour agrandissement du Parc Mont. Royal.
- 5°. A l'effet d'émettre Les Travaux Rills.
- 6°. A l'effet de procéder à l'expropriation des rues Ste. Anne et du Collège.
- 7°. A l'effet de voter \$3,000 pour pare de services d'eau.
- 8°. A l'effet de payer des Comptes \$2,761.50 re: Bill des Tramways.
- 9°. A l'effet de voter une somme de \$1,600 pour salaires des Re. cardes.
- 10°. A l'effet de payer \$1448.94 à M. A. Baillie pour charbon Dept. Feu.
- 11°. A l'effet de payer \$1350 re: législation à Luchka.
- 12°. A l'effet de voter \$800. pour deux employés Dept. des Contrôles.
- 13°. A l'effet de voter \$100 pour les écoles du soir Catholiques.
- 14°. A l'effet de voter \$90. pour égout Chemin Ste. Catherine.
- 15°. A l'effet d'amender un rapport re: local pour Bibliothèque Civique.
- 16°. A l'effet de nommer un Ingénieur des Services Électriques.
- 17°. A l'effet de répondre à une question re: délégation en Europe.
- 18°. A l'effet de répondre à une question, re: nettoyage des rues.
- 19°. A l'effet de répondre à une question, re: réanar publiques.
- 20°. A l'effet de transmettre une lettre: Exposition Ste. Helène.
- 21°. A l'effet de transmettre une lettre, re: Lettre à la M. S. R.
- 22°. A l'effet de passer un acte de vente avec M. de L. Leguin.
- 23°. A l'effet de changer certains postes de cochers.
- 24°. A l'effet d'accepter l'offre de Sir W. Logan de ceder des terres.
- 25°. A l'effet de signer un contrat avec la Bell Telephone Co.
- 26°. A l'effet d'accorder une police acquittée à M. J. Rodrigan.
- 27°. A l'effet de procéder à l'expropriation du Bloc St. Joseph.
- 28°. A l'effet d'accorder la permission à Blauger Co de poser un tuyau à l'eau sous la rue St. Patrice.

- 29°. A l'effet de maintenir une chute à charbon propriété R. J. Godfroy.
- 30°. A l'effet de permettre à P. A. Pea & Co de construire une chute à charbon.
- 31°. A l'effet de permettre à M. J. Kelpin d'installer un réservoir.
- 32°. A l'effet de permettre à Deschamps & Co d'ouvrir une cour à bois.
- 33°. A l'effet de permettre à S. Gagnon d'ériger un garage.
- 34°. A l'effet de permettre à Lapierre & Lapierre d'installer un moteur.
- 35°. A l'effet de refuser à Charles Thiriotte d'installer un moteur.
- 36°. A l'effet de permettre à E. Gagnon d'ouvrir une cour à bois.
- 37°. A l'effet de permettre à P. St. Denis d'ouvrir une cour à bois.
38. Parages de certaines rues.
- 39°. A l'effet de régler certaines réclamations.
- 40°. A l'effet de vendre puésants, et autres de la Bibliothèque Civique.

Gouvernement.

Macpherson

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 24 Avril, 1911, à 9.30.

Présents,

M. M. les Commissaires Lachapelle
Rivest
Wauchope

En l'absence de son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle préside l'assemblée.

X
Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, transmettant un estimateur du coût du prêt et des électroliers en usage à la Bibliothèque civique et que la Société St. Jean Baptiste offre d'acheter.

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que le Bureau des Commissaires soit autorisé à acheter ces articles aux meilleures conditions possibles.

6010 Soumis un compte du docteur J. E. Leberge, au montant de \$14.40, pour frais de transport pour visiter les écoles de la banlieue.

Résolu D'autoriser le paiement du dit compte.

5070 Soumis le rapport du docteur J. E. Leberge sur les cas de maladies contagieuses rapportés pendant la semaine finissant le 22 Avril.

Deposé

X
Soumis un rapport du Surintendant du département des Sciences déclarant que le contrat de M. C. T. Charlebin, pour la fourniture de numéros de voitures, et celui de la Montreal St. Denis Works, pour celle des insignes en cuivre ont été exécutés suivant les desirs, et recommandant que les dépôts faits par ces entrepreneurs leur soient versés.

Résolu En conséquence.

X
5250 Soumis un rapport du Chef du département des Incendies recommandant l'augmentation des pompes suivantes, en vertu de la résolution adoptée par le Conseil le 3 Septembre 1910:

De \$725 à \$800.00

William O'Brien, Albert Naud, Azair Beauchamps, William Moore.

De \$675 à \$725.00

Emercy Laverdure, Edward Kavanagh, O. C. Gauthier, Achille Laporte, Jamies Benoit, Wilfrid Pelletier, Antoine Gagnon, William Daniels, Frank H. Poirier, Harry Lacombe, Charles Parker, Rodolphe Bélanger, Daniel Mahoney, Horace Philiast.

De \$675 à \$675.00

A. St. Georges, J. C. Walsh, Benjamin Puzi, J. E. Egan, T. Sepalme, V. Robitaille, C. Ouellette, C. Lacombe, Edouard Riopel, Wilfrid Gagnier, James Rathurst, John Berg, Joseph Forget, Georges Greenwood, William Bélair, A. Taillefer, Charles Murray.

Résolu Après délibération, il est approuvé le dit rapport du Chef du département des Incendies, et d'autoriser les dites augmentations.

6249 Soumis un rapport du Surintendant du département de l'Éclairage, informant le Bureau que M. J. Sauvageau a donné sa démission à compter du 5 avril 1911, et recommandant que M. Arthur Bayou, qui a passé un examen satisfaisant, soit nommé pour remplacer ledit Sauvageau, à compter du 1^{er} Mai prochain, au salaire de \$700.00 par année.

Résolu D'approuver ledit rapport et de nommer M. Arthur Bayou, pour remplacer ledit Sauvageau, à compter du 1^{er} Mai prochain, au ^{et} salaire de \$700. par année. M. J. L. Perron, Avocat légal de la Compagnie Montreal Street Railway se présente devant le Bureau et explique que c'est par sa faute que la lettre des Commissaires adressée à M. E. A. Robert, président de ladite Compagnie, le 18 courant, n'a pas reçu de réponse; cette lettre lui ayant été remise par M. Robert, et que par suite d'engagement professionnel il lui est impossible de répondre les négociations jusqu'à d'ici à la première semaine de Mai prochain. Il fut en conséquence entendu avec M. Perron que les Commissaires le rencontreraient, ainsi que les représentants de la Compagnie, le 3 Mai prochain, à 11.30 heures a. m., au Bureau des Commissaires, à l'Hotel de Ville.

Résolu Il est en outre D'adresser la lettre suivante à M. E. A. Robert, Président de la Compagnie Montreal Street Railway Company.

Monsieur,
J'ai été chargé par les Commissaires de vous informer que les explications données ce matin, par votre Avocat Légal, M. J. L. Perron, M. P. C. au sujet de l'oubli qui a été fait de répondre à votre lettre qui vous a été adressée Mardi, le

18 courant, ont été trouvés satisfaisants, et qu'à sa demande, ils ont fait un engagement pour rencontrer vos représentants, pour discuter la question d'un contrat avec la Montreal Tramways Company, mercredi, le 3 mai prochain, à 11.30 heures, a. m., à l'Hotel de Ville.

J'ai l'honneur d'être Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(signé) L. P. Sénécal,
Secrétaire.

M. le Commissaire Lachapelle attire l'attention du Bureau sur le danger que peut occasionner la nouvelle disposition des Rideaux "blinds" dans le département du garde-moteur, dans les tramways, par le fait que la façon dont ces rideaux "blinds" sont placés empêche le garde-moteur de voir en avant des travaux.

Resolu De prier l'Ingénieur en Chef de faire faire une enquête par les Inspecteurs de tramways sur les conditions qui existent le soir, au sujet des rideaux "blinds" qui se trouvent en avant du garde-moteur et de faire rapport au Bureau du résultat de cette enquête.

Le Chef du département des Incendies se présente devant le Bureau au sujet de l'achat projeté d'un terrain pour l'établissement d'un poste de pompiers sur la rue Cathédrale.

Le Chef est prié de se mettre en communication avec les autorités de la Cathédrale, leur soumettre le projet et savoir si elles auraient des objections à l'établissement d'un poste de pompiers sur cette rue.

Gouvernement.
L. P. Sénécal M. Lachapelle

Le Trésorier de la Cité se présente devant le Bureau et recommande, à la demande des échevins réunis en conseil, d'être autorisé à changer le montant mentionné dans son rapport pour l'émission de bons du Trésor, de \$ 300,000 à \$ 500,000.

Resolu En conséquence.
L. P. S.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 25 Avril 1911. a. m.

Présents

M. M. les Commissaires Lachapelle
Aney
Lupin
Wanklyn.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle préside l'assemblée.

Le Bureau prend en considération une demande de M. l'Échevin Clément, à l'effet que vu la température froide de cette saison, que les bains soient chauffés jusqu'au premier juin.

Resolu En conséquence, de donner instructions à l'Ingénieur Sanitaire de faire continuer le chauffage des bains pour le temps nécessaire pour que l'eau soit maintenue à température convenable, jusqu'au premier juin.

6304 M. l'Échevin Lequin se présente devant le Bureau et soumet une requête de contribuables du quartier Côte des Neiges à l'effet de faire exécuter certains travaux d'urgence.

Resolu De réfuser ladite requête à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

6305 Soumettre une communication de M. Pierre Chauveau, se plaignant qu'on fait des courses de chevaux dans le Parc de Fontaine.

Resolu De réfuser au Chef Chauveau pour rapport et de transmettre une copie du règlement concernant les courses de chevaux au dit Parc, à M. Chauveau.

6174. Soumettre un extrait du procès-verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 10 Avril 1911, à l'effet de prier les Commissaires de donner des instructions à qui de droit, afin de rendre plus agréable et moins coûteux l'usage des rues pour les automobiles.

Resolu De réfuser à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

5646. Soumettre un rapport du département en loi, Réclamation A. P. Vincent, ex-secrétaire de la Ville de St. Louis, pour rapport.

Resolu Attendu que le dit rapport a été fait sur une demande du Conseil, de transmettre ledit rapport au Conseil.

- 6306 Soumis un rapport du Bibliothécaire Municipal demandant que le Surintendant des Edifices Municipaux receive instructions de mettre un menuisier à sa disposition pour réparer certains rayons de la bibliothèque qui ont besoin d'être réparés.
- Resolu En conséquence.
- 6306 Soumis un rapport du Bibliothécaire Municipal demandant d'être autorisé à faire le déménagement de la bibliothèque dans le cours de cette semaine.
- Resolu En conséquence.
- 6307 Le Bibliothécaire municipal demande qu'inscriptions soient données à M. Dumas de lui fournir un pupitre et chaise, comme celui qui se trouve dans l'antichambre du Bureau des Commissaires.
- Resolu En conséquence.
- 6307 Le Bibliothécaire municipal demande qu'il lui soit fourni un coffre fort venant des quaiers annexés.
- Resolu De référer cette demande au Surintendant des Edifices Municipaux pour y faire droit si possible.
- 6308 Le Bibliothécaire municipal demande qu'inscriptions soient données au Surintendant de l'Hotel de Ville de faire installer un téléphone dans le nouveau local de la Bibliothèque et un téléphone "exterior" dans le bureau privé du bibliothécaire.
- Resolu En conséquence.
5068. Le rapport hebdomadaire sur les travaux permanents exécutés par le département de l'Acqueduc, pendant la semaine finissant le 14 Aout, est soumis et déposé aux archives.
5343. Soumis un rapport du Surintendant de l'Acqueduc, approuvé par l'Ingénieur en Chef, transmettant, avec approbation, le contrat de vente entre la Compagnie du Pacifique Canadien et la Ville, pour les terrains du plant de filtration, ferme Poiré.
- Resolu De référer ledit contrat au département en vue pour examen et approbation.
- 6136 Soumis une lettre de M. J. LeRumbroy, Avocat, protestant

- au nom de M. A. St. Martin, contre la recommandation des Commissaires au Conseil, de payer une somme de \$1,000 à M. Cho, Leveillé Sous Procureur Général.
- Resolu De référer au département en loi pour rapport.
5642. Soumis un rapport du Surintendant des Bâtimens, concernant les appareils de nettoyage du "Governor" Apartments.
- Resolu De référer au département en loi pour rapport.
6144. Soumis un rapport du Chef de Police, recommandant l'incorporation de l'Association dite "Gatling Club du Canada".
- Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.
6147. Soumis un rapport du Chef de Police, recommandant l'incorporation de l'Association dite "The Knights of the Round Table".
- Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.
6148. Soumis un rapport du Chef de Police, recommandant l'incorporation de l'Association dite "Catholic Girls Club".
- Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.
6126. Soumis un rapport du Chef de Police, sur une plainte de M. J. Archambault, que des établissements restant ouverts la nuit en contravention aux réglemens, déclarant qu'il a déjà fait et continue à faire des poursuites contre les propriétaires de ces établissements.
- Resolu D'informer M. Archambault en conséquence.
5162. Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage, déclarant que la ville n'a aucun besoin des réverbères offerts en vente par M. M. Hogle et Davis.
- Resolu En conséquence de ne pas accepter cette offre et d'informer ledits Hogle et Davis.
6237. Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, transmettant une demande des bolognes du Marché Bonsecours, d'être exemptés du paiement de la taxe de l'eau.
- Resolu De référer au département en loi pour rapport.
6215. Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant qu'un crédit de \$2,500.00 soit voté pour payer les

gages de certains employés.
Resolu. De référer au Contrôleur et Auditeur.

6075. Soumis un rapport du Suintendant du Parc Mont. Royal, en réponse à une pétition du Victoria Cricket Club, pour permis de se servir d'une partie du Parc Mont-Royal, déclarant qu'aucun privilège exclusif ne peut être accordé.

Resolu. D'informer les requérants en conséquence.

6216. Soumis une résolution du Conseil National des femmes du Canada, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de nommer une matrone pour les stations de police où les femmes sont retenues sous arrêt.

Resolu. De référer au chef de Police pour rapport.

5883. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet des comptes de M. Weil pour fourniture de pierre à macadam, pour le compte de la Compagnie Harvis.

Resolu. De référer tout le dossier en cette affaire au département en Loi pour rapport.

6179. Soumis un rapport de l'inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, déclarant qu'il ne peut recommander d'accorder la demande de la City Central Real Estate Co. d'un permis de faire des ouvertures dans le trottoir pour des routes.
Resolu. En conséquence et d'informer les requérants.

6180. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant qu'un dépôt de \$50.00 fait par M. W. Alex. Mc Arthur & Co Limited pour garantie de l'exécution d'un contrat pour la fourniture de divers articles, soit retourné à ladite Compagnie, vu que ledit contrat a été exécuté.

Resolu. En conséquence.

5607. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant de ne pas faire droit à la demande de la Simon Arch. Builders' Supply Co. de faire mettre des échantillons de blocs de scories à sa disposition pour en faire l'essai.

Resolu. En conséquence et d'informer les requérants.

6004. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, déclarant, en réponse à une plainte de la Montreal Garage Co. que la partie de la rue Prince Arthur dont il est question dans ladite plainte, est maintenant en bonne condition.

Resolu. D'informer ladite Compagnie en conséquence.

6045. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité approuvé par l'Ingénieur en Chef, concernant un projet de contrat transmis par la Cie du Pacifique Canadien, concernant le droit de propriété pour ladite compagnie sur une ligne de terrain située entre la rue Oberville et la ligne de la clôture, ainsi qu'il est montré au plan produit, informant le Bureau, qu'il ne croit pas qu'il soit nécessaire de signer tel contrat, mais que cependant si la compagnie y tient, elle peut le faire.

Resolu. En conséquence, de référer au département en Loi pour opinion sur ce qu'il y a faire dans les circonstances, et d'informer la Compagnie du Pacifique de cette demande.

5896. Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef, relatif à l'écart pour la Montreal Locomotive Works Co. Ltd, informant le Bureau que des conduites d'eau sont posées dans la rue Notre Dame, au sud de la propriété de ladite Compagnie et aussi dans la rue Dorion passant à l'ouest de ladite propriété et que ces travaux seront à faire à mesure que des crédits seront votés à cette fin. Quand au drainage, aucune provision spéciale n'est faite pour établir un égout fait par la ville, à l'usage de ladite Compagnie.

Resolu. D'envoyer copie de ce rapport à la Compagnie.

5068. Soumis le rapport hebdomadaire sur le progrès des travaux permanents exécutés par le département de l'Acqueduc pour la semaine finissant le 7 Avril.
Déposé.

5730. Soumis le rapport du Suintendant des Eaux, démontrant les égouts en construction, par contrat et par travail à la Journée pour la semaine finissant le premier Avril.
Déposé.

6137. Soumis le rapport du Lieutenant des Eaux approuvé par l'Ingénieur en Chef, transmettant un compte de M. P. G. Saberge, au montant de \$ 3,106. 21 pour surveillance des travaux d'égouts dans la ci-devant municipalité de De Launier, et recommandant que ledit compte soit payé.
- Resolu. D'approuver ledit compte sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur et de l'Avocat en Chef de la Cité, et de faire rapport au Conseil sur telle approbation.
6125. Le Chef de Police recommande que des fanaux avec des verres de couleur voyante soient placés à la porte des postes de police la dite fanaux devant être éclairés au gaz.
- Resolu. De référer au Lieutenant de l'Eclairage pour faire rapport sur le coût approximatif qu'entraînera cette amélioration.
6041. Le Chef de Police fait rapport concernant les réparations à faire aux hiorgues des cochers de place, informant le Bureau que ces hiorgues sont cause du contrôle du département de la Voirie.
- Resolu. De référer ce rapport à l'Ingénieur en Chef.
6077. Le Chef de Police fait rapport recommandant qu'une somme de \$ 850.00 soit payée à M. Emery Lapierre, contracteur qui a installé les péniches au parker No. 10.
- Resolu. De référer ce rapport à l'Inspecteur des Bâtimens pour approbation et rapport.
6117. Le Chef de Police fait rapport sur la possibilité de laisser continuellement deux voitures stationner sur la rue St. Catherine, coin St. Denis, lorsque le passe de cochers aura été transféré sur la rue De Montigny, déclarant que ceci est impossible.
- Resolu. En conséquence.
6112. Le Chef de Police fait rapport relativement à la lettre de M. M. N. Kellers & Sons, déclarant qu'il n'a jamais été question de laisser stationner un certain nombre de cochers sur la rue St. Catherine, au coin de la rue St. Urbain, après le premier de Mai.
- Resolu. De transmettre ledit rapport à M. Kellers.

6107. Le Chef de Police fait rapport sur l'opportunité d'établir un poste de cochers à la gare du Mile End et de faire disparaître un des postes de cochers situés sur la rue Sherbrooke Ouest, informant le Bureau que, conformément à ce qui a été déjà décidé, dès le mois de Mai prochain, l'un des deux hiorgues du poste connu sous le nom de Sherbrooke, Mainfield et University sera enlevé et que des instructions à cet effet seront données en temps et lieu.
- En ce qui concerne l'établissement d'un poste de cochers à la gare du Mile End, il est à étudier la question et fera rapport.
- Resolu. D'informer le Colonel Bauland en ce qui concerne la première partie du rapport du Chef.
5433. Le Chef de Police fait rapport des absences motivées dans le département de Police, pour la période s'étendant du premier au 15 Avril courant et recommande que le salaire de ceux y mentionnés soit payé en plein.
- Resolu. En conséquence et de prier le Chef de bien vouloir à chaque fois certifier la liste produite.
5043. Le Chef de Police soumet la liste d'un certain nombre d'officiers et de constables qui font presque uniquement le service en habit civil et dont une partie de l'uniforme est en excellent état et recommande de leur donner un habit civil de la valeur équivalente à telle partie de leur uniforme et que les fournisseurs soient autorisés à faire telle substitution dans l'exécution de leur contrat.
- Resolu. Suivant la recommandation du Chef, sujet à l'approbation du département en Loi.
5614. Le Chef de Police soumet la liste de pay "Check Pay List" des officiers et constables pour la période s'étendant du premier au 15 Avril courant, priant le Bureau de l'approuver.
- Resolu. Suivant la demande du Chef avec prière à ce dernier de certifier ladite liste.
6040. Soumis le rapport de l'Inspecteur des Bâtimens approuvé par l'Ingénieur en Chef, concernant une lettre adressée à M. le Commissaire Wanklyn en date du 27 Mars 1914, signée Randall Samirov, concernant le rapport fait par le Chef Tremblay aux Jours pour l'inspection

- des bâtimens.
- Resolu De transmettre ce rapport à M. Randall Davidson pour son information.
6168. Le Chef du département des maladies contagieuses soumet le compte de dépenses occasionnées à la Ville de Montréal par le patient Thomas Clark qui a été interné par l'Hôpital des Variolés du 15 Mars au 7 Avril, à la demande du Conseil Municipal de Lachine, au montant de \$125.94.
- Resolu De transmettre ledit compte au Trésorier de la Cité avec prière d'en réclamer le paiement de la Municipalité de Lachine.
6135. Le Médecin Officier de Santé transmet le rapport de l'Ingénieur Sanitaire au sujet de certaines réparations à être faites au Bain Papineau par le contracteur D. Labonde, recommandant que le contracteur et les architectes soient mis en demeure d'avoir à faire immédiatement les dites réparations.
- Resolu En conséquence de prier le département en Soi de donner suite au rapport du Médecin Officier de Santé.
6134. Le Médecin Officier de Santé transmet le rapport de l'Ingénieur sanitaire re: réparations de la toiture au Bain Turcat, et recommande que le contracteur D. Labonde et l'architecte Trudel soient mis en demeure de réparer la dite toiture.
- Resolu En conséquence de prier le département en Soi, de donner suite à la recommandation du Médecin Officier de Santé.
6130. Le Chef du département des Maladies contagieuses demande pour chacun des médecins inspecteurs une sacoche en cuir pour emporter avec eux lorsqu'ils vont faire leurs inspections, les objets dont ils ont besoin, tels que papeterie, abaisse langue en bois nicotiné pour vaccination, etc.
- Resolu De prier le docteur J. E. Loberge de transmettre une estimation du coût de ces articles.
6128. Le Surintendant des Edifices Municipaux recommande que des réparations soient faites à un hangar appartenant à l'Hôtel de Ville de D. E. Lormier, ainsi qu'à une partie du mur des briques de

- celle bâtime, le coût de ces réparations ne devant pas dépasser \$45.00.
- Resolu De prier le Surintendant d'informer le Bureau si un montant n'a pas déjà été voté pour faire des réparations à cette bâtime.
6125. Le Surintendant des Parcs fait rapport, Re: lettre de M. Cardais en rapport avec la fourniture d'arbres à Notre Dame de Grôles.
- Resolu De transmettre ce rapport à M. Cardais.
6127. Le Surintendant des Marchés recommande la location de l'étal No. 4 situé à l'extrémité Est du Marché Bonsecours, rue St. Paul à M. Albert Linget.
- Resolu Suivant les recommandations du Surintendant des Marchés mais ce dernier sera au préalable s'assurer si M. Mathias Curson, à qui un bail avait été consenti, ne désire pas signer son bail par un avis par écrit transmis à ce dernier.
5848. Le Surintendant des Parcs fait rapport, Re: vieux canons de l'Île Ste. Hélène, informant le Bureau que le sous-ministre de la Milice est prêt à mettre deux vieux canons à la disposition de la Ville de Montréal, pourvu que la ville paie les frais encourus par le déplacement et le transport de ces canons.
- Resolu De prier le Surintendant de transmettre l'estime du coût de ce déplacement et du transport.
6022. Maitre Biscaillon, Avocat, fait rapport et transmet une liste des expropriations qui restent à faire dans St. Louis.
6121. Le Surintendant des Marchés fait rapport sur la demande de M. E. Lefebvre pour location de l'espace vacant, situé en face de la glacière de M. N. Dupont, locataire des étals 67 et 68 dans le Marché Bonsecours et déclarant de ne pas recommander telle location.
- Resolu En conséquence.
5844. Le Bureau des Évaluateurs soumet qu'un honoraire de dix dollars devrait être chargé pour tout certificat d'évaluation donné par son département, ledit certificat étant souvent demandé par les propriétaires dans le but de faire des emprunts sur les bâtimens.
- Resolu De référer au département en Soi pour savoir si la Cité a ce droit.

5774. Le Suintendant de l'Éclairage fait rapport sur le compte de la Compagnie Saraguay pour l'éclairage de l'Hôtel de Ville de Notre Dame de Grâce. (\$252,95).
- Resolu. Se référer au département en Loi pour rapport sur cette réclamation.
6202. Le Trésorier de la Cité transmet une lettre de M. Ducharme demandant qu'il lui soit payé comme compensation par le fait qu'il n'aurait pas eu de vacances annuelles, un mois de salaire.
- Déposé sur la table pour être pris en considération au mois de Mai.
- Soumis une lettre de M. Beaudry Leman, concernant sa nomination comme Ingénieur de la Cité sur la commission des Travaux électriques.
- Déposé sur la table.
6047. Soumis une résolution du Club Chimie, concernant le Bill des Tramways.
- Déposé sur la table pour être pris en considération lors de l'entrevue avec les autorités de la Compagnie.
5817. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: questions relatives à l'enquête Royale tenue par Son Honneur l'Honorable Juge Cannon.
- Déposé sur la table.
5608. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de l'implémentation quotidien des ordures ménagères.
- Resolu. Se déposer sur la table, après avoir complété le dossier, en attendant un rapport ultérieur de l'Ingénieur en Chef.
6178. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 10 Avril 1911, au sujet du débordement des égouts communiquant à la fosse d'épuration dans le quartier Notre Dame de Grâce et des dégâts occasionnés par ce fait.
- Resolu. S'informer le Conseil que cette question est actuellement à l'étude par l'Ingénieur en Chef, et qu'immédiatement que son rapport sera prêt, les Commissaires feront rapport au Conseil, recom-

- mandant de voter les crédits nécessaires pour faire les travaux.
6238. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: taxe pour l'entretien des trottoirs en hiver, déclarant que pour faire disparaître l'anomalie qui existe actuellement et qui consiste pour la Ville, à faire un service dont le coût ne peut être prélevé que l'année suivante, il faudrait faire amender la charte à cet effet.
- Resolu. Se référer ledit rapport à la Commission Spéciale de Législation et de prier de mettre cette question à l'étude.
6104. Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, Re: expropriation de la rue Languevinet, réclamation William Everett, lot No. 10-1074.
- Resolu. Après avoir pris ledit rapport en sérieuse considération, il est de faire rapport au Conseil, recommandant de payer à M. William Everett la somme de \$924,50 pour son terrain, partie du No. 10-1074 nécessaire pour le prolongement de la rue Languevinet, dans le quartier Launier, après déduction dudit montant des deux créances suivantes dues par le nommé Everett, savoir: l'une de \$200,00 à la Royal Trust Company, représentant la Succession Butler, de sorte qu'une quittance et une décharge seront être données pour cette somme par la Royal Trust avant de faire le transport de la propriété à la Cité, et l'autre de \$753,00 à M. M. Georges Marcel Robit, tel que mentionné dans le rapport ci-annexé de M. F. J. Desjardins, et d'autoriser M. Oreste Desautels, notaire, à préparer les titres nécessaires pour effectuer la cession et la vente de la propriété par le nommé William Everett à la Cité de Montréal, tel et ainsi qu'il est déjà autorisé de ce faire par la résolution du Conseil de ville de St. Louis, dont copie devra être annexée à l'acte de vente, et de payer également aux experts, pour leurs services comme tels, savoir, à M. Trefle Charpentier, la somme de \$25,00 à M. B. Damien, la somme de \$25,00 et à M. J. Reeves, la somme de \$25,00, et à M. F. J. Desjardins, la somme de \$51,55 pour ses frais pour examen de titres, recherches au Bureau d'enregistrement, etc., tel que mentionné dans sa lettre ci-annexée, en date du 5 Avril courant, et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer les actes nécessaires, pour et au nom de la Cité.
6108. Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, Re: ouverture de la rue

Languinet, réclamation Lits Mastrantions.

Resolu

Après avoir pris ledit rapport en sérieuse considération, et est de faire rapport au Conseil, recommandant de payer audit Lits Mastrantions une somme de \$3,000.00 pour le terrain requis pour le prolongement de la rue Languinet, portant le no. 10, 10-1792 et d'autrui le Notaire Oscar Desautels, déjà chargé de passer titres pour ladite expropriation, de préparer l'acte de cession de la propriété en question à la Cité de Montréal, pourvu que l'hypothèque de \$1150.00 due à The St. Lawrence Investment Company, qui greève ladite propriété, soit payée et radiée au préalable, et de payer en outre à chacun des experts, M. M. Charpentier, Damiens, et Rever, la somme de \$40.00, suivant leurs comptes ci-annexés, et à M. F. J. Rivailon la somme de \$55.30 pour frais d'examen de titres, et recherches au Bureau d'inspejctement, suivant son compte ci-annexé, et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer les actes nécessaires pour et au nom de la Cité.

6239

Remis le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, déclarant que le 8 Janvier 1910. Jugement a été rendu par la Cour Supérieure en faveur d'un nommé J. W. Allen vs La Ville de St. Louis, pour la somme de \$1800.00 pour dommages causés à l'épouse du Demandeur résultant d'une chute qu'elle aurait faite, le 20 Mars 1908. au coin des rues Laurier et St. Dominique, dans les limites de ladite Ville de St. Louis, par suite du mauvais état de la rue.

La Ville de St. Louis ayant porté cette cause en appel, le jugement a été confirmé le 22 Mars (1911) et cela unanimement.

L'Avocat de la Cité recommande en conséquence de mettre fin à ce procès et aux frais déjà payés et ceux qui ont entraînés ces deux instances en Cour Supérieure et en Cour d'appel.

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant le paiement du mémoire de frais ci-annexé de M. M. Lamothé et St. Jacques, s'élevant à la somme de \$581.05 avec augmentation des intérêts depuis le 28 Mars dernier, sujets à vérification par le Comptable et Auditeur de la Cité, plus le paiement du montant du Jugement en faveur du nommé Allen, le Demandeur, s'élevant à la somme de \$1800.00 avec les intérêts depuis le 18 Janvier 1910. à la date du paiement, et le paiement des frais dus à M. M. Rivailon et Rivard, avocats de la Ville St. Louis, s'élevant à la somme de \$531.15 avec le même calcul à être

fait pour les intérêts, d'après les états mentionnés dans l'état ou récapitulation annexé au présent rapport. Ledites sommes devant être payées en règlement final de la dite action.

5714

Remis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 10 Avril 1911, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport dudit Bureau recommandant de permettre à la Canadian Light and Power Co, d'emmagasiner de l'huile, attendu qu'une erreur s'est glissée dans les avis publiés dans les Journaux en rapport avec l'application de ladite compagnie, ainsi que dans les divers documents et dans le rapport du Bureau des Commissaires, concernant telle application, savoir, les propriétés ou permis est demandé pour emmagasiner de l'huile sont mentionnés comme étant dans le quartier St. Paul, alors qu'elles sont situées dans le quartier Emard.

Resolu.

De référer ledit rapport à l'Ingénieur avec instructions de donner avis à la Canadian Light & Power Co, de publier de nouvelles annonces corrigées, et de produire une nouvelle application, et de corriger son rapport et celui de l'Inspecteur des Bâtimens en conséquence.

Ajournement.

M. Sureau

M. Desjardins

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires, tenue le 28 avril 1911, p. 20.

Présents

M. M. les Commissaires Lachapelle,
Aucy
Dupuis
Waukiy.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle préside l'Assemblée.

6048. Soumis une communication de M. Jas. Charlebois, devinateur, demandant qu'il lui soit fait une avance de \$500.00 sur le prix du contrat qu'il a obtenu pour l'éclairage de l'adresse à être présentée au Roi George V.

Resolu D'informer M. Charlebois que le Bureau regrette de ne pouvoir se rendre à sa demande.

5968. Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant que le privilège de vendre des bouquets, rafraichissements, etc. dans les squares Viger et St. Louis, pour l'année commençant le premier Mai 1911, et finissant le premier Mai 1912, soit accordé aux mêmes concessionnaires et aux mêmes conditions que les années dernières, ces personnes ayant, dans le passé, donné satisfaction.

Resolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil recommandant que les privilèges suivants soient accordés pour l'année 1911-1912.

Square St. Louis A. Peladeau loyer annuel \$50.00
Square Viger, coin Craig St. Hubert & Gravel, loyer annuel 100.00
Square Viger, coin Craig St. Hubert, F. X. Bennett, loyer annuel 100.00
Square Viger, coin St. Michel, P. Girard, loyer annuel 50.00
aux conditions mentionnées audit rapport du Surintendant des Parcs.

Le Bureau prend en considération une lettre de la Compagnie du Pacifique Canadien, s'opposant à la fermeture de la rue Stadacona par la Canadian Quebec Northern Railway Co.

Resolu De prier M. M. les Echevins L. A. Lapointe et Gauthier, M. Poulet, représentant la Canadian Northern Railway et M. Mc Nicoll, au son représentant, de rencontrer le Bureau, Vendredi le 28 courant, à 11 heures a. m., au sujet de la dite rue Stadacona.

X Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de la réorganisation du département des Reclamations.
Resolu De référer cette question à un comité spécial composé de M. M. les Commissaires Aucy et Dupuis, et du Secrétaire du Bureau, pour rapport.

6270. Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont Royal, recommandant que le privilège de prendre des photographies au Parc Mont-Royal, soit accordé à M. L. E. Pichand, pour une période de cinq ans.

Resolu De prier M. Pichand, de rencontrer le Bureau, vendredi prochain, le 28 courant, à 10.30 heures a. m. à ce sujet.

6234. Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage, informant le Bureau que les contrats pour la fourniture des bees incandescents à gaz, à l'usage des différentes maisons municipales, se termineront le premier Mai prochain, et demandant d'être autorisé à renouveler les arrangements existants avec les compagnies aux mêmes prix et conditions, pour une période d'un an.

Resolu De retourner ledit rapport au Surintendant de l'Eclairage pour savoir quels sont les endroits où il y a des bees à gaz, combien il y en a et pourquoi ces bees à gaz sont employées.

5210. Soumis un rapport du Surintendant d'Élagage, approuvé par l'Ingénieur en Chef, au sujet du déplacement de la tour et de la statue appartenant à la Canadian Northern Quebec Railway à l'intersection des rues Valin et Ontario.

Resolu De retourner ledit rapport à l'Ingénieur en Chef avec prière de rencontrer le Bureau à ce sujet.

6254. Soumis une communication de la Canada Horse Show Association, adressée au chef du département des Incendies, priant ce dernier de vouloir bien agir comme juge dans un concours qui aura lieu le 5 Mai prochain.

Resolu D'autoriser le Chef du département des Incendies, s'absentant pour cette fin, suivant la demande verbale qu'il a faite au Bureau.

6313. Soumis une communication de M. l'Echevin Proulx demandant la construction d'un trottoir sur le chemin de la Côte des Neiges, sur l'Avenue Profalgar, sur le boulevard et sur l'Avenue Patineau.

Resolu De referer cette demande à l'Ingénieur en chef

5698. X Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, approuvé par l'Ingénieur en chef, au sujet des Portes de police et de feu des quartiers Mont Royal et Rosemont.

Resolu De compléter le dossier en cette affaire et de referer le tout au département en Loi pour savoir si rapport doit être fait au Conseil pour accepter ces portes, et si oui, de faire rapport au Conseil en conséquence.

5276. Soumis un extrait du rapport du Secrétaire de l'Assistance Publique pour le mois de Mars 1911.

Deposé.
A Journelement
L. M. Dupuis.
P. Senecal

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 26 Avril 1911, n. 21.

Présents,
M. M les Commissaires Lachapelle
Aucy
Dupuis
Wauhlyon

En l'absence de Monsieur le Maire M. le Commissaire Lachapelle préside l'assemblée.

M. Robitaille, contracteur pour la fourniture des chaux, se présente devant le Bureau et demande d'être autorisé à fournir ses chaux sur ses locaux au lieu de congédier à ceux des constables qui en demandent.

Resolu Que le Bureau ne peut accorder cette autorisation et que M. Robitaille ait à s'en tenir aux termes de son contrat.

M. l'Échevin Lavallée, se présente devant le Bureau et demande que la résolution du Bureau à l'effet de changer le poste de la rue Ontario, coin Amherst, soit amendée en ce sens, que la première voiture sera placée immédiatement à l'est de l'entrée principale du Marché St. Jacques, sur la rue St. Jacques, les autres voitures devant suivre sur la rue Ontario jusqu'à la rue Wolfe puis sur le côté ouest de cette dernière rue.

X Qu'après que le rapport recommande ce changement est actuellement sur la table du Conseil, M. Lavallée, s'engage, avec l'assentiment des Commissaires, à proposer un amendement audit rapport, dans le sens indiqué plus haut.

M. l'Échevin Leclaire se présente devant le Bureau et attire l'attention des Commissaires sur le mauvais état des portes de pompier No 114 et demande la reconstruction dudit porte.

Resolu De referer cette demande au Chef du département des Incendies pour rapport.

M. l'Échevin Leclaire demande si les rues suivantes sont en état de recevoir du pavage, et si oui, de les mettre sur la liste des rues à paver cette année, savoir: Denis, de Duluth à Mont Royal, Rivard, de Duluth à Mont Royal, Hôtel de Ville, de Duluth à Mont Royal, Sanguinet, de Duluth à Rachel, Drolet, de Duluth à Rachel, Drolet de Manneville à Mont Royal,

Mariages, de St. Hubert à St. Denis, Marianne et Laval à St. Laurent.

Resolu De référer cette demande à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Il
Resolu De prier l'Ingénieur en Chef de rencontrer le Bureau au sujet des réparations à faire aux pavages pémanents.

Le Lieutenant Colonel Labelle se présente devant le Bureau et demande un octroi de \$3,000.00 pour l'arsenal du 65^e régiment, suivant les pouvoirs qui ont été accordés à la Cité, en vertu des amendements à la Charte de 1911.

Le Président informe le Lieutenant Labelle, que la Ville ne peut rien faire pour le moment, vu qu'elle n'a pas l'argent disponible pour cette fin, mais que sa demande sera prise en considération lors des votes des prochains budgets.

Il est
Resolu De prier l'Avocat en Chef de la Ville d'aviser le Bureau si d'après la loi, telle que portée à la dernière session, au sujet du Bill de la Compagnie des Tramways, la Ville peut traiter avec d'autres parties que la Compagnie des Tramways indiquée dans la loi.

6390. Soumise une lettre de M. M. Pelissier, Wilson et St. Pierre, demandant la protection de la Police, au cours d'une procession qui sera organisée par la "May Day Conference" le premier Mai.

Conformément au Statut concernant ce cas, le Chef de Police est prié de s'entendre avec Son Honneur le Maire à ce sujet.

Soumises des lettres de recommandation en faveur de M. Raoul Chepleau, qui désire faire application pour une position au département des Licences.

Resolu De référer au Supplément du département des Licences.

Soumises des lettres de recommandation en faveur de M. Philippe Lalpé qui fait application pour une position au département des Chemins.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef.

6317 Soumise une offre de la Guader Montreal Land Co. de céder à la Cité, ces parties de rues Bonlevée et Allard, dans le quartier Emard, qui se trouvent aux intersections dudit rue et de la rue Davidson, les dites parties de rues étant indiquées et marquées en rouge sur le plan qui accompagne ladite offre.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter lesdites parties de rues, gratuitement et sans conditions, après approbation par l'Ingénieur en Chef.

6321 Soumise une communication de M. Jules Guéreau, Sous Greffier de la Cité, invitant les Commissaires à assister à une assemblée de la Commission Spéciale, Re: Achat de la Montreal Water & Power Co.
Référé sur la table.

6130. Soumise un rapport du Chef du département des Maladies Contagieuses, demandant de faire acheter des sacs en cuir, pour les médecins Inspecteurs, le coût d'indites sacs devant s'élever à la somme de \$70.00.

Resolu D'autoriser le Chef du département des Maladies Contagieuses à s'entendre avec l'Archiviste Général pour faire acheter lesdites sacs, le coût devant être chargé sur l'appropriation votée pour les frais d'entretien du département d'Hygiène.

6318 Soumise une communication du Secrétaire Trésorier de la Ville d'Outremont, demandant qu'il lui soit payé un intérêt sur un montant de \$4,845.55, surplus d'un dépôt fait en Juillet 1910.

Resolu D'autoriser le Trésorier de la Cité à offrir à la Ville d'Outremont le montant d'intérêt dont la ville a bénéficié sur le dit montant soit 3%.

6319 Soumise une communication de M. Ernest Pelissier adressée à M. le Commissaire Haubly, demandant que la ville parte au Conseil Privé, à ses frais, une cause de Rey vs la Cité, pour faire décider si la ville est responsable civilement des arrestations ou des arrêts commis par ses officiers, dans l'exécution de leurs fonctions.

Resolu De référer au département en Loc pour rapport.

6320 Soumise une communication d'un Monsieur John Mack,

se plaignant 1°. du débordement de l'égout sur la rue Mahon, quartier Notre Dame de Grâce, 2°. Du fait que le Bureau de police dudit quartier, éte fermé il y a quelques mois, sans avis aux résidents, et 3°. des mauvaises conditions de transportation au centre de la ville par le Montreal Street Railway.

Resolu De réplier ladite lettre au Surintendant des Egoûts, pour ce qui regarde la première question, et d'informer M. Mack, que la deuxième question ne relève pas des autorités municipales, mais des autorités fédérales, et que la troisième question sera prise en considération si la ville en vient à un arrangement avec le Montreal Street Railway.

6327 Soumise une lettre de Phe Lachine, Jacques Barkis and Maisonneuve Railway Co. adressée au Greffier de la Cité, transmettant un plan démontrant les lignes de chemins de fer touchant à la rue Iberolle, copie dudit plan ayant été envoyée au Comité des Chemins de Fer et Canaux pour approbation.

Resolu De réplier ledit plan, ainsi que la lettre à l'Avocat en Chef de la Cité.

Approuvément.

L. N. Dupuis.
L. Sévéal

Dans l'après midi, les Commissaires se rendent à la Commission du Hâve, pour discuter avec cette dernière.

L. N. Dupuis.
L. Sévéal

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 28 avril 1911, à 21.

Présents

M. M. les Commissaires M. Lachapelle
Dupuis
Finney
Wanklyn.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle prend l'assemblée.

X Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: postes de police et de feu des quartiers Mont Royal et Rosemont, déclarant, en réponse à une demande du Bureau des Commissaires, que les documents annexés audit rapport font voir que les travaux pour la construction de ces dits postes ont été faits conformément aux plans et devis, savoir, le certificat de M. Chauvel, en date du 21 Avril courant, ainsi qu'un certificat de l'architecte Montbiand, qui déclare que les entrepreneurs M. M. Martincau et Pénovéau, ont terminé leurs travaux suivant les plans qui ont été faits par lui-même, et déclarant que les Commissaires ont le pouvoir de faire payer ces entrepreneurs par le trésorier et d'ordonner la prise de possession de ces deux postes par les pompiers et la police.

Resolu En conséquence d'autoriser le paiement du compte des entrepreneurs M. M. Martincau et Pénovéau, s'élevant à la somme de \$17,551.00 et d'ordonner la prise de possession de ces deux postes par les pompiers et la police.

X Soumis un projet de M. M. Hegan et Dillas contracteurs pour la construction de l'égout de la rue Sheboko au sujet de dommages causés à la bâtisse dite Linton Apartments.

Resolu De réplier au département en Loi pour rapport.

X Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité approuvé par l'Ingénieur en Chef, au sujet de terrains appartenant à la M. L. H. & N. Co. et dont la Cité a pris possession pour construire la rue conduisant à la traverse de Longueuil.

Resolu De réplier au département en Loi pour rapport.

X Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, approuvé par l'Ingénieur en Chef, au sujet d'une demande de M.

X Charles Demman de faire certains changements à une baine
située no. 1517 Avenue du Parc.
Resolu De referer au département en Loi pour rapport.

Soumis une lettre de M. le Notaire P. A. Durov, au sujet de
la propriété de la succession Hudon sur la rue du Champ de
Mars.

Resolu De referer au département en Loi avec prière de s'aban-
cher avec le Notaire Durov.

Le Chef de Police recommande que le Lieutenant de police
Belle du poste no. 23. occupe avec sa famille le haut de l'edi-
fice municipal que la ville possède dans le quartier Notre-
Dame de Grâce, et ce en vue d'un meilleur service de surveil-
lance.

Resolu Suivant que recommandé.

Le Bureau prend en considération l'offre de M. Rochauel en échange
de son privilège d'exploiter un établissement de photographie
dans le Parc Mont Royal, ladite offre étant de \$100.00
par année pour cinq ans, avec engagement par le conces-
sionnaire de faire certaines réparations au kiosque.
Après entente avec l'Échevin Lavallée et le concession-
naire actuel Pachand, il est

Resolu De donner instructions à l'agent des achats et des ventes
de demander des soumissions au plus offrant pour
ce privilège, suivant le cahier des charges établi.

6124. Soumis une lettre de M. J. Archambault, Avocat, se plai-
nant que le règlement la fermeture des établissements
de billard et de quilles n'est pas observé.

Resolu De referer au Chef de police pour rapport supplé-
mentaire si les plaintes sont fondées.

6294. Soumis une lettre du Chef du département des Incen-
dies concernant le fonds de retraite des pompiers, et se
commandant qu'une somme suffisante soit votée
pour combler les déficits probables dans ce fonds, d'ici à la
fin de l'année.

Resolu De referer au département en Loi pour savoir si la Cité a ce
droit et en quelle manière elle peut le faire.

6100. Soumis une lettre de M. J. E. Vanica, Ingénieur, concernant une cause
qu'avait l'ancienne municipalité de Beauvillage contre son entrepre-
neur d'égoûts, et transmettant son mémoire d'honoraires au montant
de \$150.00.

Resolu D'approuver ledit compte au montant de \$150.00, sujet à approba-
tion de l'Ingénieur en Chef et de l'Avocat en Chef de la Cité.

5814. Soumis le rapport de M. F. C. Laberge, autre fois Ingénieur du village
de Ahuntic, au sujet d'un contrat pour la plantation d'arbres
par l'Eastern Townships Nursery Co. dans la rue St. Claire,
quartier Ahuntic.

Resolu De referer au département en Loi pour rapport supplémentaire
au rapport de l'Avocat de la Cité en date du 1^{er} Avril cou-
rant.

5240 Soumis le rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'In-
génieur en Chef, concernant les terrains à être expropriés
pour l'ouverture des rues Royce, Sherbrooke et finet dans le quartier
Longue Pointe, transmettant un état préparé par M. J. A.
Beauchamp, notaire, démontrant toutes les propriétés qui ont
été achetées à date, pour l'ouverture des dites rues, et les noms
des propriétaires qui n'ont pas encore consenti à vendre leurs
terres pour l'ouverture de ces dites rues, un plan est annexé
audit rapport.

Resolu De transmettre au département en Loi avec prière de fournir
les procédures d'usage.

Le Secrétaire de l'Association St. Jean Baptiste transmet une
résolution de ladite association, prise à une assemblée te-
nue au Monument National le 9 Avril courant, concernant
le numérotage des rues, et les noms historiques qui devraient
être substitués aux numéros qui désignent actuellement
certaines rues.

Resolu De referer à la Commission spéciale nommée par le Conseil à
cette fin.

Il est
Resolu D'adresser une lettre à tous les échevins, les priant de fournir
une liste de rues autres que celles qui sont déjà recommen-
dées par les Commisaires au Conseil, pour être passées
formellement et de s'assurer si les rues qu'ils demandent

sont en condition de recevoir du pavage permanent, de
manière que les Commissaires soient en mesure de
soumettre au Conseil une liste supplémentaire de rues
à paver pour approbation et pour octroi de nouveaux
credits.

Apurement.

L. Levesque

L. N. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 28 Avril 1911, p. 21.

Présents.

M. M. les Commissaires Lachapelle
Ginty.
Gibbins.
Wanklyn.

En l'absence de Son Honneur le Maire, le Commissaire Lachapelle préside l'assemblée.

X Le Bureau prend en considération l'extrait d'un procès verbal d'une
assemblée du Conseil tenue le 19 Décembre 1910, d'effet de renou-
ver au Bureau des Commissaires un rapport recommandant
l'établissement d'une ligne homologuée dans l'Avenue Montclair
pour réconciliation.

Résolu De faire rapport au Conseil que le Bureau ne peut suggérer
pour le moment aucun moyen d'obvier à la difficulté qui
s'élève par le fait que la Ville de Westmount refuse de coopérer
avec la Cité pour l'établissement de ladite ligne homologuée.

X Le Bureau prend en considération le rapport de l'Avocat en
Chef de la Cité, Re: Guindon vs La Cité de Montréal; décl-
rant que M. Guindon a fait une poursuite contre la ville
pour faire annuler le règlement No. 43 par la Municipalité
du village de St. Laurent avant son annexion, concernant
l'ouverture des rues Chapleau, Duperré et Marianne, et
aussi pour faire déclarer illégal le rôle spécial de répar-
tition fait par la Cité, pour recouvrer le coût de cette ex-
propriation, et déclarant en outre que le Cour Suprême
a déclaré la requête de M. Guindon bien fondée et a mis de côté
le rôle en vertu duquel M. Guindon était appelé à payer
une somme de \$8,911.97 et qu'il n'y a pas lieu d'appeler de ce
jugement.

Résolu En conséquence, de faire rapport au Conseil, recommandant
le paiement des frais s'élevant à la somme de \$105,800 M. M.
Monty et Duranleau, Avocats, du requérant.

X Le Bureau prend en considération le rapport de l'Avocat
en Chef de la Cité, déclarant que poursuites ont été intentées
contre la ville St. Paul, l'une au montant de \$10,000 de
dommages à l'instance de Mme Marie Louise Levesque, et

également par elle au montant de \$ 5,000.00 contre le Chef de police de la Ville St Paul, pour arrestation illégale, sur accusation de tenir des maisons de débauches.

Le Jugement des Juges de Paix condamnant deux des filles dudit Tebock à deux mois de réforme, et acquittant le père et sa fille Marie Louise, fut renversé en Appel, et de là les deux poursuites en dommages, et depuis les deux causes sont restées en suspens et l'Avocat en Chef recommande le règlement de ces actions, suivant l'offre comprise dans la correspondance des avocats, en effectuant le paiement des frais, savoir, Beaudin Lorange & Co, \$ 235.65, et à Tailleur Rouin et Morin, \$ 212.01 et \$ 160.50, faisant en tout \$ 798.35.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Le Bureau prend en considération le rapport du Chef de Police recommandant.

10. L'établissement d'un poste de cochers sur la rue St. Dominique, puis la rue Bernard, pour 12 voitures, le kiosque devant être placé au coin de la rue Bernard et de la rue St. Dominique, du côté Est de cette dernière, sur le terrain vacant situé à cet endroit, la tête des chevaux tournée vers la rue Bernard et

11. L'établissement d'un poste de cochers sur la rue Dorchester, pour 12 voitures, en face du canal Dufferin, entre les rues St. Urbain et Chenneville, sur le côté sud de la rue Dorchester, à dix pieds du coin est du canal, le kiosque devant être placé à dix pieds du coin sud du canal, la tête des chevaux tournée vers l'est, et ce, afin de diminuer le nombre des cochers qui se trouvent au coin des rues St. Urbain et Ontario, par suite de la fusion des deux postes Ste. Catherine et St. Urbain et Ontario et St. Urbain.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une résolution soit adoptée à l'effet d'autoriser le Bureau des Commissaires à établir les dits postes.

Resolu X Soumis le rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef sur l'application de la Central Real Estate Co.

Limites pour permission d'installer des postes en fer dans le territoire sur le côté Nord de la rue Notre Dame Ouest en face des Nos, 143 et 151, entre les rues St. Pierre et St. Jean.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant que telle permission

soit accordée pourvu que les postes en question ne soient pas ouverts après l'heure du matin, et que le dit privilège soit sujet aux provisions des règlements 45 et 360 et de leurs amendements finis et finis.

X Soumis le rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant que les permis suivants soient accordés.

1. The Grand Trunk Railway Co. de construire un hangar No. 1885, rue Aguedes, quartier St. Joseph.

2. Luc Ducharme, de recevoir en magasin, et vendre du bois de chauffage, du charbon, foin et grain, sur le lot No. 1428 Boulevard St. Laurent, quartier Faubourg.

3. The Canada Sugar Refining Co., Ltd, de construire un entrepôt sur le lot No. du cad. 735 à 740, côté nord ouest des rues Condi et St. Patrick, quartier Ste Anne.

4. Samuel Ryan, pour enmagasiner et vendre de la gazoline dans un Bowser Tank (réservoir) sur le lot No. du cad. 1488 rue Parthenais, quartier Ste Marie.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant et d'accorder tel permis.

X Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtimens approuvé par l'Ingénieur en Chef, concernant l'incendie de la maison de rapport appelée "Mountain View" la propriété de M. Jarry et transmettant en même temps une annonce du Star, recommandant la location de cette maison comme étant à l'épreuve du feu. Déposé.

X Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef concernant la construction de trottoirs permanents et transmettant une liste des rues par quartier, où les dits trottoirs doivent être construits.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$ 520,000 soit mise de côté pour faire les dits trottoirs et de passer une résolution à l'effet de prier le Commissaires de préparer des cahiers de charges et de demander des soumissions pour la confection des dits trottoirs.

X Soumis le rapport du département en Loi, recommandant qu'une police acquittée soit payée à M. H. Larivière, comme ayant appartenu au département des Incendies depuis le 28 Janvier 1888 jusqu'au premier Mars 1910, et ce en vertu de la résolution

du 18 Janvier 1875.
Resolu De faire rapport au Conseil suivant que recommande:

X Soumis le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, recommandant de payer une police acquittée de \$1,000 à M. Louis Charon, qui a appartenu au département des Incendies de puis le 16 Mai 1883 au premier Mai 1910, en vertu de la résolution du 18 Janvier 1875.

Resolu De faire rapport au Conseil suivant que recommande:

X Le Bureau prend en considération un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef sur la requête de M. A. Cascard, J. A. Handfield, demandant la permission d'ériger une marquise au no. 94 de la rue St. Marc et recommandant que telle permission soit accordée.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'accorder telle permission et qu'un bail sous seing privé soit préparé à cette fin sous la direction de l'Inspecteur du Revenu.

X Soumis le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, recommandant de payer une police acquittée de \$1,000 aux héritiers de feu M. J. Stewart, en vertu de la résolution du Conseil du 18 Janvier 1875, ledit Stewart ayant appartenu à la brigade de feu du 3 Décembre 1877 au 23 Avril 1888.

Resolu De faire rapport au Conseil suivant que recommande:

X 6309 Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, recommandant qu'il soit procédé immédiatement à l'expropriation d'une rue dans le quartier de la Côte des Neiges, d'une largeur de 66 pieds, dont le centre concordera jusqu'à la ligne de division no. 110 et 112 des plans et livre de renvoi officiels du cadastre du village incorporé de la Côte des Neiges, telle que parcellée par leurs propriétaires respectifs, en partant du chemin principal et en passant sur le lot nos. 78 et 79 des dits plans et livre de renvoi, et élargi et ouvert le chemin de la Côte St. Joseph, à partir de l'angle de ce dernier chemin, sur le lot no. 79 desdits plans et livre de renvoi, et en longeant les lots Nos. 79, 70, 69, 71, 72 et 82 jusqu'au lot 70 desdits plans et livre de renvoi officiels du village de la Côte des Neiges.

Resolu En conséquence, de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de faire préparer un plan pour cette expropriation

avec description des propriétés à exproprier et au Président du Bureau de l'Évaluation de faire un tableau de l'évaluation desdites propriétés et de transmettre le plus tôt possible ledit plan et tableau au département en Loc.

X Soumis le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité et des experts recommandant le règlement de certaines réclamations comme suit:

5086. Henry G. Telfer, chute sur trottoir	
Jugement, au demandeur	\$2,500
Int. depuis le 5 Avril 1911.	
Frais à Grandshaw & Co	275,80
6151. Jse. Paul homme, voiture bécote	30,00
5771 et 5825. P. B. Maurice, Inondation, 35 et 25	60,00
6009. Delle S. M. Ellis, chute sur trottoir	
En règlement final.	300,00
Re: H. G. Telfer vs Cité, compte du Dr J. M. Elder.	25,00

Re: Dr Génieus, M. V. services professionnels. 9,25
formant une somme totale de \$3,700,05

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le règlement desdites réclamations et le paiement desdits comptes.

X Soumis un rapport du payeur de la Cité, approuvé par le Trésorier, demandant que son département soit pourvu d'une automobile pour faire la paie des Journaliers et ouvriers de la Cité, et déclarant que par ce fait la ville économisera une somme de \$500,00 par semaine.

Resolu En conséquence de faire rapport au Conseil.

Il est Resolu Que le Chef du département des Incendies soit prié de concert avec l'Ingénieur en Chef et le payeur de la Cité de faire le choix des automobiles que le Bureau entend recommander au Conseil d'acheter pour l'Ingénieur en Chef et le payeur de la Cité, et de faire rapport le plus tôt possible.

Soumis une lettre de M. F. H. Pelcher, de la Montreal Water and

Cover les, demandant qu'il soit posé un timbre d'alarme dans la cour de ladite compagnie, ledit timbre devant être relié avec le système d'alarme télégraphique de la Ville. Le chef du département des Incendies déclare n'avoir aucune objection.

Résolu D'accorder la demande pourvu que la dite personne assume toute responsabilité et sans préjudice à ses droits et sans frais.

5647. Le Bureau prend communication du rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, concernant le "Grosvenor Apartment Ltd".

Résolu De prier l'Inspecteur des Bâtimens de faire rapport et d'informer le Bureau comment il se fait que cette bâtisse a été construite vers 1905 et que ce n'est qu'après que les citoyens ont attiré l'attention des autorités sur le fait qu'il n'y avait pas d'appareils de sauvetage que des démarches ont été faites pour en ordonner la pose et ce, seulement en 1911.

Il est

Résolu De prier le Chef du département des Incendies de faire rapport
1. Sur l'incendie de la maison de rapport dite "Mountain View Apartments" et aussi pour tout incendie considérable ou il sera jugé par lui important et intéressant de faire rapport.

2. De faire l'inspection de toutes les maisons de rapport dites "Apartments" dans la Cité, au point de vue de la sûreté.

Il est

Résolu De prier l'Inspecteur des Bâtimens de faire rapport pour informer le Bureau comment il se fait que les maisons sur la rue Craig, de la rue Bonsecours allant à l'Ouest, des deux côtés, sont en bois et même que les réparations qui se font après que lesdites maisons ont été incendiées, sont faites encore en bois, et qu'il en est de même dans plusieurs rues, pour ainsi dire, presque toutes les rues de la ville.

Il est

Résolu. De prier l'Ingénieur en Chef de voir immédiatement à donner suite à l'expropriation du Chemin de la Côte des Neiges. Ladite Expropriation étant maintenant faite et la ville

propriétaire, rien ne devrait empêcher maintenant que les travaux se fassent immédiatement.

Gouvernement,

L. N. Dupuis.

L. N. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires, tenue le 29 Avril, 1911, à 7H.

Présents.

M. M. Les Commissaires Lachapelle
Ainley
Dupuis
Wauchope

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle préside l'assemblée.

6097 X Soumis un rapport du Chef de Police, recommandant le paiement d'une somme de \$350.00 à M. Emery Lapierre, contracteur, pour l'installation des ferrures du portail No. 13, ainsi qu'un rapport du Surintendant des Bâtimens, approuvé par l'Ingénieur en Chef, déclarant que l'ouvrage est terminé d'après les devis, et recommandant le paiement dudit compte.

Resolu En conséquence.

6387 X Soumis un rapport du département en Loi, Ré: travaux à faire sur le Chemin de la Côte des Neiges, la rue de la Montagne et De-Cellis, recommandant qu'il soit procédé immédiatement aux travaux sur ces rues, qui risquent d'être élargies par expropriation, l'Échevin Furd'homme, présent à l'assemblée réclame ces travaux, en d'urgence qu'il y a de prendre possession avant le premier Mai pour éviter la tacite reconduction de baux, qui pourraient être réclames par les locataires. L'Inspecteur de la Cité, appelé devant le Bureau, reçoit instructions de procéder à ces travaux immédiatement et de faire un plan pour indiquer où sont les arbres avec indication de ne pas couper ces arbres avant d'en avoir conféré avec le Bureau des Commissaires.

Il est.

Resolu De donner les instructions à l'Ingénieur en Chef, de faire publier une avis dans les journaux, informant les contribuables au intérêt d'avoir à faire les connexions d'éclairage, d'aqueduc et de gaz avant que les travaux permanents de pavage soient faits.

Il est.

Resolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef à l'effet

que lorsqu'un permis est demandé pour ouvrir une rue pavée en asphalte, un employé de son département se rendra sur les lieux et trace, et marque, sur le pavé même l'endroit où la coupe au tronçonneuse sera faite au moyen d'une arceau et non d'une hache ou marteau sur la couche d'asphalte.

Il est.

Resolu De prier l'Inspecteur des Bâtimens, M. Chausse, de faire rapport, Ré: permis de construction délivré au propriétaire du "Montain Thier", savoir,

- 1°. Le prix de la construction déclaré par le ou les propriétaires ou contracteurs, lorsque le permis de construire a été demandé.
- 2°. Le montant qui a été chargé pour le permis octroyé.
- 3°. Si les plans ont été examinés avant de délivrer le permis.

5374 X Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, au sujet de l'Aqueduc de Beauvillage.

Soumis à ce sujet, les rapports du Surintendant de l'Aqueduc et de l'Ingénieur en Chef. Après mûre étude et délibération et conformément aux recommandations contenues dans les dits rapports, il est.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant, en vue d'en arriver à un arrangement final, qu'une somme de \$19,000 soit payée à M. Foucher, propriétaire dudit Aqueduc, comme prix d'achat, tel que le fait se trouvait à l'époque de la dernière évaluation faite par M. Leroy, Surintendant de l'Aqueduc.

Liste des rapports du Bureau des Commissaires au Conseil.
Assemblée du 1^{er} Mai, 1911.

- 1°. Recommandant la construction de trottoirs permanents.
- 2°. A l'effet de régler certaines réclamations au montant de \$3200.00.
- 3°. A l'effet de payer une somme de \$3175.55 re: Exp. rue Langlois.
- 4°. A l'effet de payer un compte de \$3106.71 à M. F. C. Sabage.
- 5°. A l'effet de payer \$3058.97 re: cause M. Allan vs la Cité.
- 6°. A l'effet de régler la réclamation à M. A. F. Vincent.
- 7°. A l'effet de payer une somme de \$1051.55 re: Exp. rue Langlois.
- 8°. A l'effet d'accorder une indemnité de \$1,000 à Mme Vve W. J. Sébastien.
- 9°. A l'effet de régler deux causes contre le Chef de Police V. A. Paul.
- 10°. A l'effet de régler la cause Charbonneau vs la Cité.
- 11°. A l'effet de payer \$10580 à M. M. Monty & Durand.

- 17°. A l'effet d'accorder les privilèges pour le rente des rafraichissements dans les Squares Tiger et St. Louis.
- 18°. A l'effet d'établir une ligne homologuée sur l'avenue Montblanc.
- 14°. A l'effet d'établir deux portes de caches.
- 15°. A l'effet de répondre à une question de M. l'Échevin Marcil.
- 16°. A l'effet d'accorder une police acquittée à M. N. Lavoie.
- 17°. A l'effet d'accorder une police acquittée à M. L. Charon.
- 18°. A l'effet d'accorder une police acquittée à M. P. Johnson.
- 19°. A l'effet de permettre à Central Real Estate Co. d'implanter une trappe.
- 20°. A l'effet de permettre à Samuel Ryan de vendre de la gazoline.
- 21°. A l'effet de permettre à Can. Sugar Ref. d'ériger un entrepot.
- 22°. A l'effet de permettre à Grand trunk d'ériger un hangar temporaire.
- 23°. A l'effet de permettre à Luc. Ducharme d'avoir une cour à bois.
- 24°. A l'effet de permettre à Pacaud & Handfield d'ériger une marguise.
- 25°. A l'effet d'incorporer The Knights of the Round Table.
- 26°. A l'effet d'incorporer Catholic Girls Club.
- 27°. A l'effet d'incorporer Yachting Club of Canada.
- 28°. A l'effet d'acheter l'Aqueduc de Beauvoisine

A. J. Ouellet
 L. M. Dupuis.
 L. Sévère

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 1er Mars 1911, a.m.

Présents.
 M. M. Les Commissaires: Warblyw
 Ainey
 Dupuis
 Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Warblyw préside l'assemblée.

5793. Soumis une demande de l'Inspecteur des Bâtimens, pour permission de s'absenter pour assister à l'exposition de The Municipal City Planning qui aura lieu à Philadelphie, les 15, 16 et 17 Mai courant.
 Résolu D'informer l'Inspecteur des Bâtimens que le Bureau ne peut acquiescer à sa demande pour les raisons des travaux pressants de son département.

6295. Le Directeur de l'Assistance Municipale, demande la permission d'abonner son département à la revue philanthropique au prix de 27 francs, ainsi de se procurer les ouvrages qui pourraient intéresser son département, les sommes nécessaires à cette fin devant être prises à même son fonds contingent.
 Résolu D'autoriser le Directeur de l'Assistance Municipale à ce faire.

5243. Soumis un extrait des minutes d'une assemblée du Conseil, en date du 16 Janvier 1911, concernant le règlement No. 367 qui abaisse à la taxe de l'eau pour les hôpitaux et renvoyant le dit règlement au Bureau des Commissaires pour examen et rapport, pour ce qui concerne la partie dudit règlement se rapportant aux refuges publics.
 Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'un règlement devrait décréter que toute institution reconnue d'utilité publique par le Conseil de Ville, sur rapport des Commissaires, ne paiera que 25% de la taxe d'eau imposée sur telle institution. L'eau employée pour aucune industrie exploitée par aucune telle institution sera payée au mètre et aux prix ordinaires.

5233. Soumis une lettre de l'Union Mutuelle des Employés civils de Montréal, Re: fonds de pension pour les vieillards et pour les employés civils en général.

Resolu De referer au Contrôleur et Auditeur pour considerations lorsqu'il fera son rapport Re: fonds de retraité.

L'Échevin Boyd se présente devant le Bureau et se plaint des mauvais états de la rue Louis entre la rue Prince Arthur et Mil-tou.

Reféré à l'Ingénieur en Chef.

6181. Soumis une communication du Trésorier de la Cité, remettant de certains inconvénients dans le travail de son bureau par le fait que les agents d'immeubles consultent les rôles à toute heure du jour, et commande que certains heures soient fixées pour permettre l'examen de ces rôles.

Resolu De referer au département en Loi pour savoir s'il peut être fait suivant le desir du Trésorier.

5027 Soumis la requirition No. 10 du surintendant que des Impressions et de la papeterie, pour impressions et effets de bureau. Ladite requirition est approuvée.

5370. Soumis le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: droits et obligations de la Cité, en ce qui concerne la Montreal Water & Power Co. au sujet de la demande des résidents de la rue Hutchison, concernant la pose d'une conduite d'eau dans ladite rue.

Resolu De faire rapport au Conseil, suivant que recommande par l'Avocat en Chef, à l'effet d'indemniser ladite compagnie de poser ladite conduite.

6363 Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture de sou-missions pour machineries requises pour la construction de pavages et de trottoirs en ciment, et ce en présence des ingénieurs, savoir:

Soumissions.

1. The International Agency	Chèque déposé	\$126.15
2. J. A. Morrison	Chèque déposé	238.00
3. F. W. Hapkin & Co	Chèque déposé	2,020.00
"	"	1,900.00
"	"	970.00
4. The Adams Machinery Works Co	"	2,170.00
5. Williams & Wilson Limited	"	2,500.00

6. The London Concrete Machinery Co.	Chèque déposé	\$1600.00
Chèque signé The Paris & Hill Mach. Co.		
7. Canada Land and Concrete Co.	Chèque déposé	780.00
8. Murrens Limited	"	3,954.80
9. Canadian Franbanks Co.	"	50.00
10. Fauchard Fils	"	3,350.00
11. Coverhill & Leamont	"	50.00
12. Jencks Machine Co.	"	220.00
13. Rithulithic Paving Co. Ltd	"	650.00
14. Lewis Sheafe	"	225.80
15. J. S. Case Trenching Machine Co.	"	561.75
16. International Gully Co.	"	101.00
17. General Machinery Co. Ltd.	Par de chèque	
18. Canada Foundry Co.	Chèque par Canadian General Electric Co. Limited.	5,500.00
19. Canada Machinery Agency		172.50
20. Peasock Bros.		1,150.00

Après avoir examiné lesdites soumissions, il est.

Resolu De les remettre à l'Ingénieur en Chef, avec prière de préparer un tableau synoptique desdites soumissions, ledit tableau devant être prêt Jeudi matin, et les soumissionnaires présents sont invités à se présenter ce jour, et le Secrétaire est chargé de remettre les chèques de dépôt au Trésorier de la Cité.

Adjournement.

L. H. Dupuis.
P. Sénécal

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 2 Mai 1911, à 11 h.

Présents.

- M. M. les Commissaires Wanklyn
- Arney
- Lochapelte
- Dupuis

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Wanklyn prend l'assemblée

Le Chef de Police est appelé devant le Bureau au sujet du danger causé par les enfants qui font éclater des pétards dans les rues, et reçoit instructions de donner des ordres très sévères pour empêcher cet abus.

Il est

Resolu. De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de faire reculer les deux postes de cochers qui se trouvent sur la rue Sherbrooke, à l'Ouest de l'entrée du Collège Mc Gill, un peu plus à l'Est de manière qu'ils se trouvent en face de la maison du jardinier.

L'Échevin Mayrand se présente devant le Bureau en compagnie de l'Échevin Gauthier, et demande que des travaux de nivellement et de trace d'avenues soient faits dans le Parc Baldwin, quartier De Launier.

Le Surintendant des Forêts, présent au Bureau reçoit instructions d'aller faire une visite des lieux et de faire rapport.

Attendu qu'à une assemblée conjointe des Commissaires et de M. M. Conrad, Dupuis, Lurais, Drummond, Marcil, Bastien, Judge et L. A. Lapointe, tenue le 13 Janvier 1911, une entente conclue, en vertu de laquelle les Commissaires recommandaient au Conseil, le vote d'une somme de \$720,888, pour l'exécution en 1911, de certains travaux dans les quartiers annexés, tels que mentionnés dans l'état préparé par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, il est

Resolu. De faire rapport au Conseil, recommandant de mettre de côté ladite somme de \$720,888, pour le coût de l'exécution desdits travaux, dans les quartiers annexés, tels que mentionnés audit état du Contrôleur de la Cité.

Son Honneur le Maire prend son siège.

Son Honneur le Maire attire l'attention du Bureau sur le fait que le terrain, appartenant à la ville, et qui se trouve situé entre le trottoir et le canal des Lacs, sur la rue Sherbrooke, n'est pas entretenu.

Le Surintendant des Parcs reçoit instructions d'aller visiter les lieux et de voir si il peut être fait quelque chose.

L'Ingénieur en Chef ayant déclaré devant le Bureau qu'il lui est impossible, vu le surcroît d'ouvrage de son Bureau, d'aller faire l'inspection des raves qui se trouvent sur le Chemin de la Côte des Neiges, pour voir quels sont ceux qui peuvent être comencés, le Surintendant des Parcs reçoit instructions d'aller faire telle inspection lui-même et de faire rapport au Bureau.

5861. Soumis un rapport de l'Inspecteur des Pavillaires, au sujet d'une lettre du docteur P. L. Maurice se plaignant de la nuisance causée par la fumée qui s'échappe du Monument du Bon Pasteur et de la "Union Brewery".

Resolu. De référer ledit rapport à l'Ingénieur en Chef, avec instructions de faire respecter le règlement No. 130.

6330. Soumis un rapport de l'Inspecteur des Chaudières, au sujet d'une plainte de M. Félix Sauvageau, se plaignant de la fumée qui s'échappe d'un moteur employé par l'entrepreneur Deakin, déclarant que ledit entrepreneur a pris les mesures nécessaires pour empêcher cette fumée.
Déposé.

6398. Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage, soumettant un estimate du coût de l'installation de la lumière électrique à la station de pompes de la rue Papineau, savoir, \$100.00.
Resolu. D'autoriser ledits travaux d'installation, le coût devant être chargé sur le crédit voté au département de l'Aguecue pour ladite station.

6399. Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, au sujet d'une plainte de M. Henry Beaudry, concernant le manque de ventilation dans les chasses urbaines.
Resolu. De référer à l'Ingénieur en Chef.

5688. Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, déclarant que le bité des fosses d'égouts dans la Cité, qui lui a été

demandé par le Bureau, ne pourra être faite avant le mois de Juin, ou le travail considérable s'encourra de ce fait.
Resolu. De retourner ledit rapport au Médecin Officier de Santé avec prière d'apporter toute la diligence possible à la préparation de cette liste.

6366. Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage, au sujet de certaines charges faites à la Cité M. L. H. par les employés du département des Parcs, pour émondage des arbres.
Resolu. De référer au Surintendant des Parcs.

5068 Les rapports hebdomadaires sur le progrès des travaux permanents exécutés par le département de l'Acqueduc, pour la semaine finissant le 28 Avril, sont déposés.

5930. Soumis le rapport du Surintendant des Egouts sur travaux exécutés par contrat et à la journée pour les semaines expirant le 28 Avril 1911.
Déposé

6370 Soumis le rapport du Surintendant des Egouts, concernant la ferme d'épuration dans le quartier Notre Dame de Grâce.
Référé à l'Ingénieur en Chef avec prière de suivre cette question.

6369. Soumis le rapport de l'Inspecteur de la Cité, Re: avis de la Compagnie Saguenay Electric Water & Power Co. concernant la pose de poteaux dans les rues.
Resolu. De référer au département en Loi pour rapport.

6370. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant qu'il soit procédé à l'établissement d'une ligne homologuée sur le côté sud de l'Avenue Mont Royal, de la rue Mitchell au Boulevard St. Laurent.
Resolu. De faire rapport au Conseil à l'effet de faire le département en Loi de faire les procédures requises pour telle homologation.

6379. L'Inspecteur de la Cité fait rapport et recommande la remise du dépôt de \$50.00 fait par J. N. McComb Limited, pour garantir l'exécution d'un contrat pour la fourniture du bitume.
Resolu. De faire la remise dudit dépôt soit \$50.00.

6133 Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant qu'il soit procédé au passage permanent du viaduc du Boulevard St. Laurent et informant le Bureau qu'un crédit spécial de \$30,000 est disponible pour ces fins, et qu'il convient d'inclure ces travaux dans la liste des travaux permanents à être exécutés dans les rues cette année. Le coût de ces travaux devant cependant être imputé au crédit spécial ci-dessus mentionné.
Resolu. En conséquence de faire rapport au Conseil suivant que recommande.

6115. Soumis le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: position légale à être prise par la Ville en face des protestes de The Consolidated Realty Co. Ltd, relatif aux travaux de construction d'un igout rue Sherbrooke, par M. M. Keegan & Dillon.
Resolu. D'autoriser le département en Loi à agir suivant la recommandation de l'Avocat en Chef.

6244. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: demande d'autorisation des Estimateurs de ne donner des certificats d'évaluation de bâtiments faite par eux après la complétion du côté, que sur production d'un reçu du paiement, au Trésorier, de la somme de \$10.00.
Resolu. De transmettre ledit rapport au Président des Estimateurs pour son information.

6184. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, Re: protest de Dame Donald J. Mc Gillis, relatif à l'établissement d'un réservoir à gazoline dans une ruelle, en arrière des propriétés faisant front sur l'Avenue du Parc et sur la rue Manca.
Resolu. De transmettre à l'Ingénieur en Chef, pour le rapport demandé par le département en Loi.

6090. Soumis le rapport de l'Avocat en Chef, Re: demande de l'Ingénieur en Chef, concernant l'interprétation à donner aux termes de l'article 7 du règlement No. 400, relatif à l'entretien des trottoirs durant l'hiver.
Resolu. De transmettre à l'Ingénieur en Chef.

3008. Soumis le rapport de l'Avocat en Chef, sur la réclamation de Thomas Forest, pour l'éclaircissement du Boulevard St. Laurent, ce dernier réclamant la somme de \$1500.00 pour la diminution

de valeur que souffrir le lot No. 11-1113-2 lui appartenant et nécessaire pour la construction du tunnel du Boulevard St. Laurent.

Resolu. De faire rapport au Conseil sur recommandations de l'Avocat en Chef de payer une somme de \$748.98 à M. Forest, plus une somme de \$24.00 pour le remboursement des taxes payées par M. Forest, ce qui forme un montant total de \$772.98, plus les frais dus à M. Beaulieu, Avocat, s'élevant à la somme de \$211.10 et une autre somme de \$28.05 à M. F. J. Beaulieu, Avocat.

6063. Soumis le rapport de l'Avocat en Chef, Re: protest de M. Adal. tan De Martigny, pour dommages causés au tuyau à gaz, rue Sherbrooke, informant le Bureau que dans l'espèce, il n'est pas nécessaire de réparer un nouveau protest, mais que les avocats de la Cité ont écrit à M. Adal. tan De Martigny pour lui dénoncer ce protest.
Déposé.

5477 Le Surintendant de l'Incineration fait rapport que le contrat de M. A. Casette, pour l'enlèvement des matières fécales est expiré depuis le 30 Avril dernier, et recommande la remise du sipat de \$200.00 audit Casette.

Resolu En conséquence.

6374. Soumis un rapport du Chef de Police, recommandant l'établissement d'un poste de cochers pour trois voitures sur le côté Sud de la rue Berri, à l'Est de la rue Guy, la première voiture à être placée à huit pieds du coin de la rue.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une résolution soit adoptée à l'effet d'autoriser le Bureau des Commissaires à établir ledit poste.

6405 M. l'Échevin Lacaille se présente devant le Bureau et soumet une requête de propriétaires résidents de la rue Charrier, demandant de faire inscrire dans le registre des rues publiques la rue Nord-Ouest de la rue Charrier, entre les rues Montana et St. André.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

6088. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, de la Cité, Re: enregistrement d'un acte de donation de Louis H. Gault, en faveur

de la municipalité du village d'Annapolis, recommandant de donner instructions au Greffier de la Cité de requérir le Notaire Ogden de faire enregistrer sans délai, aux frais de la ville, l'acte de donation ci-dessus et au cas où ce dernier refuserait ou négligerait de ce faire, d'autoriser ledit Greffier à se procurer une copie dudit acte et à la faire enregistrer.

Resolu En conséquence.

2797. Soumis le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: demande de Dame Hermine Beaudry, épouse de P. E. Leblanc, pour rétrocession de terrain, et recommandant de faire telle rétrocession du terrain des rues De Varennes et De Duchesne, suivant la demande de Dame Hermine Beaudry, sous la réserve pour la Cité du droit de repousser ou d'enlever le tuyau à l'eau qu'elle a posé sous la rue De Duchesne, de plus à la condition que ladite Dame Hermine Beaudry, n'aura droit d'exiger aucune indemnité de la Cité, comme résultat du fait de ladite rétrocession, soit personnellement, soit par le fait de tiers, non plus que pour retracer le montant des taxes qu'elle a payées sur le terrain de ladite rue De Varennes, projetée et non ouverte.

Nequ'il n'y a pas d'égout dans la rue De Duchesne et que la rue De Varennes n'a jamais été ouverte par la Cité et qu'elle est toujours restée en possession de la requérante; quand à la rue De Duchesne, elle ne sert que pour les occupants des immeubles sur le côté Nord de ladite rue, qui appartient à la requérante, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant ladite rétrocession des dites rues qui ne sont d'aucune utilité pour le public, et pour autoriser le Maire et le Greffier à signer ledit acte de rétrocession.

5740. Soumis le rapport de l'Avocat en Chef, Re: police acquittée à l'ex. pompier Carroll.

Resolu Suivant la suggestion du département en Loi, de faire mettre au dossier les déclarations de M. Carroll et de son assistant Ingénieur, de même que celle du sous-chef Brière et de puis le Chef du département des Incendies de procurer ces déclarations et de les transmettre au département en Loi avec le présent rapport.

Gouvernement.
L. Seneca L. N. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 2 Mai 1911, p. 201.

Présents.

M. M. Les Commissaires
Wauchope
Lachapelle
Goulet
Dufrenoy.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Wauchope assiste l'assemblée.

6116. Soumis le rapport du Chef de Police relativement aux kiosques des
cigares, Sherbrooke, Montfield & University.
Le Chef appelé devant le Bureau reçoit instructions de faire
enlever le kiosque de la ville et de placer les deux autres aux
endroits indiqués.

3505 Soumis un extrait des minutes d'une assemblée du Conseil
tenue le 23 Janvier 1911, à l'effet d'accepter un rapport du
Bureau des Commissaires, concernant l'offre de la Cité de
construction St. Laurent de céder certaines rues à la ville.

Resolu De référer au département en Loi pour savoir ce qu'il y a
à faire maintenant.

5317 Soumis le rapport de M. le Commissaire Lachapelle, Re: Assis-
tance Municipale, pour internement d'enfants sans tutelle,
internement des aliénés, etc, recommandant que rapport
soit fait au Conseil que des poursuites soient intentées de-
vant la Cour de Recorder contre les personnes responsables, en
recouvrement des sommes dues à la ville, pour les frais
d'internement de patients publics dans les asiles d'aliénés.

Resolu En conséquence.

6364 L'Ingénieur en Chef de la Cité recommande qu'une clause
soit insérée dans le cahier des charges concernant les travaux
permanents, à l'effet que les contracteurs doivent payer
pour l'eau tirée des bornes fontaines pour leurs travaux.

Resolu Suivant que recommande.

6377 Le Bureau prend communication d'une lettre de M. David
Seash, Secrétaire de la Commission des Postes, concernant la par-
celle Laporte, informant le Bureau que les changements à é-

apportés à la construction de la dite parcelle augmentent le coût de
\$1500.00, qui, suivant l'arrangement, devra être ajoutée au fonds
capital de dépenses au lequel la Cité doit payer intérêt.

Le coût estimé de la mise en place de la dite parcelle sur le
nouvel emplacement, sera cette année de \$500.00.

Resolu En conséquence de faire rapport au Conseil, recommandant sujet
à l'approbation de l'Ingénieur en Chef, que ladite somme de
\$1500.00 soit portée au Capital des dépenses ci-dessus mentionnées
et portant intérêt stipulé à l'arrangement intervenu, et de plus,
qu'une somme de \$500.00 soit votée pour payer le coût du mou-
tage de la parcelle sur le nouvel emplacement.

6350. Soumis une lettre de M. Champagne, géant de la Sagouay Elec-
tric and Water Co. transmettant un compte qu'il a reçu des
notaires Durston et Baby au sujet du contrat de Notre Dame de
Grâce, et soumettant que ce compte devrait être payé par la
ville.

Resolu De référer au département en Loi.

6113. Soumis une communication de M. Chs. Laute, Avocat
Procureur Général, concernant le nouveau local qui a été mis à la
disposition des Commissaires des Incendies, aux quartiers géni-
raux du département du feu, et se plaignant que ledit local
est insuffisant et ne convient pas à la dignité du tribu-
nal.

Resolu En conséquence d'inviter M. le Commissaire des Incendies
à rencontrer le Bureau à ce sujet.

6406 Le Bureau prend communication d'un avis des médecins
officiers de santé, adressé au Greffier de la Cité, ordonnant
de combler une fosse d'aération après curage suivant les
réglements de la Cité, ladite fosse d'aération étant sur la
propriété citée au No. 695-699 de la rue Montcalm.

Resolu D'informer le docteur L. Laberge que cette propriété a été
acquise par la ville, pour l'ouverture de la rue Montcalm,
et que la maison doit être démolie pour construire une
rampe et qu'il n'y a pas lieu de relier cette maison avec
les canaux, et de le prier de s'assurer de ces faits au Bu-
reau du Greffier.

6214. Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant que des travaux de réparations au tunnel Ontario soient faits par la Compagnie du Pacifique, moyennant le prix \$3990.00 ladite compagnie se tenant responsable pour la bonne exécution desdits travaux, un crédit à cette fin ayant été voté déjà par le Conseil. Il est en conséquence

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de faire faire lesdits travaux par la Compagnie du Pacifique, aux dépens de la Cité et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier à signer un contrat à intervenir.

5696. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant que permission soit accordée à la Bell Telephone Co. d'ouvrir des tranchées pour y poser des conduits, à certaines conditions.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant que telle permission soit accordée suivant les conditions à 5 mentionnées au rapport de l'Ingénieur en Chef, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité, soient autorisés à signer un contrat.

Adjournement.

P. Senechal

L. N. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires. Tenue le 3 Mai 1911, à M.

Présents.

M. M. les Commissaires
Waukelyn
Dupuis
Amis
Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le M. le Commissaire Waukelyn préside l'assemblée.

Les Commissaires seigent à huit clox en compagnie de M. E. A. Robert, Président de la Compagnie des Tramways et M. Perron, Avocat de ladite compagnie, pour discuter la question d'un contrat.

Adjournement.

P. Senechal

L. N. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires, tenue le 3 Mai 1911, p. 20.

Présents.

M. M. les Commissaires Warble et
Lachapelle
Aucy
Dupuis

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Warble, je préside l'assemblée.

6384 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 1^{er} Mai 1911, à l'effet de référer au Bureau des Commissaires, une lettre de la Cie du Grand Tronc, ainsi que les plans et estimés du changement de niveau proposés, avec prière audit Bureau de conférer avec le Maire et les Echevins L. D. Lapointe, N. Lapointe, Ward, Boyd, Monahan, Létourneau, Prud'homme.

Resolu De déléguer M. le Commissaire Warble pour représenter le Bureau à ladite conférence.

Il est.

Resolu De demander au Département en Loi, si la Compagnie du Gaz a le droit d'exploiter son industrie dans la ville sans contrat avec la municipalité et, si non, quels moyens prendre pour l'obliger à renouveler son contrat.

6404. Soumis une lettre de M. Art. Garselin, adressée à M. l'Echevin N. Lapointe, demandant si la ville chargera le coût du pavage de l'Avenue Stevater à tous les propriétaires riverains, tant ceux du quartier Ste. Cécile que ceux du quartier St. Henri, attendu que la partie de l'Avenue Stevater dans le quartier Ste. Cécile était déjà pavée avant l'annexion.

Resolu De référer au Département en Loi pour savoir ce que la ville doit faire en vertu de la loi actuelle.

6419 Soumis un rapport de l'égoût des achats et des ventes, au sujet de l'approvisionnement de la glace pour les différents départements de l'Hôtel de ville, recommandant que chaque département fournisse sa réquisition pour l'approvisionnement de la glace et qu'il soit autorisé à donner les commandes nécessaires à cet effet.

6420 M. le Commissaire Lachapelle soumet une liste de certaines suggestions faites par la "City Improvement League" pour l'embellissement des Parcs de la Cité.
Déposé.

6421 Soumis une communication de M. Jos. Théberge, attirant l'attention de M. l'Echevin Dumoulin sur le mauvais état du Chemin de la Petite Côte et de l'Avenue Pie IX.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef.

5433 Soumis un rapport du Chef de Police transmettant une liste des absences motivées pour la période s'étendant du 15 au 30 Avril, et recommandant que le salaire de ceux mentionnés à ladite liste soit payé en entier.

Resolu En conséquence.

5614 Soumis un rapport du Chef de Police transmettant le Check Pay list pour la période s'étendant du 15 au 30 Avril 1911 et recommandant de l'approuver.

Resolu En conséquence.

6422 Soumis une lettre de M. J. M. Kueh, se plaignant de son renvoi du service et demandant d'être réintallé dans sa fonction de contremaître.

Resolu D'informer M. Kueh, que sa lettre a été mise devant le Bureau des Commissaires qui considèrent qu'à moins de vouloir désorganiser l'administration, il doit s'en rapporter à son chef de département aussi longtemps qu'il mérite sa confiance et que son chef est le seul qui peut le recommander pour un emploi.

5070. Soumis un rapport du Chef du département des maladies contagieuses soumettant un état des nouveaux cas de tuberculose déclarés au Bureau durant le commencement de l'année.
Déposé.

6796. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: interprétation de l'article 416 de la charte de la Cité, disant que l'acquisition d'un immeuble par la Cité, ou toute cession ou donation faite à la Cité, peuvent être acceptés par une simple majorité du Conseil, mais que

cette procédure n'est pas suffisante pour ajouter au plan homologué ces terrains avicimmentables ainsi acquis. Il faut un rapport additionnel approuvé par les deux tiers des membres de tout le Conseil, avec instructions aux Avocats de la Cité, de faire la demande à la Cour Supérieure, pour modifier ou ajouter, suivant le cas, au plan homologué, et tant que cette formalité légale n'a pas été accomplie, les terrains ainsi acquis, tout en étant la propriété de la Cité, ne figurent pas partie du plan homologué, et si ce sont des propriétés pour y ouvrir ou prolonger des rues il devient du devoir de l'Inspecteur de la Cité d'enregistrer dans un livre au registre, toute rue, ruelle, voie ou place publique acquise par la Cité. Cependant ces dites rues, ruelle voie, ou place publique ne figureront pas au plan homologué tant que la modification ou addition n'a pas été approuvée.

Resolu De transmettre ledit rapport au Greffier de la Cité, pour les besoins du Conseil.

5743. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, préparé à la demande du Conseil, et référé par ce dernier au Bureau des Commissaires, Re: Referendum aux électeurs municipaux de la Cité d'un projet de contrat entre la Cité et la Compagnie des chemins de fer, déclarant qu'un projet de contrat entre la Cité et la Compagnie des Tramuways, préparé en vertu des dispositions de l'acte de Québec, c'est-à-dire, conformément au statut adopté à la dernière session, concernant la compagnie des Tramuways de Montréal, pourrait, avant son adoption, être soumis à l'approbation des électeurs municipaux par un referendum, en se conformant aux dispositions de George V, Chap. 48, art. 310.

Resolu De référer ledit rapport au Greffier de la Cité, pour les besoins du Conseil.

5788. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, préparé à la demande du Conseil, et référé par ce dernier au Bureau des Commissaires, Re: Loi concernant les baulonges et la fabrication du pain dans les limites de la province recommandant de faire un Test Case pour savoir si cette loi s'applique aux municipalités qui ont des chartes particulières

contenant une disposition spéciale autorisant l'adoption d'un règlement relatif au poids et à la vente du pain, et soumettre à la Cour Supérieure la question de validité du règlement de la Cité.

Resolu De faire rapport au Conseil, déclarant que s'il le désir le Bureau des Commissaires n'a aucune objection à ce qu'un test case soit fait pour les fins ci-dessus.

6423 X Soumis une option consentie par la Compagnie des Terres de la Banlieue de Montréal, à la Corporation de la Ville Envid, avant son annexion à la Ville de Montréal, sur un terrain situé entre les rues Davidson et Ryan, de la contenance de 237 pieds de front sur la rue Davidson, par 184 pieds de profondeur, pour les fins d'une place publique, ladite option étant valide jusqu'au 30 juin 1911.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant que ladite option soit acceptée et que le dit terrain soit acheté au prix mentionné dans ladite option, soit \$8,000.00.

Yournement.

L. N. Dupuis.
P. Senechal

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 4 Mai 1911.

Présents:

M. M. les Commissaires Wanklyn,
Lachapelle
Arvey
Dupuis

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Wanklyn préside l'assemblée.

6424 Soumis une communication de M. Eugène Gélinas, traducteur officiel et M. Charles Gagnon, Directeur de la Gazette Municipale, demandant l'achat d'un dictionnaire Webster, Edition de 1910, au prix de \$20.00.

Résolu Que le Bureau se peut se rendre à sa demande.

6425 M. Mann, gérant de M. M. P. C. Locking & Co, se présente devant le Bureau et soumet certains plans pour l'érection d'une trottoir au coin des rues St. Paul et St. Sulpice.

M. Mann s'engage, sur prière des Commissaires, de produire une demande par écrit avec tous les détails nécessaires, laquelle demande sera soumise au département en Loi pour savoir si la ville peut approuver ledits plans.

M. le Commissaire des Incendies se présente devant le Bureau au sujet du local de la Cour du Commissaire des Incendies.

Résolu. De demander au département en Loi si le local de la Cour du Commissaire des Incendies est à la charge de la ville ou du gouvernement.

Adjournement.

L. W. Dupuis.
P. Surocal

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 4 Mai 1911, p. 201.

Présents:

M. M. les Commissaires Wanklyn
Lachapelle
Arvey
Dupuis.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Wanklyn préside l'assemblée.

6429 M. G. Portlouis, représentant de la Reichel Automatic Fire Alarm Co. se présente devant le Bureau et soumet un système d'avertissement en cas d'incendie et demande d'être autorisé à faire faire un essai de ce système par le Chef du département des Incendies.

Résolu De donner instructions au Chef du département des Incendies de faire une inspection dudit système et de faire rapport au Bureau sur sa valeur.

6417. Soumis un rapport du Chef de Police, recommandant que le poste de cochers No. 73, De Montigny et St. Denis soit aboli et rétabli sur la rue St. Hubert et De Montigny de la façon suivante: Le kiosque à être placé sur la rue St. Hubert, côté ouest, au nord de la rue Ste. Catherine, à vingt pieds plus haut que le No. civique 306, la première voiture stationnant en avant du kiosque jusqu'aux deux premiers poteaux de télégraphe situés sur la rue St. Hubert, au sud de la rue De Montigny, et la balancel des voitures sur la rue De Montigny, côté sud, à l'ouest de la rue St. Hubert, en arrière du troisième poteau de télégraphe.

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant qu'une résolution soit adoptée à l'effet d'autoriser le Bureau des Commissaires à faire le changement suggéré plus haut.

Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil tenue le 1^{er} Mai 1911, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport recommandant la construction de trottoirs permanents.

Résolu De faire rapport au Conseil, qu'il est de l'intérêt général de la cité que le Conseil ordonne la construction de trottoirs avec des matériaux durables permanents autres que le bois dans les rues mentionnées sur la liste signée par l'Ingénieur en Chef,

en date du 27 Avril 1911, le coût de ces trottoirs devant être payé à même le fonds de la Cité jusqu'à concurrence d'un montant n'excédant pas la moitié de ce coût, et le balance devant être répartie sur le terrain situé du côté de la rue au point de vue où ce trottoir aura été construit, le tout conformément aux dispositions des articles 450 et 456 de la charte, tels qu'amendés, et d'informer le Conseil que le coût approximatif de ces trottoirs s'élèvera à \$566,470 et qu'il y a des fonds disponibles sur le fonds d'emprunt pour payer la quote part de la Cité sur le coût de ces trottoirs, et de déclarer que si le Conseil approuve la construction de trottoirs dans les rues ci-dessus, les devis nécessaires seront préparés sans délai, des soumissions seront demandées, et que rapport sera ensuite fait au Conseil, afin d'obtenir les fonds nécessaires pour faire exécuter ces travaux.

Quand à la résolution adoptée par le Conseil le 1^{er} Mai 1911, relativement à la construction de trottoirs permanents, le Bureau déclare qu'il ne pourra la prendre en considération que lorsque le présent rapport aura été approuvé et que les débats requis par la loi, en rapport avec les demandes de soumissions, seront étudiés.

Adjournement.

P. Senecal

L. N. Dupuis

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 5 Mai 1911, à 201.

Présents.

M. M. les Commissaires Wanklyn
Diney
Dupuis
Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Wanklyn préside l'assemblée.

Attendu qu'à une assemblée conjointe des Commissaires et des Echevins, représentant les quartiers annexés, tenue le 13 Janvier 1911, une entente fut conclue en vertu de laquelle une somme de \$720,833 devait être affectée à rembourser les obligations imposées à la Cité par les contrats d'annexion durant l'année 1911, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$720,833 soit mise de côté pour rembourser lesdites obligations pendant l'année 1911.

Il est

Resolu De prier le Surintendant de l'Éclairage de faire rapport le plus tôt possible sur la condition de l'Éclairage électrique dans le quartier St. Denis (Paroisse St. Jean Bapteme) et de l'informer que le Bureau desire que la lumière soit posée dans ledit quartier immédiatement.

À la Demande de M. l'Echevin Tétréau, il est

Resolu De prier l'Ingénieur en Chef de prendre les mesures nécessaires pour faire poser les traverses dans les rues des quartiers éloignés, qui ne sont pas posées.

6475 Soumise une lettre de M. M. P. C. Lefebvre & Co., demandant la permission de faire certains changements sur une bâtisse au coin des rues St. Paul et St. Sulpice.

Resolu De référer ladite lettre aux Avocats de la Cité afin de savoir si la ville peut approuver les plans de construction.

6476 Soumise une lettre de The International Gully Co. offrant de donner chèque accepté pour remplacer une hypothèque de \$600.00 sur un terrain de la rue St. Urbain, il est

Resolu De référer ladite lettre aux Avocats de la Cité pour rapport

6128. Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux demandant d'être autorisé à faire certaines réparations à l'Hotel de Ville de St. Louis, au coût approximatif de \$45,00 et à faire réparer un tuyau d'égoût dans la cave dudit hotel de Ville, au coût approximatif de \$40,00.

Resolu D'autoriser le Surintendant des Edifices Municipaux, en conséquence.

6475 Soumis une communication de M. W. A. Welkin, au sujet d'une demoiselle Jean Square qui souffrait de diphtérie et qui a été transportée de la Young Women Christian Association à l'Hopital d'Asanba.

Resolu Que Mademoiselle Square, étant devenue malade en route et la maladie ayant été diagnostiquée à Montreal, que les Commissaires croient que le ville doit assumer les dépenses de son isolement, si le malade ou sa famille ne peut pas payer.

Soumis une lettre de Secretaire adjoint de l'Association St. Jean Baptiste, demandant l'usage de la salle de l'ancien hotel de ville de Ste. Genevieve, gratuitement, le 7 courant à 3 hrs. p. m.

Resolu D'accorder ladite permission.

6430 Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef sur le détail des commissions qui ont été produites pour la fourniture de machines destinées aux travaux publics, après étude dudit rapport, en présence des parties intéressées, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant que les contrats soient accordés aux plus bas soumissionnaires pour la fourniture de machines suivantes :

1°. Pour 6 moteurs de béton, cap. 1/2 verge cube
The London Concrete Machinery Co. au prix de \$4,935.00

2°. Pour 6 moteurs de béton, cap. 3/4 verge cube
The London Concrete Machinery Co. au prix de 6,150.00

3°. 1 Rouleur à vapeur de 5 tonnes
The Canada Foundry Co. au prix de 2,016.75

4°. 24 charrettes à main pour béton, deux soumissionnaires. M. M. Williams & Wilson et F. H. Hopkins & Co. respectivement

chaque, soit \$240.00 \$480.00

5°. 12 voitures à répandre le sable
The Waterloo Cement Corporation, au prix de 1,214.00

6°. 30 Waggon à sautoye pour l'asphalte
H. H. F. H. Hopkins & Co. au prix de 4,170.00

7°. Pour un plant transportable pour fabriquer l'asphalte.
The Richelieu Paving Co. au prix de 6,414.00
total : \$25,379.85

et que les dépôts soient remis aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu de contrats, une retenue de \$300.00 devant être faite sur les dépôts des soumissionnaires pour les concourents transportables pour lesquels rapport sera fait au Conseil ultérieurement.

Journalnement.

P. Berica *L. M. Dupuis*

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 5 Mai 1911, p. 20

Présents.

M. M. les Commissaires Wauchope
Ainey
Lachapelle
Dupuis.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Wauchope, président d'absence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef et du Surintendant des Egoûts, recommandant la construction d'un égout dans la rue 11^{ème} quartier Longue Pointe, depuis la fin de l'égout actuel jusqu'à 440 verges vers le nord, au coût approximatif de \$8,000.00 payable \$2,675.00 par les propriétaires intéressés et la balance, soit, \$5,325.00 par la Ville.

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant la construction dudit égout

Attendu qu'il est de l'intérêt général des résidents du quartier Ste Anne qu'un bain public soit construit dans ledit quartier, le coût dudit bain ne devant pas dépasser \$30,000.00 il est.

Résolu A la demande de l'Échevin O'Connell, de faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$30,000 soit mise de côté pour les fins mentionnées plus haut et informant le Conseil que s'il approuve la construction dudit bain, les devis seront préparés immédiatement, des soumissions seront demandées et rapport sera ensuite fait au Conseil pour obtenir les fonds nécessaires pour faire exécuter les dits travaux.

Le Bureau prend de nouveau en considération la question de l'achat d'automobiles pour l'Ingénieur en Chef et le payeur de la Cité.

Après avoir pris connaissance du rapport conjoint du Chef du département des Incendies, de l'Ingénieur en Chef et du payeur de la Cité, il est.

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant qu'une somme de \$2,350.00 soit votée pour les fins suivantes, savoir:
Pour l'achat d'une voiture "Oldsmobile" 40. C. V.
modèle spécial, 7 passagers, pour l'Ingénieur en Chef. \$2,350.00

Pour l'achat d'une voiture "Mc Laughlin Buick" 40. C. V. modèle 39
5 passagers, pour le payeur de la Cité \$2,500.00
Frais d'entretien, salaires de chauffeurs, etc. 2700.00
\$ 1,050.00.

Soumis la rapports de l'Inspecteur des Bâtimens, approuvés par l'Ingénieur en Chef, recommandant l'octroi des permis suivants:

Richardson Ontario Rev. Co. pour ériger une bouillière à vapeur de 48 C. V. sur le lot cad. 150, 11 Carré Victoria, quartier Ouest.
M. M. Laporte, permis de construire une boutique de forge, sur le lot No. Cad. 69 rue Des Erables, quartier De Lormier.
M. Antonio Paulin, permis d'avoir une cour à bois et charbon sur le lot No. Cad. 95, sub. 17-26, No. 45 rue Beaumont, quartier Lormier.
M. L. U. St. Aubin, permis de construire une boutique de forge sur le lot No. Cad. 242, rue Edouard VII, quartier Ahuntic.
Merrill Hardware & Lumber Co. permis de recevoir, déposer et vendre du bois de construction sur le lot No. Cad. 10, partie sud, est, rue Rachel Est, quartier De Lormier.

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant que lesdits permis soient accordés.

6476. Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage transmettant une invitation qu'il a reçue d'assister à la conférence de la "National Conference on the City Planning" qui aura lieu à Philadelphie, les 15-16 et 17 Mai 1911.

Résolu Que le Bureau ne peut autoriser le Surintendant de l'Éclairage à assister à cette conférence, ou que l'ouvrage de son Bureau presse trop dans le moment.

6476 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 1^{er} Mai, 1911, à l'effet d'autoriser le Bureau des Commissaires à

- 1° établir une porte de cochers sur la rue St. Dominique près de la rue Bernard, pour 12 voitures, le kiosque devant être placé au coin de la rue Bernard et de la rue St. Dominique du côté Est de cette dernière, sur le terrain vacant situé à cet endroit, la tête des chevaux tournée vers la rue Bernard;
- 2° à établir une porte de cochers sur la rue Dorchester pour douze voitures, en face du carré Dufferin, entre les rues St. Hubert et Champeville; sur le côté sud de la rue Dorchester à dix pieds du coin est du carré, le kiosque devant être placé à dix pieds du coin du carré, la tête des chevaux tournée vers l'est.

Resolu D'autoriser les dits établissements de parler et de donner des ins-
tructions au Chef de Police en conséquence.

5070 Soumis le rapport du docteur J. Laberge, sur les cas de
maladies contagieuses déclarés au Bureau pendant la se-
maine finissant le 29 Avril 1911.
Déposé.

6477 M. l'Échevin Gauvin se présente devant le Bureau et remet une
liste de pavages permanents qu'il désirait avoir pour son
quartier, ainsi qu'une liste de trottoirs permanents qu'il désire-
rait faire construire cette année dans son quartier.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef.

5671 Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par
l'Ingénieur en Chef, transmettant une demande de M.
l'Échevin Gauvin, au sujet de l'ouverture de la rue St-Roch,
entre l'avenue Papineau et la rue Cartier, déclarant que le
coût du nivelage de cette partie de la rue St-Roch sera d'en-
viron \$7,000.00

Resolu D'approuver ledit rapport et de le remettre à l'Ingénieur en
Chef pour inclure dans sa liste de travaux.

Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, au
sujet du coût du pavage de l'avenue Atwater.
Déposé sur la table.

Gouvernement.

L. N. Dupuis,
P. Sureau

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 6 Mai 1911, à 7 h.

Présents
M. M. Les Commissaires Wanklyn
Girley
Dupuis
Lochapelle

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Wanklyn préside l'assemblée.

6480 Soumis une lettre de Madame Alice Guimond Guilbert déclarant s'oppos-
er au pavage permanent sur les rues Beaudry et Chambord, au elle
possède deux lots de terre.

Resolu De référer au Greffier de la Cité.

6481 Soumis une lettre de M. J. L. Guilbert déclarant s'opposer au pa-
vage permanent de la rue Ontario, Hochelaga, au il possède un
lot de terre.

Resolu De référer au Greffier de la Cité.

Son Honneur le Maire prend son siège.

Il est.

Resolu Que M. le Commissaire Lochapelle soit délégué pour se
rendre à Ottawa, avec M. le Commissaire Wanklyn, Mercre-
di prochain le 10 courant, pour discuter la question des ports
avec le Gouvernement.

Soumis un extrait du procès verbal de l'assemblée du Conseil,
tenue le 1^{er} Mai 1911, à l'effet de déléguer le Maire, les Échevins
L. A. Lapointe et Mayrand, M. le Commissaire Wanklyn, et
l'Avocat de la Cité, devant la Commission des Chemins de Fer,
Mercredi prochain le 10 Mai 1911.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant de voter une som-
me de \$150.00 pour payer les dépenses de voyage de cette dé-
légation.

5477 Soumis un rapport du Surintendant du département des Li-
cences, établissant les faits au sujet d'un article publié dans
le Journal "Le Devoir" concernant l'émission des licences dans
la langue de la personne qui en fait la demande.

Resolu De referer ledit rapport au Conseil pour son information.

6481 Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant la remise de dépôts aux soumissionnaires ci-dessous mentionnés qui ont rempli leurs contrats, savoir :

R. E. Boyd & Co	\$ 200.00
C. Boudreau	200.00
Cavehill Leamont & Co	100.00
Canadian Economic Lubricant Co. Ltd.	338
W. J. Cleghorn	50.00
Dominion Paper Co.	368.00
Theo. Davidson Mfg. Co. Ltd.	50.00
Jug. Ebe	100.00
Evans Bros.	50.00
Frothingham & Washman Ltd.	50.00
Hambleton Powder Co.	70.00
Logkubly & McComb	50.00
Laurin & Heltch	500.00
E. Lemire	50.00
Lackawana Coal Co	230.00
Lewis Bros. Ltd.	850.00
A. McArthur & Co	50.00
Rubenstein & Co.	200.00
W. L. Thom. Oil Co	150.00

Resolu En conséquence d'autoriser la remise de dits dépôts.

Liste des rapports des Bureaux des Commissions à être présentés au Conseil, Assemblée du 8 Mai 1911.

- 1°. A l'effet de recommander la construction de trottoirs permanents.
- 2°. A l'effet d'accorder les contrats pour la fourniture de machines.
- 3°. A l'effet de voter une somme de \$750,000 pour travaux dans les quartiers annexés.
- 4°. A l'effet de voter \$8,050 pour achat d'automobiles.
- 5°. A l'effet d'acheter un terrain au prix de \$8,000.
- 6°. A l'effet de payer \$1117.00 à M. J. Foubert, ex: Exp. Blvd St. Laurent.
- 7°. A l'effet de voter \$375.00 pour équiper une trol.
- 8°. A l'effet de voter \$150.00 de déléguations à Ottawa.
- 9°. A l'effet de construire un bain dans le quartier Ste. Anne.
- 10°. A l'effet de faire exécuter les travaux de restauration des tunnels.

- 11°. A l'effet d'accorder la demande de rétrocession des rues de Suzanne et de Veuchin.
- 12°. A l'effet d'indemniser à la M. W&P Co. de prolonger son service d'eau sur la rue Hutchison.
- 13°. A l'effet au Conseil un rapport re: licences dans les deux langues.
- 14°. A l'effet de faire un règlement re: taxe d'eau maisons d'habitation publique.
- 15°. A l'effet de prendre des fournitures re: frais d'entretien d'aliénés.
- 16°. A l'effet de transmettre au Conseil un rapport des Avocats re: Loi concernant les boulangers et la fabrication du Pain.
- 17°. A l'effet d'établir une ligne horlogère sur l'Ave. Mont. Royal.
- 18°. A l'effet d'accepter l'offre de la Cie des Turains de la Banque de Montréal de céder parties des rues Boulevard et Allard.
- 19°. A l'effet d'établir un poste de cochers sur la rue Burnside.
- 20°. A l'effet de changer le site du poste No. 23.
- 21°. A l'effet de permettre à la Bell Tel. Co. de poser des conduits souterrains.
- 22°. A l'effet de permettre à la R+O. Nov. Co. d'installer une bouillotte.
- 23°. A l'effet de permettre à L. U. St. Aubin d'ériger une forge.
- 24°. A l'effet de permettre à M. Laporte d'ériger une forge.
- 25°. A l'effet de permettre à Mercure Hardware Lumber Co. d'avoir une cour à bois de construction.
- 26°. A l'effet de permettre à Antonio Goubin d'avoir une cour à bois.
- 27°. A l'effet de voter \$28.55 re: dépenses de S. H. le Maire aux funérailles de Sir Alphonse Pelletier.
- 28°. A l'effet d'accepter l'offre de la Succession Logan de certains revenus.

A journement.

M. Macdowell
P. Sévère

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 8 Mai 1911, à 11 h.

Présents :

M. M. les Commissaires Dupuis
Chiriac
Lachapelle
Wauklyen.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Dupuis préside l'assemblée.

Les documents suivants sont soumis au Bureau et référés au Département en Loi pour rapport.

- 6479 1^o Lettre de M. J. E. Vanier, R: Contrat de la Montreal Street Railway Co., avec la ville St. Louis, maintenant quartier Louis.
- 6473 2^o Extrait des minutes d'une assemblée spéciale agoumée du Conseil tenue le 1^{er} Mai 1911, R: Quantités des rues Sherbrooke, Vinet et Boyce.
- 6447 3^o Lettre de M. John P. Dixon, concernant la propriété de M. Isaac Kirk sur l'Avenue Papineau.
- 6448 4^o Lettre de la Compagnie John. W. Peck Ltd, demandant le paiement d'un bonnet, en rapport avec un contrat passé avec l'ancienne ville St. Louis.
- 6470 Soumis un extrait des minutes d'une assemblée spéciale agoumée du Conseil, tenue le 1^{er} Mai 1911, R: nouveau contrat avec la Compagnie du gaz.
- Resolu De référer aux Avocats de la Cité pour rapport afin de savoir si la Compagnie exerce sans droit.
- 6137 Soumis un extrait d'une assemblée agoumée du Conseil, tenue le 1^{er} Mai courant, R: compte de M. F. G. Laberge, au montant de \$3.106.21 Référé au département en Loi pour rapport.
- 6390 Soumis un rapport du Lieutenant de l'Aqueduc, approuvé par l'Ingénieur en chef, demandant qu'un nouveau crédit de \$5000 soit voté pour donner les services d'eau aux nouvelles constructions, et ce en attendant que la somme requise soit votée pour toute l'année.
- Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.
- 906 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 27 Avril 1911, à l'effet de retourner au Bureau des Com.

missaires, pour plus ample considération, un rapport de ce dernier recommandant d'accepter l'offre de la Succession W. P. Logan, de céder à la Cité certaines rues situées dans le quartier St. Denis, après avoir de nouveau étudié cette question, il est.

Resolu De faire rapport au Conseil, que le Bureau des Commissaires ne croit pas devoir changer son rapport en date du 21 Avril 1911, et recommandant que ledit rapport soit accepté.

6214 Soumis un rapport du Lieutenant de l'Aqueduc, approuvé par l'Ingénieur en chef, recommandant qu'ordre soit donné à la Montreal Water Power Co, de poser deux bornes fontaines, l'une Avenue Westmount et l'autre Avenue Trafalgar, moyennant une redevance de \$25.00 par an par borne fontaine.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

6455 Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en chef, R: demande de la Cie du Pacifique de faire effacer la ligne homologuée de postes des rues Frontenac et Verchères, de déclarer que d'après les termes d'un contrat notarié intervenu entre la Cité et ladite Compagnie, en date du 16 Mai 1908, la Cité est tenue de faire application à la Cour Supérieure pour l'effacement des lignes homologuées de la rue Frontenac, depuis les limites sud. Est des terrains de l'Abbattoir jusqu'à la rue Verchères, et de la rue Verchères, depuis la limite du quartier Hochelaga, tel que mont se sur les plans produits, et recommandant en outre que rapport soit fait au Conseil, à l'effet de faire donner instructions aux Avocats de la Cité, de prendre les procédures nécessaires pour obtenir l'effacement des dites lignes homologuées.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

6462 Soumis un rapport du Chef de Police attirant l'attention du Bureau sur le fait que M. Wm Rochow est à construire une maison en arrière de son lot, no. 48 St Paul Lefontaine, et qu'il recet du mur du poste de Police no. 14 comme d'un mur mitoyen.

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef avec instructions de prier le département en Loi de prescrire M. Wm Rochow sous le plus court délai.

6494 Soumis une requête de incidents du quartier Emard, demandant que M. Jos. Payette, marchand de bois, à. bois soit exempté du paiement de sa licence.

Resolu De référer au Lieutenant du département des Finances.

5070 Le rapport des docteurs J. Chabuge sur les cas de maladies contagieuses déclarées pendant la semaine finissant le 6 Mai 1914, est soumis et déposé.

6715 Soumise une communication de M. J. W. Pugsley, Assistant Secrétaire du département des Chemins de fer et canaux, déclarant que la Compagnie a fait application pour faire approuver par le Ministre le tracé de six lignes dans la cité de Montréal, est le "Montreal Central Terminal Railway Co.
Déposé sur le table.

6495 Soumise une communication du Secrétaire du Conseil d'Hygiène de la province, au sujet des eaux stagnantes qui se trouvent dans le dépôt municipal établi dans une ancienne carrière, coin des rues Prébois et Lavier, suggérant de pomper cette eau et de la rejeter dans l'égout de la rue Dufferin qui pourrait être prolongé pour cette fin.

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef pour étude de cette suggestion et rapport.

5465. Soumis un rapport du Lieutenant des Egoûts, transmettant des détails, listes de paie etc en rapport avec le montage et le démontage de la parcelle Laporte et le curage du Bassin Elgin.

Resolu De référer au Contrôleur de la cité.

6459. Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, au sujet de la demande de M. des Trois Maisons, de fournir l'eau à la municipalité de Saint au Réculet.

Resolu De prier M. des Trois Maisons de rencontrer le Bureau à ce sujet.

M. le Commissaire Lachapelle attire l'attention du Bureau sur le fait que certaines personnes jouent au Golfe sur la Terrasse Fléchette ce qui constitue un danger pour le public.

Resolu De prier le Lieutenant du Parc Mont-Royal, de rencontrer le Bureau pour l'informer du nom de ceux qui jouent au Golfe à cet endroit et en vertu de quelle autorisation.

Le Tricoups de la cité soit inséré dans les spécifications pour les travaux permanents, à l'effet que des bords de rivière seront acceptés à la place de chiques acceptés.

A l'étude.

Il est

Resolu De prier le Lieutenant de l'Incinération de rencontrer le Bureau au sujet des dépôts de déchets qui sont faits dans la rue en arrière de la rue Huntly, entre les rues Beauchamp et St. Jotique.

Il est

Resolu De donner instructions à l'Ingénieur en chef de préparer un état des trottoirs bons nécessaires dans les rues où il n'y a pas de trottoirs permanents, et ce surtout dans les quartiers éloignés où des trottoirs permanents ne doivent pas être construits cette année.

Approuvément.

L. Sénécal

M. Lachapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 9 Mai 1911, 0. M.

Présents.

M. M. les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Piney
Wauchoy.

En l'absence de Son Honneur le Maire et le Commissaire Dupuis président l'assemblée.

6448. Soumis une lettre de M. M. Descault & Mesnie, Avocats, au sujet des trans-
port d'une police d'assurance sur la propriété de M. Ovide Gélinas, située aux
Nos. 2554 et 2556 Boulevard St. Laurent.

Resolu. De référer au département en Loi avec prière de faire rapport.

6450. Une délegation de Dames Patroneuses de l'Hôpital Ste Justine, compo-
sée de Mesdames Lacroix, Gein Lague, Jos. Leman, F. Rousseau,
Arthur Richarme et Della Polland, se présente devant le Bu-
reau et demande que la Ville leur donne un terrain situé sur la rue
De Loimier, pour y construire un hôpital.
A l'étude.

6450. Une délegation de Dames représentant le "Montreal Local Council
of Women", se présente devant le Bureau, et demande qu'une sub-
vention de \$7,000.00 leur soit accordée pour établir des stations en
l'ou délieve du lait, cette délegation se compose de Mesdames
Carie M. Dereich, Jennie E. Smillie, V. V. Henderson, Helen Holton,
Mary Hutchinson, Eleanor W. Gomez, Elizabeth Hehu, C. Rosalind
Macarow et Docteur F. M. Fry.
Cette question est mise à l'étude.

6323. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: demande de
M. Charles Denman de faire certains changements à une bâtisse
située à 1517, Avenue du Parc, recommandant que telle autorisa-
tion ne soit pas accordée.

Resolu. En conséquence.

5845. Soumis un rapport du Lieutenant des Parcs, transmettant des
copies des correspondances échangées avec le Gouvernement, au
sujet de la cession à la Cité de deux canons actuellement à l'Île Ste. Hélè-
ne.

D'approuver les dites correspondances.

6460. Soumis un rapport du Lieutenant de l'Aqueduc, approuvé par l'Ingé-
nieur en Chef, au sujet de la demande de l'Échevin Leclair de faire passer
faire passer l'Avenue Esplanade, suggérant qu'il serait peut être possible
de faire signer un engagement par tous les propriétaires comme quasi
ils acceptent le statu quo, et qu'ils dégageraient la ville d'avoir à couper
plus tard dans le passage pour poser les tuyaux, le seul sol de l'Ave-
nue Esplanade étant en roc, les tuyaux à l'eau doivent être posés
dans la tranchée du canal d'égoût s'il y avait lieu de faire faire ces tra-
vaux.

Resolu. De référer au département en Loi pour savoir si l'engagement suggé-
ré peut être légalement fait.

6468. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil tenue
le 1^{er} Mai 1911, à l'effet de demander si les Commissaires ont l'inten-
tion de faire rapport au Conseil de leur gestion de l'année.

Resolu. De l'informer le Conseil que le rapport des Commissaires est actuel-
lement en voie de préparation.

6413. Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, déclarant
que les héritiers légaux de l'ex-mécanicien John Baidigan, décédé le
29 Avril dernier, après avoir fait partie de la Rigide du 29 Avril
1891 au 1^{er} Janvier 1911, ont droit à une indemnité de \$1,000 en vertu
de la résolution du Conseil de ville du 18 Janvier 1875.

Resolu. De faire rapport au Conseil, recommandant que ladite indemnité
soit accordée.

M. Gilbert, Avocat, représentant les marchands pyrotechniques
(pétards) se présente devant le Bureau et demande que les mar-
chands ne soient pas empêchés de vendre leurs marchandises tant
que le règlement actuel n'aura pas été remplacé.
A l'étude.

Son Honneur le Maire attire l'attention du Bureau sur le fait
que la place du marché à foire est encombrée de papiers.

Resolu. De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de voir immé-
diatement à donner les ordres nécessaires pour faire nettoyer la
dite place.

Attendu qu'une somme de \$30,000 a été mise de côté par le Conseil

à sa dernière séance, en date du 8 Mai courant pour la construction et l'aménagement d'un bain public dans le quartier Ste. Anne, le dit bain a été érigé sur une partie de la Place connue et désignée sous le nom de Marché à foire, ladite construction devant avoir front sur la rue Duke, il est

Resolu De donner instructions à l'architecte Piché de faire des plans, de vers et spécifications pour la construction dudit bain, les estimés devant comprendre le bain et ses accessoires, tuyaux de service d'eau et égouts de la cité reliés au bain, chambres de baignoires complètement à l'épreuve du feu, système de douches avec appareils de chauffage et système de chauffage général, trottoirs en face de la bâtisse, éclairage à l'électricité, et fournitures de fer galvanisé et noir en fer peinturé, etc. enfin un système de bain complet. et de faire rapport dans le plus bref délai possible au Bureau.

6441. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, Re: Chèque accepté de The International Gully Co. pour remplacer une hypothèque de \$600.00 consentie envers la ci-devant municipalité de St. Louis.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter tel chèque accepté en lieu de l'hypothèque ci-dessus mentionnée.

6401. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant un projet de M. R. Stanley Cagg, au sujet des travaux d'égout sur la rue Sherbrooke.

Resolu De référer au département en Loi pour ce que de droit;
 Ajournement.

L. Sévéal

M. La Chapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 9 Mai 1911, R. N.

Présents

M. M. les Commissaires Dupuis
La Chapelle
Geney
Wauchope

En l'absence de Louis Hameur le Maire M. le commissaire Dupuis préside l'assemblée.

6412. Le Surintendant des Puits fait rapport au sujet des arbres qui doivent être enlevés sur le Chemin de la Côte des Neiges, dans la partie élargie, déclarant qu'aucun de ces arbres n'a été conservé, il suggère qu'ils soient tous abattus et que lorsque les travaux d'élargissement auront été complétés, une nouvelle rangée d'arbres soit plantée.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef, avec prière de voir le plus tôt possible aux travaux à faire sur le Chemin de la Côte des Neiges.

6046. Le Bureau prend de nouveau en considération le rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, concernant la requête de M. Elgie Hébert, pour permis d'ériger une manufacture pour la préparation du bois sur la rue Préfontaine, quartier Hochelaga.

L'Inspecteur des Bâtimens présent au Bureau à une assemblée précédente ayant déclaré qu'il ne peut accorder tel permis pour les raisons énoncées à son rapport, vu les règles en faveur et à l'encontre de l'octroi de tel permis, il est.

Resolu D'informer le requérant M. Hébert d'avoir à se conformer à la demande de l'Inspecteur des Bâtimens, savoir: de continuer sa manufacture avec des murs en brique, s'il desire que le permis lui soit octroyé.

6300. L'Inspecteur des Bâtimens recommande que permis soit accordé à The Northern Electric and Manufacturing Co. d'ériger un entrepôt temporaire en tôle galvanisée sur bâtisse en bois, sur le lot No. du Cad. 1204 du quartier Ste Anne, rue Notre Dame Ouest, entre Guy et Richemond.

Vu la recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

6517. Le Surintendant de l'Acqueduc recommande, avec l'approbation de l'Ingénieur en Chef, que les crédits nécessaires, au montant de \$30,856.00 soient votés et pris à même la balance des \$45,000 des.

possible pour la pose des conduites d'eau en général, ladite somme devant être employée pour la pose de tuyaux sur les rues mentionnées à la liste produite.

Resolu Suivant que recommande:

6544 L'Ingénieur en Chef présent devant le Bureau, soumet un plan des travaux d'aqueducs à faire dans le quartier Longue Pointe, et il est entendu que les travaux seront continués incessamment, vers l'Est avec des tuyaux de 20" et de 16" et que les travaux seront commencés en même temps pour la pose des tuyaux latéraux, à la condition toutefois, que des rues seront cédées à la Cité par les propriétaires.

A journement.

L. Sévical
A. Lachapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 11 Mai 1911, à 7h

Présents.

M. M. les Commissaires Dupuis
Giney
Lachapelle
Wauklyn.

En l'absence de Son Honorables Maires M. le Commissaire Dupuis préside l'assemblée.

6544 Soumis un extrait des minutes du Conseil, assemblée spéciale agitée, tenue le 1^{er} Mai courant, Re: compte de M. M. J. T. Heil Soc. en rapport avec le contrat J. W. Harris Soc. pour travaux dans la Ville Emond, maintenant Quartier Emond, et sont aussi remises deux copies de notes de M. Antoine Marchand à Antoine Marchand et une copie de reçu de M. J. T. Heil Soc. à Ed. Charbonneau à ce sujet.

Resolu De référer au Département en Loi pour rapport.

6573 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité au sujet d'un jugement rendu contre la Cité au sujet du recouvrement de frais de la Commission des Incendies.

Resolu De référer au Département en Loi pour rapport.

Soumis une sommation de M. P. Faubault, notaire, à la demande de la Cie J. W. Harris Ltd., au sujet du paiement de sommes d'argent retenues sur les travaux que ladite compagnie a exécutés et de mettre la compagnie en possession des rues où elle doit faire des travaux.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef, avec prière de confier avec le Département en Loi à ce sujet et faire rapport.

De l'Avocat

5177 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef de la Cité, Re: compte de la Compagnie Langway pour l'éclairage de l'Hotel de Ville de Notre Dame de Grâce, au montant de \$252,95, recommandant le paiement de ladite somme de \$252,95, telle que réclamée.

Resolu En conséquence de faire rapport au Conseil

6107 Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, au sujet de la demande de la "United Shaker Wood Preserving Company" de poser un échabotillon de garage en blocs de bois.

Resolu D'autoriser l'Ingénieur en chef à écrire au requérant pour lui proposer de passer un échantillon à ses frais.

Une délégation composée de M. M. le Chanoine Décaie, de St. Henri, le Curé Carément, de Ste. Cunigonde, l'ex. Echevin Guay et l'Echevin David, se présente devant le Bureau pour protester contre le projet de la Compagnie du Grand Tronc de construction des voies élevées pour traverser les quartiers St. Henri et Ste. Cunigonde.

M. M. les Echevins Dandurand, Prud'homme, Monahan, Létourneau, membres de la Commission Spéciale nommée par le Conseil et O'Bonnell, et M. M. le docteur Tremblay et le Notaire A. G. A. Pironnette sont aussi présents.

La question est mise à l'étude par ladite Commission Spéciale, qui siège de concert avec les commissaires.

5504 M. l'Echevin Pétreux se présente devant le Bureau et introduit une délégation de son quartier qui demande l'effacement de la ligne homologuée de la rue Larolle.
Il est

Resolu De se procurer les requêtes actuellement devant l'Inspecteur de la Cité, et de mettre la question devant le Bureau immédiatement.

M. l'Echevin Laroche introduit une délégation de résidents du quartier Longue Pointe, rue Notre Dame, qui se plaignent de la nuisance causée par la poussière que soulèvent les automobiles qui circulent à une très grande vitesse sur la dite rue.

M. Hogg, l'un des délégués, suggère que ladite rue soit arrosée avec de l'eau, trois fois durant la saison d'été, pour remédier à cet état de choses, sur une distance de quatre miles, depuis la barrière jusqu'au bout du quartier.

Resolu Vérifier la question à l'Ingénieur en chef pour établir du coût de cet arrosage.

Ladite délégation se composait de M. M. le Curé Thibodeau, Hogg, Maricotte, Charbonneau, Chevalier, P. Renaud, Beaugéan, et les commissaires d'écoles M. M. Meise, Buon, St. Amant et Duperré.

6047 Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'In-

génieur en chef, transmettant avec recommandation de les payer, des comptes de la Saraguay Electric & Water Co., s'élevant respectivement à \$14,00, \$35,78, \$131,70 et \$180,00 pour frais de déplacement d'un certain nombre de poteaux sur les rues Sherbrooke, St. Paul, et Desfontaines et l'avenue Bois de Boulogne.

Resolu Après avoir pris communication du rapport du Surintendant de l'Éclairage, d'autoriser le paiement desdits comptes.

6188 L'Inspecteur des Bâtimens fait rapport, avec l'approbation de l'Ingénieur en chef que les travaux exécutés au No. 451 Avenue Colonial, dont se plaignait M. John A. Hibbins, sont faits conformément aux règlements de la Cité.

Resolu D'informer le plaignant en conséquence.

6548 M. l'Echevin Bastien soumet une requête de résidents propriétaires, de la rue Ste. Blaise, des Avenues Pelagius et St. Charles, quartier Ahuntsic, demandant l'ouverture complète de la 4^e rue.

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Journement.

A. Sureau

A. Kachapoff

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 11 Mai 1911, P.M.

Présents.

M. M. les Commissaires Dupuis
Ainey
Lachapelle
Wauhlyer

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Dupuis préside l'assemblée.

- 5647 Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, transmis par l'Ingénieur en chef au sujet du système d'appareils de sauvetage en cas d'incendie de la bâtisse "Korvenor Apartments".
Déposé sur la table.
- 6501 Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, transmis par l'Ingénieur en chef, au sujet des permis de construction délivrés au propriétaire du "Mountain View Apartment".
Résolu De demander à l'Inspecteur des Bâtimens pourquoi il n'a été payé que \$14.50 pour tel permis, alors que l'évaluation est bien plus élevée que \$76,000 tel que mentionné dans son rapport.
- 6557 Soumis une communication du Surintendant du Département des Licenses, informant le Bureau que son état de santé ne lui permet plus de se livrer à son travail ordinaire et demandant un congé de trois mois pour lui permettre de se rétablir complètement.
Résolu En conséquence d'accorder le congé demandé.
- 6078 Il est
Résolu D'informer l'Ingénieur en chef que le Bureau attend le rapport qui lui a été demandé sur l'offre du Montreal Trust Co. de céder un terrain connu sous le nom de "Graves Farm" pour en faire un parc.
- 6387 Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies demandant une somme additionnelle de \$4,780.50 pour l'admission du télégraphe d'alarmes.
Déposé sur la table.
- 5794 Le Chef du Département des Incendies recommande qu'une

- police acquittée de \$1,000 soit accordée à l'ex-capitaine J. Bonquet, qui a fait partie de la brigade du 6 Février 1879 au 31 Décembre 1909, lorsqu'il fut mis à la retraite, en vertu de la résolution du Conseil du 18 Janvier 1875.
- Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que ladite police acquittée soit accordée.
- 4168 Soumis un rapport du Surintendant du Télégraphe d'Alarmes, transmettant une estimation du coût de 27 nouvelles boîtes d'alarmes.
Déposé.
- 1386 Le Chef du Département des Incendies informe le Bureau que le mécanicien E. Lavallée a donné sa démission et recommande que cette démission soit accordée et que l'engagement temporaire de M. Georges Ducharme, mécanicien de machine de 3^eme classe, qui a été mis à l'essai sur la pompe du poste No. 9 le 28 Avril dernier soit ratifié.
Résolu. En conséquence
- 6385 Le Chef du Département des Incendies fait rapport qu'il a besoin de six nouveaux chevaux.
Déposé.
- 6384 Le Chef du Département des Incendies transmet le tableau des opérations de la brigade durant le mois d'Avril.
Déposé.
- 5661 Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, au sujet du poste No. 7.
Déposé.
- 6138 Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, recommandant la modification du poste No. 30, quartier Laurier.
Déposé.
- 6170 Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, recommandant l'établissement d'un poste dans Villesoy.
Déposé.
- 6028 Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, recommandant de refuser l'offre de M. A. Régis, de vendre une propriété située sur la rue St. Denis, pour l'établissement d'un poste de pompes.

Resolu En conséquence.

6073 Soumis un rapport du chef du département des Incendies recommandant que les offres de propriétés sur la rue Sagoucheville, d'une au coin de la rue Beaudry, et l'autre au coin de la rue Visitation soient refusées.

Resolu En conséquence

6556 Soumise une demande de M. Jos. Rielle, représentant la Succession Rogan, pour l'effacement des lignes homologuées des rues Stames, Doucet, Grenier et Faber.

Resolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

6559 Soumis un projet de bail par le Gouvernement à la Cité de Montréal, d'un terrain situé sur la rue Mills, pour l'établissement d'un poste de pompes.

Resolu De référer au département en loi pour savoir si la chose peut se faire légalement.

Ajournement.

L. Senécal

Lachapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 12 Mai 1911, à 11 h.

Présents.

M. M. les Commissaires Dupuis
Wanklyn
Lachapelle
Anney

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Dupuis préside l'assemblée.

6057 Soumis le rapport de l'inspecteur de la Cité, approuvé par l'ingénieur en chef, au sujet de la demande de la Société des Artisans Canadiens Français de faire effacer la ligne homologuée de la rue Vité.

Resolu. De faire rapport au Conseil, recommandant que le département en loi soit autorisé à fonder les mesures nécessaires pour faire effacer la ligne homologuée de la rue Vité, côté Sud, entre la place Viger et le Boulevard St. Laurent.

Soumis des rapports de l'inspecteur des Bâtimens, approuvés par l'ingénieur en chef, recommandant d'accorder les permis suivants.

6286 1^o Joseph Rivier, pour avoir une cour à bain, charbon pain et four sur le lot No. Cad. 3616 sub. 138 rue Marianne, quartier Curat.

6280 2^o J. A. Dumais, pour ériger une boutique de forge et de réparations de voitures sur le lot No. Cad. 19 sub. 25-26 et 27, no. 2069 Boulevard St. Laurent, quartier Lavies.

6285 3^o Marc Noël, pour avoir une cour à bain et charbon sur le lot No. 393 Panet, quartier Papineau.

6279 4^o Tobe Ross, pour ériger un passage d'automobiles sur la propriété du "Caledonia Curling Club" No. Cad. 1461 No 101 Rue du Plateau, quartier St. Georges.

6282 5^o W. C. Taylor pour construire une écurie de plus de huit places sur le lot No. 507, sub. 910 no 57 rue Britannia, quartier St. Anne.

6283 6^o La Commission des Ecoles Protestantes, pour ériger une chaudière à vapeur et un système électrique de 10 c. v. sur

Le lot No 2023 Avenue Esplanade, No. Cad. 11 sub. 757, quartier
Laurier.

6284 7 Zéphirin Pelletier, pour avoir une cour à bois et charbon
sur le lot No. 148 Cad. rue Frontenac, quartier Hochelaga,
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant que les permis
ci-dessus soient accordés.

6176 Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingé-
nieur en Chef au sujet de la demande de M. J. J. Maher pour per-
mission d'ériger une marquise au-dessus du trottoir en face du No. 624
rue St. Catherine Ouest.

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que ladite permission soit ac-
cordée aux conditions ordinaires.

Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur
en Chef, recommandant que permission soit accordée à la Canadian
Rubber Co. of Montreal Ltd de poser une conduite souterraine sous
et à travers la rue Notre Dame, depuis le coin sud-est des rues
Papineau et Notre Dame jusqu'à l'établissement au Bureau
principal de ladite compagnie sur le côté nord de la rue Notre
Dame, et sur la rue Notre Dame, en face du No. cinq
967 Notre Dame Est, tel que démonté sur le plan produit.

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant que ladite permis-
sion soit accordée aux conditions mentionnées au rapport de
l'Inspecteur de la Cité.

6545- Soumis un état préparé par le Contrôleur et Auditeur de la Cité,
du coût de la révision des listes électorales, s'élevant à la som-
me de \$1187.25, la part payable par la Cité sur ledit montant
étant de \$748.63 et celle du Gouvernement de \$438.62, une
somme de \$650.00 ayant été votée par le Conseil, en date du
19 Décembre 1916, pour les fins ci-dessus, il est.

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme
additionnelle de \$98.63 soit votée pour parfaire le montant
payable par la Cité.

5027 Soumis une réquisition (No. 11) du Lieutenant d'Impres-
sions et de la papeterie pour différents articles de papeterie,
Résolu. D'approuver ladite réquisition moins l'item "une plume postale"
pour le Secrétaire du Département de l'Inspection des abattoirs.

M. l'Échevin Emard se présente devant le Bureau et demande
Résolu De demander au Département en Loi quels moyens peuvent être
obtenus le droit de passage pour la canalisation de Woodland Park,
dans le quartier Emard, sur les rues Springland, Dorothy et Peel, et
d'implorer le Département en Loi que M. l'Échevin Emard, se tienne
à leur disposition pour leur fournir tous les renseignements dont ils
pourront avoir besoin.

5599 Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par
l'Ingénieur en Chef recommandant que permis soit accordé à la
Transportation Building Co. Ltd. de construire une route sous-
souterraine, en face de la propriété de ladite Compagnie sur
le côté est de la rue St. François Xavier, entre les rues St. Jacques et
Notre Dame et sur le côté nord de la rue Notre Dame, est de
St. François Xavier.

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que ledit permis
soit accordé aux conditions ordinaires.

5590 Soumis des demandes de l'Échevin Duguay pour la construction
de nouveaux trottoirs et de nouveaux passages, dans son quartier,
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef.

Soumis un rapport du Lieutenant des Égouts, approuvé par
l'Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un
égout dans la rue Dufferin, depuis l'égout existant au Boul-
levard St. Joseph, jusqu'à la carrière.

Résolu De référer au Médecin Officier de Santé avec instructions
d'aller faire l'inspection de ladite carrière et de faire rap-
port au Bureau immédiatement sur le besoin de tel égout,
au point de vue de la santé publique.

6593 Soumise une communication de M. J. R. Walker, avoué à l'Éche-
vin Ward, au sujet de l'état de la rue Dorchester, en face
des terrains de l'Hôpital Western.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef avec prière de faire rapport im-
médiatement.

6408. Soumis un extrait du procès verbal, d'une assemblée du Conseil
tenue le 1^{er} Mai 1911, à l'effet de demander aux Commissaires
de fixer le montant à être placé à la disposition du Comité
de Réception, pour les fêtes proposées à l'occasion des

couronnement de S. M. le Roi Georges V.
Resolu De prier le président du Comité de Réception de fournir au Bureau le programme de ce qu'il a l'intention de faire.

6353, Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du conseil tenue le 24 Avril 1911, question par l'Échevin Turcat, au sujet des routes adjointes à la franchise de la Cité des Chers Urbains par le Conseil de la Ville St. Louis en 1909.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef.

Le Surintendant des Parcs se présente devant le Bureau et déclare qu'il n'y a rien de fondé dans la nouvelle qui a été publiée que les Commissaires du Haire s'opposaient à la construction d'un quai temporaire de l'Île Ste. Hélène par M. Lamare, à l'endroit fixé par la Cité.

6594 Soumis une demande de M. Le Boeuf, maire de la Ville de St. Pierre, demandant à acquiescer une machine servant à l'entretien des rues.

Resolu D'accorder la demande ci-dessus, à la condition qu'une garantie sera donnée à l'effet que ladite machine sera retournée en aussi bon état qu'elle est maintenant.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage, déclarant que le travail pour l'installation de poteaux pour l'éclairage de la paroisse de St. Jean Beschmans, quartier St. Denis, est commencé et sera terminé dans une dizaine de jours.

Déposé;

Journallement,

[Signature]

[Signature]

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 13 Mai 1911, p. 21

Présents.

M. M. les Commissaires Dupuis
Wauchope
Hindley
Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Dupuis présent à l'assemblée.

À la demande de l'Échevin Hébert, la question de l'effacement de la ligne homologuée de la rue Lacolle est de nouveau prise en considération et il est.

Resolu De référer la question au département en Loi avec prière de donner leur opinion sous le plus court délai possible.

Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, déclarant que la dépense hebdomadaire, pour le nettoyage des rues non pavées est de \$12,000 par semaine.

Resolu De faire rapport au Conseil, afin d'être en position de continuer ce service, recommandant qu'une somme additionnelle de \$20,000 soit votée pour cette fin.

Soumis un rapport du Surintendant des Egouts, approuvé par l'Ingénieur en Chef, déclarant qu'une somme additionnelle de \$2,000 sera requise pour compléter l'égout de la rue St. Etienne à la rue Mill.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant la complétion dudit égout, ladite somme de \$2,000 étant payable \$1,500.00 par les propriétaires intéressés et le balance, soit, \$150.00 par la Cité.

Soumis une requête des Dames patronesses de la Fête de Charité Victoria, demandant de bien vouloir encourager cette œuvre philanthropique dont les recettes sont destinées à nos hôpitaux, en achetant le nombre voulu de corolles et de fleurs pour décorer les voitures de la Cité.

Resolu Apres avoir consulté le Département en Loi, de faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$100.00 soit votée pour cette fin.

Soumis un compte de M. J. L. Caron, au montant de \$200.00 pour location de la salle municipale du quartier Bondeau, du 1^{er} Mai 1910. au 1^{er} Mai 1911.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant le paiement dudit compte.

6417 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil tenue le 1^{er} Mai 1911, à l'effet d'autoriser le Bureau des Commissaires à abolir le poste de cochers No. 23 situé aux coins des rues De Montigny et St. Denis et à le rétablir sur les rues St. Hubert et De Montigny de la façon suivante.

Le kiosque a été placé sur la rue St. Hubert, côté Ouest, au nord de la rue Ste. Catharine, à vingt pieds que le No. civique 306, la première voiture stationnant en avant du kiosque, et que les autres devant occuper l'espace libre en arrière du kiosque jusqu'aux deux premiers poteaux des télégraphes situés sur la rue St. Hubert, au Sud de la rue De Montigny, et la balance des voitures, sur la rue De Montigny, côté sud, à l'Ouest de la rue St. Hubert, en arrière du troisième poteau de télégraphe.

Resolu D'ordonner ledit changement et de donner instructions au Chef de Police en conséquence.

6464. Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant de voter un crédit pour payer les gages de certains employés pour lesquels des crédits ne figurent pas au budget, savoir:

1	Jardinier, Parc St. Mont Royal, 36 semaines	\$312.00
6	" " défricteur, idem 36 "	1872.00
1	" " Parc La Fontaine 26 "	325.00
		\$2509.00

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant que ladite somme de \$2509.00 soit votée pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport du Président des Bureaux des Évaluateurs déclarant que le fonds contingent de son département ne sera pas suffisant pour faire face aux dépenses de l'exercice courant et demandant qu'une somme de \$125.00 soit mise à sa disposition pour parfaire le montant nécessaire pour payer les frais de déplacement des Évaluateurs et de leur commis, lors de la cotation.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 26 Avril (1911), demandant aux Commissaires ce qu'ils entendent faire, lorsque la limite de temps du contracteur de l'égoût de la rue Sherbrooke sera expirée.

Resolu D'imprimer le Conseil que les Commissaires entendent tenir les contracteurs responsables pour l'accomplissement des obligations de leur contrat.

6591 Soumis un rapport du Surintendant des Égouts, approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant que le dépôt de \$4,000 fait par le contracteur Matthew Dineen pour l'égoût de Rosemont, lui soit remis, la cité gardant une somme de \$500.00 pour couvrir les frais de remplissage des tranchées.

Resolu En conséquence.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Aqueduc, approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant que le dépôt de \$2,300 fait par M. M. J. O. Lohue pour la fourniture de charbon mou à la station des Bas Niveaux, leur soit remis.

Resolu En conséquence.

Soumis un rapport du Contrôleur de la Cité, transmettant une liste de comptes de dépenses encourues en 1910, lesquels ne peuvent être recommandés pour paiement, à moins d'approbation préalable par le Conseil.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le paiement dudit compte, s'élevant à la somme de \$700.61.

6127 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, déclarant n'avoir pas d'objection au transfert de l'étal No. 17 marché St. Laurent de M. L. Finkelstein à M. Sam. Segel.

Resolu D'accorder ledit transfert.

Soumis un extrait du rapport de l'Heritage Publique pour le mois d'Avril 1911.

Déposé.

Soumis des rapports des Avocats de la Cité, sur les réclames-tions ci-dessus mentionnées, savoir:

Re: M. L. H. & P. Co vs Cité de Montréal, Jugement
U la Compagnie
Sub du 9 sept. 1909

\$43.16
3.67

5909. Alph. Bastien, Chute sur trottoir, Règlement Frais à M. C. A. Pariseau	\$46.65
6710. Rowan Brooks, Perle d'un cheval	272.85
5639. Clara Beaulieu, Chute en descendant d'un char à la réclamation Frais à M. M. Auguste	26. 101.60
5553. André Lavoie, Chute sur trottoir Au demandeur Benjamin Rivest	325.00 163.55
6137 L. J. A. Jodoin, Blessé par une voiture du dept. des Incendies	150.00
6173. Miss Emma Shields, Chute sur trottoir	25.00
6721. François Guvois, Bras d'écoper bûche.	2.50

Comptes.

Leht. P. Leet, Services comme Recorder	50.00
Eng. Globensky, Impression de factures	15.00
Total	\$ 1482.83

Recu De faire rapport au Conseil, recommandant le règlement des
dites réclamations comme ci-dessus.

Soumis le programme de l'Ingénieur en Chef pour les travaux
à être exécutés en 1911, recommandant l'exécution des travaux
suivants:

Pour le Département des eaux, Amélioration de la canalisation d'eau dans les rues, où il est nécessaire de faire des passages l'année pro- chaine.	\$164,270
Nouvelle canalisation dans les anciens quartiers de la Ville	110,869
Nouvelle canalisation dans les nouveaux quartiers.	124,845
Pour régler le système de canalisation d'eau dans la cité	

avec le nouveau quartier de la Longue Pointe en traversant
Maironneux \$65,000

Pour faire face aux autres travaux permanents du départe-
ment des eaux, y compris une nouvelle pompe et de nouvel-
les chaudières pour pomper 17 millions de gallons par
24 heures. 211,945
Total \$ 677,679.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de mettre ladite
somme de \$677,679 à la disposition du département de l'Agueux,
pour les fins d'exécution desdits travaux.

Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef sur les travaux à être exé-
cutés en 1911, par le département des Eaux, recommandant l'exé-
cution des travaux suivants:
Construction d'égouts dans les rues où il est nécessaire
de faire des passages permanents (toute cette dépense
restant à la charge des propriétaires).

Construction d'égouts collecteurs dans les anciens
quartiers de la Cité, montant à la charge de la cité. 171,400.

Collecteur pour conduire le drainage des cotons Nord Est de
la Cité (comprenant les quartiers St. Denis, Rosemont, etc.) jus-
qu'au fleuve St. Laurent, après avoir traversé la partie Ouest
du quartier Longue Pointe 283,404.

Construction d'égouts dans les nouveaux quartiers, part de
la Cité 36,550.

Détournement de l'égout du Bassin Elgin 75,000.

Amélioration et extension de la Tronçonne d'épuration des
quartiers St. Denis 25,000

Amélioration de la station de pompage des eaux d'égout,
sur laig 35,000
Total pour le département des Eaux \$616,354

Resolu De faire rapport au Conseil l'informant que le coût
approximatif de ces travaux sera de \$616,354 plus la part

incombant aux propriétaires dans la construction des égouts, \$824,665.00, soit un total de \$1,441,019, et recommandant qu'une somme de \$616,354, représentant la quote part de la Cité dans le coût desdits travaux, et d'informer le Conseil, en outre, que s'il approuve l'exécution des travaux ci-dessus, les devis nécessaires seront préparés sans délai, des soumissions seront demandées, et rapport sera ensuite fait au Conseil afin d'obtenir les fonds nécessaires pour faire exécuter lesdits travaux.

6046

Soumettre une requête de M. Edouard Hébert, pour permis d'ériger une manufacture pour préparer le bois de sciage, actionné par un moteur à l'électricité sur le lot No. cad. 76 sub. 118 et 119 rue Piefontaine, quartier Hochelaga. Le requérant ayant déclaré, conformément au rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, qu'il construira le dit moulin avec murs en briques solides sur la ligne mitoyenne et en bois lambriné en briques pour les trois autres murs extérieurs qui font front sur la rue Piefontaine, il est.

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant que la permission demandée soit accordée.

6589

L'Ingénieur en Chef soumet le projet d'avis à être publié dans les journaux pour demandes de commissions pour la fourniture et l'installation de machines pour l'usage du département de l'Acqueduc, système de filtration.

Resolu

D'approuver ledit projet d'avis et de le transmettre à l'Agent des achats et des ventes avec instructions de faire publier le avis dans les journaux de Montréal, conformément à la loi et aussi dans le Journal Engineering News, Engineering Record et Canadian Engineer, le dit avis devant être publié à deux insertions, les 17 et 24 Mai, dans les trois derniers journaux ci-dessus mentionnés.

Liste des rapports du Bureau des Commissions au Conseil, Assemblée du 15 Mai, 1911.

- 1° A l'effet de mettre à la disposition du département de l'Acqueduc une somme de \$677,629 pour travaux permanents.
- 2° A l'effet de mettre à la disposition du département des Egouts une somme de \$616,354 pour travaux permanents.
- 3° A l'effet de voter une somme de \$30,000 pour nettoyage des ruis.
- 4° A l'effet de voter une somme de \$2509 pour le Département des Paves.

- 5° A l'effet de payer des réclamations au montant de \$1482.83.
- 6° A l'effet de payer des comptes au montant de \$790.68
- 7° A l'effet de payer \$252.95 à la bière Laraguay Chabrie.
- 8° A l'effet de payer \$700. location salle municipale Bourdeau.
- 9° A l'effet de voter \$100. Victoria Tag Day.
- 10° A l'effet de voter \$25 fonds contingent Bureau des Évaluateurs.
- 11° A l'effet de solder les dépenses en réunion des listes électorales.
- 12° A l'effet de compléter l'éclairage de la rue St. Etienne.
- 13° A l'effet d'accepter un chèque en échange d'une hypothèque.
- 14° A l'effet de répondre à une question re: éclairage de la rue Sherbrooke.
- 15° A l'effet de répondre à une question re: rapport annuel des Ammirants.
- 16° A l'effet d'indiquer à la M. W.P.C. de poser 2 bornes fontaines.
- 17° A l'effet d'effacer la ligne homologuée de la rue Vétie.
- 18° A l'effet d'effacer la ligne homologuée des rues Frontenac et Vercheur.
- 19° A l'effet d'accorder une police acquittée à M. J. Couquest.
- 20° A l'effet de payer une indemnité de \$1,000 à Mme Voe J. Hardigant.
- 21° A l'effet de permettre à Cam. Pabbe les de poser des conduits.
- 22° A l'effet de permettre à Transportation Bldg. Co de poser des routes.
- 23° A l'effet de permettre à Jos. Maher d'ériger une marquise.
- 24° A l'effet de permettre à Prochev Electrie d'ériger un entrepôt.
- 25° A l'effet de permettre à Ed. Hébert d'ériger une manufacture.
- 26° A l'effet de permettre à J. A. Amour d'ériger une forge.
- 27° A l'effet de permettre à W.H. Taylor d'ériger une scierie.
- 28° A l'effet de permettre Protestant Board of School d'installer une bouillière et un moteur.
- 29° A l'effet de permettre à J. Pelletier d'ouvrir une cour à bois.
- 30° A l'effet de permettre à Marc. Noël d'ouvrir une cour à bois.
- 31° A l'effet de permettre à Jos. Poirier d'ouvrir une cour à bois.
- 32° A l'effet de répondre à John Ross. d'ériger un garage d'automobile.
- 33° A l'effet de construire un égout rue Dufferin.

Approuvément,

Provincial *Maichapin*

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 15 mai 1911, à m.

Présents:

M. M. les Commissaires Ainey
Lachapelle
Dupuis

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Ainey préside l'assemblée.

6587
Soumis une lettre de M. J. A. Girard, au sujet de l'expiration de la
durée de terrain nécessaire à l'élargissement de l'Avenue Mont-Royal,
demandant qu'une résolution soit prise pour exproprier ces terrains.
Résolu De référer au département en lui pour rapport.

M. l'Échevin Monahan se présente devant le Bureau et déclare
que la majorité des propriétaires de la rue Irland dans son
quartier, est opposée au passage de cette rue et demande de
retrancher cette rue de la liste des rues à paver.
Résolu De prier l'Échevin Monahan d'envoyer une demande au Bureau à
cet effet, et de faire droit à cette demande.

Soumis une lettre de la Dominion Oil Cloth Co. déclarant
qu'elle ne peut consentir au pavage de la rue Puthenais, à moins
que l'assurance lui soit donnée que la loi aura un effet rétroactif.
Déposé.

5830. Soumis un rapport du Chef du département des incendies au
sujet de l'installation d'une boîte d'alarmes à l'Hôpital des In-
curables.

Résolu De référer de nouveau au Chef avec prière de reconstituer le Bureau à
ce sujet.

6415. Soumis un rapport du Lieutenant du Parc Mont-Royal, au sujet de la
demande des Régiments de parades sur le Parc Mont-Royal.

Résolu De référer de nouveau au Lieutenant du Parc Mont-Royal avec
prière de reconstituer le Bureau à ce sujet.

Approuvé

M. Senechal

M. Lachapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 16 Mai 1911, à m.

Présents:

M. M. les Commissaires Ainey
Dupuis
Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Ainey préside l'assemblée.

Une députation composée de M. M. les docteurs Armbourg, Mercier et
Poddick se présente devant le Bureau, et demandent que la ville
donne un montant d'argent, pour aider à une convention de méde-
cins qui se tiendra à Montréal, les 7, 8 et 9 juin prochain.
Ils sont priés de voir M. Dandurand, président du Comité de
réception.

6671 Soumis une plainte d'un Monsieur Linstal au sujet de la
nuisance causée par l'odeur du tabac qui s'échappe de l'éta-
blissement de la Dominion Tobacco Co.
Le Médecin Officier de Santé, appelé devant le Bureau reçoit
instructions d'aller faire l'inspection des lieux et de faire rap-
port.

Il est
Résolu De demander à l'Ingénieur en chef si les égouts dans St-Jean
Bachmans, demandés par M. l'Échevin Tétreau, peuvent être
construits maintenant, et si non, pourquoi et quels seraient
les moyens à prendre pour permettre la construction de ces
égouts.

6674 Le Comptable soumet une liste de pages supplémentaires à
payer aux hommes du département de l'incinération, pour tra-
vail du soir, s'élevant à \$320.04.

Résolu D'autoriser le paiement de ces pages.

Il est
Résolu De prier le Trésorier de la cité de faire rapport au Bureau,
donnant un historique de la fondation de la caisse d'assu-
rance contre le feu sur les propriétés municipales et de lui
demander s'il a des suggestions à faire concernant
cette question.

M. l'Échevin Max Mahon ayant interpellé les Commissaires à la dernière assemblée du Conseil, au sujet de la nuisance causée par un dépôt à la Côte St-Paul.

Le Médecin Officier de Santé reçoit instructions d'aller faire l'inspection des lieux et de faire rapport.

6623. Soumis un rapport du contrôleur de la cité, informant le Bureau que M. E. Lavoie, assistant comptable à la Cour de l'Ouest a été pris à l'essai au Bureau du Trésorier, en remplacement de M. Palmer, et demandant de ratifier ce changement, et recommandant que M. Alex. Nichol soit nommé pour remplacer M. Lavoie.

Resolu D'approuver lesdites recommandations.

6622. Soumis un rapport du Contrôleur de la cité, déclarant que M. J. G. Gagnon, est absent depuis le soir du 3 Mai courant et n'a pas donné de ses nouvelles, et que cet employé s'est déjà absenté à plusieurs reprises dans de semblables circonstances et recommandant de le suspendre permanentement de ses fonctions.

Resolu En conséquence.

6536. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 8 Mai 1911, à l'effet de demander aux Commissaires s'ils ont étudié ou ont l'intention d'étudier le projet de l'Échevin Maxil d'établir un "Service Municipal

Resolu De faire rapport au Conseil que telle est l'intention du Bureau.

6263. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 8 Mai 1911, Re: conversion en Canal d'égout couvert de cette partie de la Rivière St-Pierre qui traverse le quartier Notre Dame de Grâce.

Resolu D'informer le Conseil que rapport a été fait au Conseil à ce sujet et retourné au Bureau des Commissaires pour plus amples détails, et que rapport sera fait au Conseil, contenant les détails demandés.

6535. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil tenue le 8 Mai 1911, à l'effet de demander aux Commissaires s'ils ont l'intention de chercher un moyen de faire payer par les propriétaires riverains les travaux permanents déjà faits.

Resolu De référer au département en Loi pour opinion.

6164. Soumis un rapport de l'Échevin de la Cité, Re: compte pour services professionnels du notaire J. J. Beauchamp, recommandant le paiement dudit compte, au montant \$1,324.00, pour services professionnels rendus à la municipalité de la Longue Pointe.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le paiement dudit compte.
A journement.

J. L. Sévère

J. H. Macpherson

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 16 Mai 1911, 1^{er} M.

Présents.

M. M. les Commissaires
Amey
Dupuis
Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Amey président de l'Assemblée

6473 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil tenue le 1^{er} Mai 1911, à l'effet de demander aux Commissaires s'il en sont rendues les procédures dans l'expropriation et l'aménagement des rues Sherbrooke, Vinet et Boyce.

Soumis à ce sujet le rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, déclarant s'il en sont rendues les dites procédures.

Resolu De transmettre ledit rapport au Conseil en réponse à la question ci-dessus.

6053 Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: International Gully, compte d'intérêt et frais de protest, etc., au montant de \$239,75, déclarant que ledit compte est dû à la International Gully Co. et en recommandant le paiement.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

6003 Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: Offre de M. J. P. O'Shea de s'acheter une pièce de terrain sur laquelle Parvauld de qui à qui, déclarant que les offres de M. O'Shea ne peuvent être légalement acceptées.

Resolu D'informer M. O'Shea en conséquence.

5681 Soumis un rapport du Surintendant de l'Incinération que l'entierement des déchets dans le quartier Longue Pointe ne peut se faire convenablement à moins d'être fait par un homme de la localité fournissant cheval et voiture, moyennant \$18,00 par semaine et demandant d'être autorisé à engager tel charretier à \$3,00 par jour.

Resolu D'autoriser le Surintendant de l'Incinération en conséquence.

5646. Soumis une lettre de M. A. F. Vincent, Secrétaire Trésorier de la C. devant ville de St. Louis, offrant sa démission comme employé de la Cité.

Resolu D'accepter cette démission.

5070 Le rapport du docteur J. E. Laberge sur les cas de maladies contagieuses déclarés au Bureau durant la semaine finissant le 13 Mai 1911 est soumis et déposé.

Le Contrôleur de la Cité attire l'attention du Bureau sur le fait que le salaire de M. Sénécal qui a été promu à la position de commis au Marché Bonsecours en remplacement de M. Trudeau, n'a pas été fixé.

Resolu Que le salaire de M. Sénécal soit fixé à \$1300,00 par année, montant qu'il recevrait en qualité d'Inspecteur des Marchés.

L'Avocat en Chef de la Cité est appelé devant le Bureau, au sujet du projet de règlement concernant les robinets d'arrêt et est prié de s'entendre avec l'Ingénieur en Chef pour faire une rédaction nouvelle qui rencontre les objections soulevées par le Conseil.

6030. Soumis un rapport conjoint du Surintendant des Marchés et du Surintendant des Licences, au sujet de la position d'Inspecteur des Marchés.

Resolu Que les Commissaires ne croient pas qu'il y ait lieu de faire le changement suggéré audit rapport et de prier le Surintendant des Marchés de faire les suggestions nécessaires pour leur permettre de choisir un remplaçant à M. Sénécal.

Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 15 Mai 1911, à l'effet d'approuver un rapport du Bureau des Commissaires recommandant l'achat d'automobiles pour l'usage de l'Ingénieur en Chef et du payeur de la Cité.

Resolu De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes d'avoir à donner l'ordre pour les dites automobiles immédiatement. Il est en outre

Resolu Que M. Alphonse Martin, soit engagé comme chauffeur pour l'automobile de l'Ingénieur en Chef au salaire de \$20,00 par semaine et que M. Aimé Gagnon soit engagé comme chauffeur pour l'automobile du Payeur, au même salaire, ces deux nominations étant faites à la semaine et sujettes à un mois d'essai.

Après lequel,

J. E. Laberge

M. Lachapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenu le 17 Mai 1911, 2^{de}

Présents.

M. M. les Commissaires
Aixey
Lachapelle
Dupuis.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Aixey président de l'Assemblée.

Il est
Résolu Que la permission accordée par la ci-devant Commission des Parcs à la Metropolitan Golf Club de jouer sur la ferme Flecher soit discontinuée, vu le danger causé par ce jeu aux personnes qui fréquentent la Ferme Flecher et qu'instructions soient données au Surintendant du Parc Mont-Royal de faire cesser ce jeu immédiatement.

M. l'Échevin Clement se présente devant le Bureau et l'informe que des plaintes sont portées contre le département de la Voirie au sujet du retard apporté à donner les alignements demandés par les constructeurs.

Résolu De référer cette question à l'Ingénieur en Chef pour connaître les raisons de ces retards et les moyens de les faire cesser.

M. l'Échevin Clement demande que les rues Royer et Montana soient rayées de la liste des rues à pavé cette année, vu que la rue Royer a été macadamisée l'an dernier et que la rue Montana n'est pas en condition de recevoir un pavage.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef.

M. Monnier Verolle se présente devant le Bureau et se plaint qu'il a fait application pour entrer dans la face cadastrale et qu'on a refusé de l'admettre sans raison plausible.

Résolu De prier le Chef de Police de rencontrer le Bureau à ce sujet.

M. A. Ripelle, résident de l'avenue du Parc se présente devant le Bureau et demande la construction d'un trottoir sur ladite Avenue, en haut de la rue St. Thobas, sur une longueur de cinquante pieds, en face de sa propriété.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour mettre sur la liste supplémentaire de trottoirs à construire.

6467. Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtimens approuvé par l'Ingénieur en Chef, au sujet de l'usage du mur du poste No. 14 par M. Wm. Keenan, comme mur mitoyen.

Résolu De référer à l'Inspecteur des Bâtimens pour savoir quel sera le coût du bonage.

6607. Soumis un rapport du Chef du département des Incendies recommandant que les employés du département de l'Incinération se chargent d'éteindre les feux qui sont allumés volontairement aux dépôts des quartiers St. Denis et St. Paul.

Résolu De référer au Surintendant de l'Incinération pour savoir les employés de son département ont les moyens de faire ce qui est proposé par le Chef.

6719. Soumis un rapport du Chef de Police recommandant que le poste de cochers dans la cour du Grand Tronc soit aboli et rétabli pour six voitures comme suit:

Sur la rue conduisant à la gare du Grand Tronc et située au nord-ouest du pont de la rue Notre Dame, à St. Henri, le kiosque devant être placé à cinq pieds de l'extrémité du mur longeant cette rue, sur le côté est, les voitures immédiatement au sud dudit kiosque, la tête des chevaux obliquant dans la direction sud-ouest de ladite rue.

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que le Bureau des Commissaires soit autorisé à faire le changement proposé par le Chef de Police.

6602. Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, transmettant l'estime du coût de l'entèvement de la neige pour l'année courante.

Résolu De référer au Contrôleur de la Cité.

5068. Le rapport sur les travaux exécutés par le département de l'Acqueduc durant la semaine finissant le 5 Mai est soumis et déposé.

5930. Soumis un rapport du Surintendant des Égouts transmettant un état des égouts en cours d'exécution durant la semaine finissant le 6 Mai.
Déposé.

6606. Soumis un rapport du Surintendant des égouts approuvé par

L'Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un égout dans l'Avenue Highland, quartier Notre Dame de Grâce depuis le chemin de Laehue jusqu'aux voies du Pacifique Canadien, au coût approximatif de \$ 7.450,00 payable entièrement par les propriétaires intéressés.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant la construction dudit égout comme sus-dit.

5554-6599 Les rapports de l'Inspecteur de la cité sur les travaux exécutés par le département des Chemins durant les semaines finissant le 29 Avril et le 6 Mai est reçu et déposé.

6610. Soumis un rapport de l'Inspecteur de la cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant que les maisons achetées par la cité pour l'ouverture de la rue Moncalm soient vendues à l'encan.

Resolu De donner instructions à l'agent des achats et des ventes en conséquence.

6603. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la cité, déclarant que les rôles de cotisation pour les expropriations annuelles de 1910-1911 ne sont pas terminés et recommandant qu'instructions soient données à l'Inspecteur de la cité de faire faire ce travail et d'employer les aides nécessaires pour terminer ces rôles le plus tôt possible.

Resolu En conséquence.

Soumis le rapport du Médecin Officier de Santé sur la plainte portée par M. Quintal au sujet de la nuisance causée par la Dominion Tobacco Co., Avenue Papineau.
Déposé.

6579. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil tenue le 8 Mai 1911, au sujet de la construction des Postes de Police et de pompiers dans le quartier Notre Dame de Grâce.

Resolu De référer au Chef du département des Incendies.

Soumis une lettre du Sous-Secrétaire de la Province, déclarant que le Lieutenant Gouverneur a nommé M. M. Kenscharr et Bélair ethnographes pour présenter les dépositions devant la Commission des Incendies.

5830 Soumis un rapport du Chef du département des Incendies au sujet de la Demande des Sœurs de l'Hôpital des Incapables de faire installer une boîte d'alarme à leur établissement.

Resolu D'informer lesdites Sœurs que cette question est venue devant le Bureau et que les Commissaires sont prêts à recommander la chose aux conditions actuelles acceptées par les autres institutions jusqu'à ce jour, c'est-à-dire qu'elles paient le coût de ladite boîte d'alarme et de son installation.

6465. Soumis un rapport du Lieutenant des Marchés demandant à être autorisé à faire peindre l'école de la rue Notre Dame donnant sur la place du Marché rue Le Royer, au coût approximatif de \$ 35,00.

Resolu D'accorder ladite autorisation.

6580. Soumis un rapport du Lieutenant des Parcs Front Royal, transmettant un état des montants requis pour l'administration de son département, savoir, \$ 5.407,00.

Resolu De référer au Contrôleur de la cité.

6521. Soumise une lettre de M. E. Vaillancourt, Secrétaire du Comité du Monument Dollard, demandant l'envoi de sergents de ville sur la place d'Armes, lors de la manifestation qui aura lieu le 27 courant.

Resolu De référer au Chef de Police pour rapport.

Soumise une communication du Sous-Directeur des Postes au sujet du mimeo-tage uniforme des maisons de la ville.

Resolu D'informer le sous-directeur des postes que la question a été soumise au Conseil, qu'une Commission a été nommée pour étudier son projet, celui de l'Échevin Marcel et autres, et que l'étude de ces projets a été différée à l'an prochain.

6253. Soumise une lettre de l'Échevin Gauvin, demandant que l'usage du bain de la rue De Launay soit révisé aux Dames le mardi soir de chaque semaine.

Soumis aussi un rapport du Médecin Officier de Santé, recommandant que le Jeudi soir soit révisé aux Dames.

Resolu En conséquence.

5788. Soumis un procès verbal d'une assemblée du Conseil tenue le 8 Mai 1911, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport de ce dernier au sujet des règlements des

paix, avec l'autorisation de mettre ledit règlement en vigueur s'il le juge à propos.

Resolu

De référer au Département en Loi pour savoir si dans les conditions actuelles, les commissaires sont libres de mettre en force les règlements du conseil.

Ajourner.

A. Senécal

L. N. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des commissaires tenue le 17 mai 1911, p. m.

Présents,

M. M. les commissaires Amyx
Lachapelle
Dupuis.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le commissaire Amyx prie de l'assemblée,

M. l'échevin Mayrand se présente devant le Bureau et demande de faire pavé la rue Papineau, entre les rues Rachel et Mont-Royal.

Resolu

De référer à l'Ingénieur en chef pour mettre sur la liste supplémentaire, si possible.

Les sténographes de la Commission des Incendies se présentent devant le Bureau et demande qu'il leur soit fourni de la papeterie par la Cité.

Resolu

De demander au Département en Loi si la ville est responsable des dépenses d'administration de ce département ou si cette responsabilité incombe au Gouvernement.

6550

Soumis le tableau préparé par le Groupe de la Cité des protestations contre le pavage de certaines rues, ledit tableau contenant une liste de rues où il n'y a pas eu d'objections, des rues où il y a quelques objections et des rues où les objections forment la plus grande partie.

Resolu

De référer cette liste à l'Ingénieur en chef avec instructions de demander des commissions pour le pavage des rues où il n'y a aucune objection, à condition toutefois, que ces rues n'aient pas été macadamisées dernièrement soient dans une condition qui nécessite du pavage.

6499

Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, transmettant l'estime du coût du pavage permanent de la rue Ontario, de la rue du Haussé au tunnel du C. P. R., soit \$41,300.

Resolu

De référer à l'Ingénieur en chef pour inscrire dans la liste supplémentaire des rues à pavé.

6454

Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du conseil tenue le 8 Mai 1911, à l'effet de retourner aux Commissions

saies, un rapport de ces derniers, au sujet de l'impression des licences soient imprimés dans les deux langues.

Resolu De donner instructions au Suintendant du département des Licences de faire imprimer ledit mention dans les deux langues.

6567. Soumis un extrait des procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 27 Avril 1911, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport de ce dernier au sujet de travaux à faire pour faire disparaître la nuisance causée par la Rivière St. Pierre, avec prière de soumettre un résumé des rapports des experts sur cette question et des autres documents attachés audit rapport.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef avec prière de préparer tel résumé.

Soumis un rapport du Suintendant de l'Aqueduc, déclarant qu'il serait nécessaire de faire voter un montant de \$600,00 pour fournir l'eau aux services de la rue Bascault.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant que les sommes suivantes soient votées et mises à la disposition du Bureau des Commissaires, savoir:

Pour la pose de conduites principales dans différentes rues, au fur et à mesure des demandes de services \$ 35,000.00
Pour nouveaux services d'eau dans toutes les parties de la ville 20,000.00

Les dites sommes doivent être imputées sur les montants respectifs de \$75,000 et \$45,000 compris dans le montant de \$677,629 mis de côté pour les fins d'exécution de travaux pour le département de l'Aqueduc.

Resolu Il est De prier l'Avocat en Chef de faire préparer le contrat à être passé en vertu d'une résolution du Conseil sur recommandation du Bureau des Commissaires pour accepter une offre de de l'Œuvre et Fabrique de Notre Dame pour la cession d'un morceau de terrain à la titre gratuitement, mais à certaines conditions d'entretien comme parc public et autres conditions et d'insérer audit contrat une clause déclarant que les taxes sur cette propriété sont réglées depuis le 1^{er} Mai 1910.

Apournement.

L. N. Dupuis.

M. Sureau

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 18 Mai 1911, à 7h.

Présents.

M. M. les commissaires Ainey
Dupuis
Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Ainey préside l'assemblée.

6177. Soumis un rapport du Lieutenant de l'Incineration, recommandant que la position de M. J. R. Robitaille, qui agit comme Inspecteur actuellement, soit régularisée et que son salaire soit pris comme par le passé sur l'appropriation des Journaliers.

Resolu. En conséquence.

6656. Soumis un rapport du Lieutenant de l'Incineration, demandant un crédit additionnel de \$1500.00 pour terminer le nettoyage du ruelles.

Resolu. De faire rapport au conseil, recommandant de voter la somme de \$1500.00 pour les fins susdites.

6665. Soumis un rapport du Secrétaire du Bureau des Commissaires recommandant que la position de M. A. Gaipey, qui a remplacé M. Dambreau, à l'essai, soit régularisée ou qu'il a donné satisfaction, et que son salaire soit définitivement fixé pour l'année.

Resolu. D'approuver ledit rapport et de fixer le salaire du dit Gaipey à \$600.00 par année, à compter du jour de sa promotion, soit du 31 Janvier dernier.

M. Marchand, de la Société Marchand et Starkell, architectes se présente devant le Bureau et soumet les plans pour améliorations à l'Hopital des Valides.

Resolu. De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes de demander des soumissions pour lesdites réparations, pour le 31 Mai courant à midi.

Il est

Resolu. D'écrire à M. Dupont, Ingénieur, surintendant des travaux en cours d'exécution dans le quartier Eusard, de se présenter devant le Bureau le plus tôt possible au sujet de ces travaux.

Amurres

Approuvé.

Phélicol

L. N. Dupuis

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 18 Mars 1912.

Présents.

M. M. les Commissaires Ainey
Dypuis
Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Ainey préside l'assemblée.

6668

M. l'Échevin Émond présente au Bureau une délégation de propriétaires de son quartier, qui demandent l'élargissement de la rue St. Louis.

Vu que cette rue n'appartient pas à la Cité, il est entendu que M. Émond informera le Bureau du nom de ce propriétaire et si ce dernier est prêt à céder ladite rue gratuitement à la Cité, avant de procéder à son élargissement.

Les délégués se plaignent en outre du manque de protection contre les incendies dans ledit quartier.

Resolu De référer cette question au Chef du département des incendies.

Son Honneur le Maire prend son siège.

M. l'Échevin Lapointe et le Trésorier de la Cité sont présents devant le Bureau pour discuter la question des emprunts à effectuer, et il est entendu que le Trésorier de la Cité présentera un rapport au Bureau.

6658

Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: réclamation de M. Jeannot dit Lachapelle, de la Cité de Montréal pour dommages pour prétendu changement de niveau à la suite de l'appropriation pour l'élargissement de la rue St. Laurent, côté Ouest, principalement entre l'Arrière des Pins et Mont. Royal, recommandant, en vue d'éviter des frais considérables d'expertise qu'une déclaration soit faite par la Cité qu'il y a entente entre elle et le réclamant pour fixer à \$2,250.00 le montant des dommages qui consisteraient dans le coût de remettre la propriété dudit réclamant à niveau avec le niveau actuel du trottoir et la perte du loyer qui pourrait résulter par le fait de ces travaux.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une entente soit faite avec le réclamant et la Cité, pour une somme de \$2,250.00 pour dommages comme suit: 1^o. pour le coût des travaux nécessaires pour mettre la propriété du réclamant à niveau avec le trottoir de la rue. 2^o La perte du loyer qui résultera du fait des travaux pour mettre ladite propriété à niveau, si la Cité y est tenue.

Les autres questions, savoir: 1^o. Dépréciation de la propriété 2^o. perte de loyer pour le temps qu'a duré la condition actuelle des bâtiments, grand au niveau. 3^o le coût des travaux pour rendre la propriété accessible et 4^o. la responsabilité de la Cité pour une somme de dommages quelconques, même pour ladite somme de \$2,250.00. devant demeurer ouvertes pour être adjugées par le Conseil, et que des instructions soient données aux avocats en conséquence.

6415. Soumis un rapport du Lieutenant du Parc Mont. Royal, au sujet de la demande des régiments de se servir de la Ferme Fletcher comme Champ d'exercices.

Resolu. D'informer les requérants que le Bureau regrette de ne pouvoir se rendre à leur demande, la loi ne permet pas de disposer du Parc Mont. Royal pour d'autres fins que celle d'un Parc public.

6667 Soumis une lettre de M. Thos. Donohue, demandant qu'une partie de la police d'assurance à laquelle il a droit par suite de ses services dans la brigade de feu, lui soit payée.

Resolu De référer au Chef du département des Incendies pour rapport.

6657 Soumis une communication de M. M. J.R.B. Ducharme et J.C. Perrin, professeurs, demandant un octroi de quatre cents dollars \$400.00 pour les dépenses de pique-nique qu'ils sont à organiser pour les mois de juillet et Août, à l'Île St. Hélier, pour les enfants.

Les pétitionnaires ayant déclaré qu'une somme de \$50.00 pour chaque pique-nique serait suffisante et qu'avec ce montant, ils s'engageront à ne plus rien demander, et Vu que ces pique-niques sont organisés dans le seul but de recruter les enfants et de produire chez eux le goût des amusements.

sements sains et le développement physique, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une
 somme de \$400,00 soit votée pour ces fins, ladite somme
 devant être payée aux organisateurs au fur et à mesure des
 piqueniques qu'ils organiseront, savoir, \$50,00 à chaque piquenique.

3326. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Con-
 seil, tenue le 15 Mai 1911, à l'effet de retourner au Bureau
 des Commissaires un rapport de ce dernier, ainsi qu'un
 projet relatif à la bite, au sujet de l'expropriation des
 rues Ste Anne et du Collège.

Résolu De référer ledit rapport ainsi que le projet ci-dessus
 mentionné, au département en loi pour rapport.

Ajournerement.
 L. N. Dupuis.
 M. Senecal

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 19 Mai 1911.

Présents,
 M. M. les Commissaires Arcey
 Dupuis
 Lachapelle.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Arcey préside l'assemblée.

Soumis une liasse de comptes pour fournitures de différents articles au
 département des Incendies.

Résolu D'autoriser le paiement de ces comptes.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, déclarant qu'une somme
 de \$38,168,00 serait nécessaire pour faire le déblai et nivellement du
 chemin de la Côte des Neiges, afin de donner suite à l'expropriation des
 dit chemin, la dite somme devant être répartie comme suit:

Nivellement et macadamisage du chemin, 38,740 verges	\$35,000
à 7.25	
Traités en bois, 3,874 verges à 75 cts	2,968
	\$38,168

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant de voter ladite som-
 me pour les fins ci-dessus.

6681 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue
 le 15 Mai 1911, à l'effet de prier les Commissaires de prendre
 les mesures pour l'établissement d'une ligne homologuée
 pour le prolongement de la rue Dominion, de la rue Atwater à
 la rue St. Jacques.

Résolu. De référer au département en loi avec prière de préparer un
 rapport pour le Conseil, à l'effet d'autoriser le département en
 loi à faire les procédures nécessaires à telle homologation.

6282 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil,
 tenue le 15 Mai 1911, à l'effet de prier les Commissaires de prendre
 les procédures nécessaires pour l'établissement d'une ligne homolo-
 guée pour le prolongement de la rue Breton, entre les rues Albert
 et St. Jacques, et pour le prolongement de la rue Lacaze, entre
 les rues Notre Dame et St. Jacques.

Résolu De référer au département en loi avec prière de préparer un
 rapport pour le Conseil, à l'effet d'autoriser le département

en loi à punir les procédures nécessaires à telle homologation.

Resolu
 Soumis des rapports de l'Inspecteur des Bâtimens, approuvés par l'Ingénieur en Chef, recommandant l'octroi de certains permis.
 De faire rapport au Conseil, recommandant que les permis suivants soient accordés.
 Ovide Belanger, pour ouvrir une cour à bois, grain, foin et paille, sur le lot No. Cad. 7638 sub. 174-175 et 176, 79965 Ave. Murray, quartier St. Denis.

Alexandre Fortier, pour maintenir une marginaie au dessus du trottoir en face du No. 15 Ave. Mont Royal, Est, quartier Lacurie.

R. E. Thorne, pour construire une résidence sur le Chemin de la Côte des Neiges, quartier Mont Royal, No. cad. 3 sub. 54-65-68 et 69

D. Donnelly, pour construire une école de plus de 8 places sur le lot No. cad. 1433, en arrière du No. 82 rue Murray, quartier Ste. Anne.

Antoine Bonin, pour installer un moteur à l'électricité de 5 h.p. sur le lot No. cad. 1225 sub. 104 et 105 rue Barber, quartier Papineau

6574. Resolu
 Soumis un rapport du Chef de Police, recommandant l'abolition du poste de cochers situé au coin des rues Guy et Burnside.
 De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une résolution soit adoptée à l'effet d'autoriser le Bureau des Commissaires à abolir ledit poste de cochers.

Resolu
 Soumise une requête des citoyens de Rosemont, demandant la construction de trottoirs.
 De référer à l'Ingénieur en Chef, et d'informer les requérants que ledit Ingénieur en Chef est actuellement à compléter un tableau de tous les trottoirs à construire dans les quartiers où il n'y en a pas.

6670. Resolu
 Soumis un rapport du Chef du département des Incendies sur l'inspection des salles de rues aménagées de la ville.
 Déposé sur les tables.

6619. Resolu
 Soumis un rapport du Chef du département des incendies sur l'inspection des maisons de rapport, dans le lot.

Déposé

3707. Resolu
 Soumis un rapport du chef du département des Maladies contagieuses, déclarant qu'il faudrait faire certaines améliorations indispensables au pavillon de l'Hôpital des Variolux, rue Moisson, le coût desdites améliorations devant être d'environ \$75,00.

Resolu
 D'autoriser ledit Intendant à faire les réparations et améliorations nécessaires au dit pavillon et à s'entendre avec l'agent des achats et des ventes à ce sujet.

Il est

Resolu
 De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de faire commencer immédiatement l'exploitation de la carrière de la ville sur la rue Moisson, sur le terrain de l'Hôpital, ainsi que l'entèvement du sable, pour les besoins municipaux sur ce terrain.

5084. Resolu
 Soumis le bulletin mensuel de la bibliothèque laïque.
 Déposé.

Soumise une requête du "Local Council of women" demandant le vote d'une subvention pour l'entretien durant l'été de 1911, de quatre dépôts de lait, un au "University Settlement" un dans le "Guyton Tower", un dans le "Victoria Tower", Pointe St. Charles, et un autre au "Foundling Hospital", ledit Conseil s'engageant à mettre à la disposition dudit dépôt autant de garde-malades expérimentés qu'il en sera requis pour le service d'inspection des domiciles, pour les dépôts et pour les instructions à donner aux mères de familles.

Resolu
 De faire rapport au Conseil, recommandant de voter une somme de \$1500.⁰⁰ pour être divisée également entre les trois dépôts en premier lieu mentionnés, un montant de \$500.⁰⁰ ayant été voté au Budget pour le "Foundling Hospital".
 Approuvé.

P. Senécal

L. N. Dupuis

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 19 Mai 1911, p. 20.

Présents.

M. M. les Commissaires Ainey
Dupuis
Lachapelle

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Ainey préside l'assemblée.

Soumis un extrait d'une assemblée du conseil, tenue le 15 Mai 1911, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de considérer la question de voter une somme de \$2,500 afin d'ériger un monument à la mémoire de S. M. le Roi Edouard VII.

Resolu De faire rapport au conseil, recommandant que ladite somme de \$2,500 soit votée pour les fins ci-dessus.

6377. Soumise une lettre de la Commission du Port concernant la parcelle Laporte, informant le Bureau que les changements à être apportés à la construction de ladite parcelle augmentent le coût de \$1500.00 approximativement, qui, suivant l'arrangement, devra être ajouté au fonds capital de dépenses sur lequel la Cité doit payer intérêts, le coût de la mise en place de ladite parcelle sur le nouvel emplacement, devant être cette année de \$500.00.

Resolu De faire rapport au conseil, recommandant qu'une somme de représentant le coût des travaux, ne devant pas dépasser \$1500.00 soit portée au capital des dépenses ci-dessus mentionnées et portant l'intérêt stipulé dans l'arrangement intervenu, et de plus, qu'une somme de \$500.00 soit votée pour payer le coût du montage de la parcelle sur le nouvel emplacement, ladite parcelle devant maintenant demeurer en permanence.

Soumis les rapports des Avocats de la Cité et des experts au sujet de certaines réclamations.

Resolu De faire rapport au conseil, recommandant le règlement des réclamations ci-après mentionnées comme suit:

5706. Edward vs Cité et M. S. C. Automobile brisée
Jugement Au demandeur \$250.00
Int du 1 Mai 1911. .63
Frais à Mc Allister & Cotton 117.05

5511. Dame M. Rivison vs Cité et P. P. Renaud, Jugement.
Frais à Lamotte et St Jacques \$116.90
Intérêt du 8 Mai 1911. .29

6242. Belle H. Hoepel, habit déchiré 15.00

Comptes.

Eugene Globensky, Impression de factures
Re: John Layton & Co Ltd & The Gould Gold Storage Co, 20 Cité de Montréal \$366.00
Re: Wm West vs Cité et P. Habitaille 10.00
Re: Gonzalve Desaulniers vs Cité 10.00 \$386.00
formant une somme totale de \$ 887.57

6638. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée de la Commission de réceptions, tenue le 17 Mai 1911 à l'effet de demander au Bureau des Commissaires un crédit de \$8,500, pour les fêtes à l'occasion du couronnement de S. M. le Roi George V.

Resolu De prier le Président de ladite Commission de remonter le Bureau à ce sujet.
Les avis pour annonces dans les journaux Re; demandes de commissions pour privilège de prendre des photographies au Parc Mont Royal et réparations et changements à l'Hôpital des Valières, pour le 31 Mai sont présentés, et l'acheteur général est autorisé à faire publier ces avis.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage, recommandant que d'urgence d'une somme de \$6,500 balance disponible du crédit voté au budget de 1911 pour 341 lampes additionnelles et que ladite somme soit appliquée comme suit:

1° Pour le coût de l'éclairage de 75 lampes à arc additionnelles ou l'équivalent en lampes incandescentes (pour 6 mois 1911) à raison de \$68.15 par lampe par an \$5,111.25
2° Pour réparations, entretien et dépenses générales pour faire enlever les vieux réverbères à gaz des rues, changer la location de certaines lampes électriques des rues, faire émonder les arbres et feuillages qui obstruent et empêchent la distribution de lumière des lampes des rues, et pour continuer les réparations urgentes aux installations électriques dans les boîtes municipales. 2,150.00

3° Pour l'achat d'une voiture automobile, 30 C. V.
"Chalmers" Torpedo Runabout " à deux places. \$1500
pour accessoires nécessaires. \$150.00 \$1650.00

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant que ledit
véhicule soit acheté.

Soumis un compte de M. H. Hering & Puelles, au montant de
\$10,000 pour honoraires professionnels pour préparation de
plans et spécifications pour les contrats 1 et 2 pour le sys-
tème de filtration.

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte.

Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Con-
seil, tenue le 15 Mai 1911, à l'effet de prier les Commissaires de
soumettre au Conseil un état des pavages exécutés avant le
1^{er} Janvier 1911, les noms des rues et avenues qui ont été pavées,
les matériaux employés pour chaque rue et l'année où ces rues
ont été pavées.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

6685 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil,
tenue le 15 Mai 1911, Re: Ordonnance de la Commission des che-
mins No. 10,456 Re: construction d'un tunnel sous les voies du
C. P. R. dans la ville St. Louis.

Resolu De référer au département en Loi.

6376. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, Re: constatations
des dommages causés au pavage de la rue St. François
Xavier par la Montreal Light, Heat & Power Co.
Déposé

Adjournement

L. N. Dupuis.

P. Sénécal

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 20 Mai, 1911, à 9.30.

Présents:

M. M. les Commissaires Ancelet
Dupuis
Lochapellet
Wanklyn

En l'absence de Son Honneur le Maire et le Commissaire Ancelet préside l'assemblée.

6159 Soumis un compte de l'Hôpital Alexandre, pour \$8,456.00 représen-
tant le nombre de jours supplémentaires d'hospitalisation aux quels le
dit hôpital a droit, en vertu de son contrat avec la cité, en
plus du nombre de jours qu'il est obligé de donner en retour
de la subvention qui lui est accordé par la cité, et ce pour le
trimestre expirant le 31 Mars 1911.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant le paiement dudit
compte.

5640 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Con-
seil tenue le 15 Mai 1911, à l'effet de référer au Bureau des Com-
missaires un rapport de la Commission spéciale, Re: Parc
et terrain de jeux, à l'effet d'acheter une certaine propriété adja-
cente au Parc Mont Royal avec prier de faire rapport.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant, si c'est la
décision du Conseil, vu que la somme demandée n'est plus
disponible sur le fonds d'emprunt ordinaire de la ville, qu'un
règlement soit adopté par le Conseil afin de permettre à la cité,
conformément à l'article 341 de la Charte, d'emprunter une
somme de \$2,000,000. pour l'achat de terrains, aux fins
d'acquies des emplacements pour parcs et terrains de jeux.

3700. Soumis un rapport du Docteur Louis Lafuge, demandant
de mettre à sa disposition tous les documents concernant
l'hôpital des Chartrons, qui ont été transmis au Bureau
des Commissaires au au Conseil, afin de lui permettre
de faire rapport au Bureau de Santé sur cette question.

Resolu D'informer le docteur Louis Lafuge, qu'il ait à s'adresser
aux chefs de services qui lui sont subordonnés, pour obtenir
ces renseignements, et au Greffier de la cité, pour les documents
qui ont été transmis au Conseil.

Le Chef de Police soumet la liste des absences notifiées pour la période s'étendant du 1^{er} au 15 Mai courant, et recommande que le salaire de ceux y mentionnés soit payé en entier.

Resolu En conséquence.

5614 Le Chef de Police transmet la "Check Pay list" du département de police, du 1^{er} au 15 Mai courant, et recommande de l'approuver.

Resolu En conséquence.

M. l'Échevin O'Connell et M. Piché, architectes, se présentent devant le Bureau et soumettent les plans pour la construction du Bain du quartier Ste. Anne, qui doit être érigé sous la place dite "Place du Marché à pain" avec pont sur la rue Duteil. L'approuver lesdits plans et d'autoriser l'Agent des Achats et des Ventes à faire publier les avis de soumissions.

Resolu

7544

Soumis un rapport de l'Associé en chef de la Cité, Re: Expropriation pour le prolongement de la rue Sherbrooke, depuis l'Avenue De La Rivière jusqu'à la rue Papineau, déclarant que les dispositions de la loi concernant cette expropriation ont été changées lors de la dernière session de la Législature. Conformément aux conclusions dudit rapport, de faire rapport au conseil, recommandant, sur le dit changement apporté à la loi, que tous les rapports et résolutions concernant les dites expropriations et qui ont été adoptés en vertu de l'ancienne loi, soient rescindés, et de procéder de nouveau pour que cette expropriation soit dictée en vertu des dispositions de la loi actuelle; cependant deux contrats qui ont été faits en vertu des dispositions de l'ancienne loi et signés par le Maire et le Greffier de la Cité, parce que les fonds nécessaires n'ont pas été, pour les raisons que l'ancienne loi, voulait la moitié du coût soit payé par la Ville et l'autre par les parties intéressées, mais maintenant l'indemnité totale est payable par la Cité de Montréal, et c'est pourquoi le Bureau recommande que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer les contrats avec les parties ci-dessus mentionnées, savoir; la Succession Sheppard et la Succession Brunet, pour l'achat à l'amiable par la Cité des propriétés des dites successions tel qu'il est montré au plan ci-annexé, au prix de

Resolu

1. La Succession Charles Sheppard, no. 142 de la subdivision du lot originaire No. 1225 du cadastre du quartier Ste. Anne, mesurant 47,400 pieds, \$12,720.00 avec les intérêts.

2. La Succession Joseph Brunet, partie du lot No. 1226 du cadastre dudit quartier, 15,637 pieds, \$3,611.00 avec les intérêts.

Récapitulation.

Succession Charles Sheppard \$12,720.00

" " " Intérêts

Succession Joseph Brunet 3,611.00

" " " Intérêts

Quant à ce qui concerne le troisième indemnitaire, savoir, M. Olivier Limoges, le Bureau fait rapport que l'Associé en chef est en pourparlers avec le procureur du requérant, et qu'aucune entente n'a eu lieu jusqu'à aujourd'hui et il recommande que advenant le cas qu'aucune entente n'est amiable ne serait conclue, l'arpenteur géomètre M. F. C. Laberge, qui agit pour la Cité, reçoit instructions de faire des offres et de procéder en vertu de la loi, telle que reproduite dans les statuts révisés de 1909, de la Province de Québec.

6687 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, déclarant que le temps n'est pas considéré favorable pour effectuer un emprunt permanent, et que l'argent peut être obtenu à 3% pour un bond à six mois.

Resolu De faire rapport au conseil, recommandant que Son Honneur le Trésorier et le Contrôleur de la Cité soient autorisés à signer lesdits bons qui ne devront pas dépasser cinq cent mille livres sterling (500,000 \$). ^{à l'émission}

Suite des rapports du Bureau des Commerçants à été présentée au Conseil, assemblée du 22 Mai 1911.

- 1^o Re. Expropriation pour le prolongement de la rue Sherbrooke.
- 2^o à l'effet de voter \$25,000 et \$20,000 Dept. Aqueduc
- 3^o à l'effet de payer \$106,880 et \$432,012 en: Cane hors Realty Co.
- 4^o à l'effet de voter \$38,168 pour revêtement et macadamisation Chemin de la Côte des Ingles.

- 5° A l'effet de payer le virement de \$6500. Dept. Eclairage.
- 6° A l'effet de payer \$2,438 à l'Hôpital Alexandra.
- 7° A l'effet de voter \$2500. pour élever un monument à Ste. Edouard 270.
- 8° A l'effet de payer \$1834.30 à M. J. A. Beauchamp.
- 9° A l'effet de voter \$1500. pour nettoyage des quaiers.
- 10° A l'effet de voter \$1500. pour installations de dépôt de lait.
- 11° A l'effet de régler certaines réclamations au montant de \$885.87.
- 12° A l'effet de voter \$500. pour le montage de la Passerelle Laporte.
- 13° A l'effet de voter \$400. pour organiser des pique-niques pour les enfants.
- 14° A l'effet de payer \$139.75 à la International Gully Co.
- 15° A l'effet de continuer un égout sur l'Avenue Highland.
- 16° A l'effet de répondre à une question Re: Service Municipal.
- 17° A l'effet de répondre à une question Re: L'aspiration des rues St. Hubert, Vinet, et Royce, question No. 1.
- 18° A l'effet de répondre à une question Re: Rivière St. Pierre.
- 19° A l'effet d'abolir le poste de cochers de la rue Turbide.
- 20° A l'effet de changer le site du poste de cochers actuellement dans la cour du Grand Tronc à St. Henri.
- 21° Re: Faire entendre ce: réclamation Jeannot dit Lachapelle.
- 22° Re: Parcs Publics et Terrain de Jeux.
- 23° A l'effet d'accorder une police acquittée à M. Frank Cavell.
- 24° A l'effet de permettre à M. R. Thorne d'ériger une résidence.
- 25° A l'effet de permettre à M. de. Dorina Fardif de maintenir une marquise.
- 26° A l'effet de permettre à D. Donnelly d'ériger une scierie.
- 27° A l'effet de permettre à Anté Bonin d'installer un moteur électrique.
- 28° A l'effet de permettre à Oside Belanges d'avoir une cour à bois.

Mourne meurt.

M. Sicaal

L. M. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 22 mai 1911, s. m.

Présents,

M. M. les Commissaires Lachapelle
Ancey
Dupuis
Wauhlen.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle préside l'assemblée.

6707 Le rapport du docteur J. C. Laberge sur les cas de maladies contagieuses rapportés au Bureau durant la semaine finissant le 20 Mai 1911 est soumis et déposé.

6705 M. l'Échevin Turcat, soumet une requête de citoyens du quartier Laquies, qui demande le pavage en asphalte de l'Avenue du Parc, depuis la rue Bernard Jurgin à la rue Van Horne.
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour inclure dans la liste supplémentaire de rues à paver, si possible.

L'Ingénieur en Chef, se présente devant le Bureau, et les Commissaires demandent pourquoi les annonces n'ont pas été publiées dans les journaux, pour les soumissions pour les pavages, les trottoirs et les conduites et ils insistent auprès de l'Ingénieur en Chef pour que ces annonces soient publiées dans les journaux immédiatement.

M. l'Échevin McMahon, se présente devant le Bureau et se plaint de la nuisance causée par le dépôt de la Pointe St. Charles, rue Frothingham.

Résolu De donner instructions au Suppléant de l'Incinération de prendre la cendre qui se trouve dans le voisinage dudit dépôt et de la déposer aux endroits où il y a de l'eau, après avoir mêlé un peu de chaux à cette cendre.

6707 Soumettre une lettre du Gerant Général de la "Montreal Street Railway Co." déclarant que ladite compagnie est prête à améliorer le service de tramways de la rue Wellington à cette fin.

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant que les changements survenus dans les tramways de la dite route soit approuvés.

1^o Les tramways de la rue Wellington, allant actuellement sur la rue Wellington, depuis le pont Wellington jusqu'à la rue Mc Gill, devant aller via rue Mc Cord et Notre Dame jusqu'à la Place d'Armes et retourner via rue St. Jacques, des Inspecteurs, Notre Dame et Mc Cord

2^o Les tramways de la rue Centre, allant actuellement par la rue Mc Cord, devant aller via Wellington, Mc Gill, et Notre Dame jusqu'à la Place d'Armes et retourner via St. Jacques, sud via la rue Mc Gill jusqu'à la Pointe St. Charles, via Wellington et Centre.

Approuvé,

L. M. Sureau

L. M. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 28 mai 1911 p. 201.

Présents,

M. M. les commissaires Lachapelle
Amey
Lachapelle
Wanklyn.

En l'absence de Son Honneur le maire M. le commissaire Lachapelle préside l'assemblée.

2424 Soumis une lettre de M. J. B. Baillargeon, demandant un permis pour faire circuler deux Tally-Ho pendant les mois de Juillet et d'août.

Resolu De référer au Département en Loi pour savoir si les Commissaires ont ce droit, de par les règlements ou la loi.

2424 Soumis une lettre de M. Alphonse Cool, au sujet de l'expropriation de la rue Préfontaine.

Resolu De référer au département en Loi pour rapport.

Soumis une lettre de M. Thomas Cushing, de la National Breweries Limited, au sujet d'un bref de mandamus contre la cité.

Resolu De référer au département en Loi pour rapport.

5641 Le Médecin Officier de Santé, est appelé devant le Bureau et reçoit instructions de procéder immédiatement à l'inspection du poste de police et de feu du quartier Longue-Pointe et de soumettre au Bureau, vendredi matin, le 26 courant son rapport sur telle inspection.

Soumis le rapport de l'Inspecteur des Bâtimens, au sujet de la demande d'un permis de M. M. Hall et Maxwell pour faire des réparations à une maison sur la rue Blaisy.

Resolu De référer au département en Loi pour rapport.

6691. Soumis une lettre de M. l'Échevin Geo Brunel, au sujet de la réclamation de M. E. L. Chaudinger.

Resolu De référer au département en Loi pour rapport.

Soumis une lettre de M. M. Codere et Codere au sujet de la cotisation d'épaut dans St. Henri.

Resolu De référer au département en Loi avec prière de faire rapport.

sur ce qui doit être fait dans les circonstances.

M. M. les Eschevins L. A. Lapointe et Emard se présentent devant le Bureau au sujet des contrats Harris, dans la Ville d'Emard.

Reçu De puis Maître O. Lavallée se rencontre, le Bureau a ce sujet

Une délégation du Conseil des Métiers et du Travail, composée de M. M. G. Bunnell, J. A. Mars et W. Foster se présente devant le Bureau, et demande que le congé de l'après-midi du Samedi soit accordé aux employés de la Exposition. Les délégués sont informés que des instructions spéciales ont été données au département des Travaux publics à ce sujet, et que cette question est pratiquement réglée.

Adjournement.

L. M. Dupuis.

L. A. Lapointe

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires, tenue le 23 Mars 1911, P. M.

Présents

M. M. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Waukelyn.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle, pour de l'Assemblée

6757 Soumis un compte de M. G. Lavery, contre-maître, au montant de \$33.50 pour billets de tramways dépensés dans l'exécution de son travail, du 14 Janvier au 1^{er} Mai 1911.

Reçu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour savoir s'il ne serait pas opportun de donner le usage d'un cheval à M. Lavery, et ce qu'il suggère dans les circonstances.

Son Honneur le Maire prend son siège.

Il est

Reçu De puis l'Ingénieur en Chef, de soumettre un estimai du coût de l'élargissement du trottoir sur le côté nord de la rue Sherbrooke, depuis Westmont, en allant vers l'Est, et d'imprimer le Bureau si un rôle est fait pour cotiser les propriétaires du pavement trottoir, et si les propriétaires peuvent être cotisés pour un trottoir amélioré.

5027 Soumis une réquisition (no. 12) du Surintendant des Impressions et de la papeterie.

Approuvé.

4327 Soumis un rapport de M. J. C. Vanier, transmettant un estimai d'un projet pour conduites souterraines dans le tunnel du Boulevard St. Laurent.

Déposé.

6707 Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage, recommandant que 28 lampes à arc et 36 lampes incandescentes de 80 bougies soient installées dans le quartier Longue Pointe, pour l'éclairage de la rue Notre Dame, du Parc Terminal, ruebourg et Lebrun, aux endroits indiqués dans la liste attachée audit rapport.

Reçu D'approuver la recommandation du Surintendant de

L'Éclairage.

6699. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re; compte de M. Jos. Rielle, Ingénieur Civil, au montant de \$775.00 pour services professionnels rendus à la municipalité de la Ville de Notre Dame de Grâce, recommandant le paiement dudit compte.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant le paiement dudit compte.

6626. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, Re: Protêt signifié à la Cité, au sujet de l'expatriation des meses Ste Anne et des Collège, dans le quartier Ste-Anne.

Resolu De faire rapport au Conseil, conformément à la recommandation de l'Avocat en Chef de la Cité, réitérant le rapport fait par les Commissaires en date du 2 Décembre 1910.

6669. Soumis une communication de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française, suggérant de faire mettre en français certaines inscriptions qui se trouvent en anglais sur les portes et portes du service des incendies.

Resolu De référer au Greffier de la Cité.

6717. Soumis une lettre de M. Claude J. Déary, attirant l'attention du Bureau des Commissaires sur certains faits qui concernent sa position comme employé de la Cité, de puis l'annexion de la Ville de Notre Dame de Grâce à la Cité.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef avec prière de faire rapport.

6660. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 22 Mai 1911, à l'effet de prier les Commissaires de soumettre au Conseil un rapport montant 1° la façon dont le montant de \$250,000 que la Cité est autorisée à prendre sur le fonds d'emprunt pour le macadamage de meses, nivellements et réparations aux passages actuels, doit être dépensé; 2° le montant ~~que le~~ que le Bureau des Commissaires entend dépenser pour la construction de trottoirs en bois et les endroits où ces trottoirs doivent être placés.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef avec prière de préparer ledit état de le soumettre au Bureau le plus tôt possible.

6053. Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 22 Mai 1911, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport de ce dernier recommandant de payer une somme de \$239.75 à la "International Gully Co".

Resolu De référer au Contrôleur de la Cité.

6074. Soumis un extrait du procès d'une assemblée du Conseil, tenue le 22 Mai 1911, à l'effet de référer au Bureau des Commissaires un rapport de la Commission Spéciale, Re: Testaments Steinling, avec instructions de faire rapport au Conseil sur les mesures à prendre à ce sujet.

Resolu De référer à l'Avocat en Chef de la Cité, avec prière d'indiquer aux Commissaires qu'elles sont ces mesures et ce que les Avocats recommandent.

Gouvernement.

J. Guicel

L. N. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires, tenue le 26 Mai 1911

Présents.

M. M. les Commissaires M. Lochapelle
Arney
Waelhlyn

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lochapelle préside l'assemblée

Resolu. Soumis en extrait des minutes d'une assemblée du conseil, tenue le 22 Mai 1911, Re: expropriations pour le prolongement de la rue Sherbrooke, depuis l'Arrière De Loimier jusqu'à la rue Papineau. De référer au département en loi avec finis de faire rapport.

Soumis des rapports de l'Inspecteur des Bâtimens et de l'Inspecteur de la Cité, approuvés par l'Ingénieur en chef recommandant l'octroi des permis ci-dessous :

- 1° Joseph Nante, pour maintenir une machine au-dessus du trottoir en face du No. 2189 St. Laurent;
- 2° Central Real Estate Co. pour installer des portes en fer dans le trottoir en face des nos. 148 & 151 rue Notre Dame Ouest.
- 3° Aband, Roocansa et Kauri, pour maintenir une machine au-dessus du trottoir, en face du No. 1261 Ave de l'Hôtel de Ville.
- 4° Montreal Steel Works, pour enmagasiner de l'huile sur le lot cad. 9 rue Notre Dame Est, quartier Longue Pointe.
- 5° Stanley Street Garage (D. Lamoureux et G. Linaud) pour enmagasiner et vendre de la gasoline et pour un garage à automobiles et boutiques de réparations dans une bâtisse en brique, sur le lot No. 1505 rue Stanley, quartier St. George.
- 6° Protestant Board of School Commissioners, pour ériger une chaudière à vapeur sur le lot 1661, sub. 9 à 13, 42 St. Luc, quartier St. André.
- 7° J. J. Sicard, pour établir une buanderie sur le lot No. cad. 162-255 et 165-25 No. 1210 St. Denis, quartier St. Denis.
- 8° J. A. Claude et H. De Givis, pour ériger une chaudière à vapeur

sur le lot nos 187 et 188, sub. 800 rue Moreau, quartier Hochelaga.

9° François Boyer, pour construire une boutique de forge, sur le lot cad. 77, sub. 408 rue Davidson, quartier Hochelaga.

10° G. Desrosiers, pour installer un moteur à l'électricité de 75 h.p. pour établir une manufacture de portes et de charnières sur le lot No. Cad. 11 sub. 1158 à 1167, rue Paithonair, quartier De Loimier.

11° J. M. Reid, agent de Kennew Planning Mills, pour recevoir, déposer et vendre du bois de construction sur le lot no. cad. 705, No. 183 rue St. Antoine, quartier St. Joseph.

12° Canadian Light & Heat Stores Co. pour occuper le lot cad. 3600, sub. 3913 to 3928 sur la bande nord du Canal Lachine, pour l'emménagement de l'huile.

13° Succession G. Bugey, pour installer une voûte dans le trottoir en face du No. 304 Avenue Mont Royal, Est.

Resolu

De faire rapport au conseil, recommandant que les permis ci-dessus mentionnés soient accordés.

Soumis les rapports des Associés de la Cité, au sujet de certains comptes et jugements ci-après mentionnés.

O. F. Mercier, Services professionnels	\$40.00
Cause de Sylvio Jabin & la Cité	
Frais à Hibbard, Royer et Garcelin	104.00
Robertson vs City St. Louis & Laurille	
Jugement	150.00
Intérêt	.95
Frais à M. M. Hibbard & Coie	125.30
Intérêt	.78
Frais à Biraillon & Bouscand	459.15
Intérêt	2.87

Cause Layton vs Cité, J. Vanderleek.	
Services professionnels.	100.00
J. N. Curie, services professionnels	14.00
formant un total de	\$1101.05

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant le paiement des

dits comptes et jugements, tels que ci-dessus.

Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité, approuvé par l'Ingénieur en Chef, recommandant que l'offre de la North Montreal Central Limited de céder la rue St. Georges et une partie de la 37^e rue gratuitement et sans condition soit acceptée, ces rues ayant été omises dans le rapport du Bureau des Commissaires, recommandant d'accepter l'offre antérieure de ladite Compagnie de céder certaines rues à la Cité.

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Agueduc, approuvé par l'Ingénieur en Chef, au sujet de M. S. J. Galaneau de faire poser des services d'eau sur la rue Christophe Colomb, en haut de la rue St. Zotique, déclarant que pour satisfaire à la demande ci-dessus, il faudrait prolonger la conduite principale sur une longueur de 150 pieds au nord de la rue St. Zotique.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'inscriptions soient données au Greffier de la Cité de donner les ordres nécessaires à la Montreal Water Power pour la pose de ladite conduite.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Agueduc, approuvé par l'Ingénieur en Chef, déclarant que pour faire droit à la demande de M. S. J. Vallières et celle de M. H. Corbett, pour des services d'eau sur la rue Fabre, dans le quartier St. Denis, il faudrait prolonger la conduite principale sur une longueur de 1284 pieds sur la rue Fabre, et que pour les maisons que M. Vallières construit sur la rue Garnier, il faut 1011 pieds de tuyaux à partir de l'Avenue Gillard à l'Avenue Laurier.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant que les inscriptions soient données au Greffier de la Cité de donner les ordres nécessaires à la Montreal Water and Power pour la pose de dites conduites.

6737. Le chef de Police recommande que des enclos publics soient établis aux endroits suivants:

1^o Chez M. Adelaïde Bélanger, 306 Avenue Desclaux, quartier Mont Royal.

2^o Chez M. Charles Lapointe, dans le quartier Paremout.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant l'établissement des dits enclos.

Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 27 Mars 1911, question de l'Échevin Larivière, au sujet du progrès des négociations avec la Montreal Street Railway Co. en rapport avec la formation d'un nouveau contrat.

Resolu De faire rapport au Conseil, transmettant le résumé des opérations depuis la formation de l'acte pour incorporer la Montreal Tramways Co. sur le 24 Mars 1911.

Soumis un rapport de l'Asseser en Chef de la Cité, au sujet de l'achat de la propriété Beaubien.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de faire préparer un acte de cession du terrain acheté par l'ancienne municipalité de la Ville St. Louis, de l'Honorable M. Beaubien, pour la somme de \$14,500 par le Notaire Derantels, déjà autorisé à ce faire, et d'autoriser S. N. le Maire et le Greffier de la Cité à signer ledit acte de cession, le compte de M. Bisillon au montant de \$50,00, pour recherches etc, devant être aussi payé par la Cité.

6793. Soumis une demande de M. J. Ignatius Flynn, pour un congé qui lui permette de suivre un traitement médical.

Resolu D'accorder un congé de trois mois audit M. Flynn.

6155. Soumis un rapport du Surintendant des Egouts au sujet des troubles causés par l'égout du Grand Boulevard.

Resolu De référer au département en Loi pour les fins de droit contre l'entrepreneur.

6747. Le Surintendant des Marchés recommande l'application de M. M. L. Rickner des pour la location de l'étal portant les Nos 3 et 4, situés dans le centre du Marché Bonsecours.

Resolu Suivant que recommande par le Surintendant, aux fins de \$3⁰⁰ par semaine.

6347. Soumis un rapport du Surintendant de l'Agueduc, approuvé par l'Ingénieur en Chef, sur la demande de M. Charles J. Brown, pour pose de conduites d'eau dans le quartier Notre Dame de Grâce.

Resolu D'informer le requérant que les travaux sont compris dans une liste pour pose de tuyaux dans les rues comprises dans le programme des travaux à être exécutés cette année.

6644. Soumis un compte de M. J. Charlebois de son administration, pour envoi d'une adresse de félicitations à Sa Majesté le Roi George V, et coffrets, ledit compte s'élevant à la somme de \$1,000 suivant résolution du Bureau des Commissaires.

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte.

6727. Soumis un extrait des minutes d'une assemblée du conseil, en date du 27 Mars courant, à l'effet de déligner un représentant de la Cité de Montréal à Mobile, Alabama, à l'occasion de la célébration d'une fête en l'honneur de Bienville et des villes fondatrices de cette ville.
Déposé.

6730. Le Surintendant des Marchés, transmet une demande de M. Frédéric Aubin, locataire de l'étal à provisions no. 1 au Marché St. Laurent, pour obtenir la permission de s'associer son commis, M. Landry, dans l'exercice de son commerce. Les formalités ayant été remplies pour l'acte de société, il est

Resolu D'accorder la demande du requérant.

6731. Le Surintendant des Parcs fait rapport qu'il a visité le Parc Baldwin, quartier De Loimier et déclare que certaines améliorations devraient y être faites, le coût de dites améliorations devant s'élever à environ \$6,800.

Resolu De référer au Contrôleur et Auditeur.

6732. Le Surintendant des Parcs fait rapport et recommande qu'un crédit de \$6,837 soit voté pour faire certaines améliorations au Chemin du Parc La Fontaine.

Resolu De référer au Contrôleur et Auditeur.

6737. Le Surintendant des Parcs fait rapport et recommande qu'un crédit de \$4,607 soit voté pour le prolongement du mur de soutènement, autour des lacs du Parc La Fontaine.

Resolu De référer au Contrôleur et Auditeur.

6076. Le Surintendant des Parcs fait rapport qu'il a reçu les arbres achetés de la Canadian Nursery par le cidérant ville de notre Dame de Grâce, suivant contrat passé à cette fin, déclarant qu'il y a un montant à payer de \$431.00 et recommandant que ledit montant soit payé.

Resolu De référer au Contrôleur et Auditeur.

5655. Soumis le rapport conjoint des départements du feu et de la Police, sur la protection à donner aux municipalités récemment annexées, et après étude dudit rapport, rapport et délibérations, il est.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de voter les sommes suivantes, savoir

pour salaires au 31 Décembre, à partir du 1er juin	\$6,695
Contraction des chevaux	1,970
Aménagement	1,219
Équipement	1,809
Uniformes	2,494
Imprevis	816
<hr/>	
formant un total de,	15,000.00

Approuvé

L. N. Dupuis.
P. Senechal

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 27 Mai 1911. 8 m

Présents

M. M. les Commissaires Lachapelle
Amey
Wanklyn.

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissaire Lachapelle préside l'assemblée.

6774 Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, attirant l'attention du Bureau sur le fait que le crédit voté pour "Réparations, entretien et dépenses générales d'administration" du département de la Voie est presque épuisé et recommandant qu'une somme de \$40,000 soit votée pour continuer le service dudit département.

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant que la dite somme de \$40,000 soit votée pour les fins susdites.

6634 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée de la Commission Spéciale des Réceptions, tenue le 17 Mai 1911 à l'effet de transmettre au Bureau des Commissaires le programme des fêtes proposées à l'occasion du couronnement de la Reine le Roi Georges V.

Soumis aussi deux communications du "Canadian Union Meeting of the Brotherhood of Locomotive Fireman and Engineers" et de la "Medical Association" déclarant qu'ils tiendront leurs conventions à Montréal, dans le cours du mois de Juin prochain, et demandant un acte de la ville à cette occasion.

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$3,500 soit votée et mise à la disposition de la Commission Spéciale des Réceptions, pour les fins suivantes:

- 1° Pour l'organisation de fêtes d'édifices dans les parties Est et Ouest de la Cité, et autres dépenses à l'occasion du couronnement, \$2,500.00
- (Les Commissaires suggèrent respectueusement qu'une somme de \$2,000 soit affectée aux dites fêtes d'édifices et répartie également entre les deux parties (Est et Ouest) de la Cité.
- 2° Pour couvrir les frais d'une réception à faire à la Canadian Medical Association, \$500.00
- 3° Pour couvrir les frais d'une réception à faire au "Brotherhood

of Locomotive Firemen and Engineers": \$500.00
\$3500.00

M. l'É. Echevin Dubau et M. le Chanoine Parthé se présentent devant le Bureau et demandent au nom de l'Université Laval de Montréal, la permission de construire une annexe en bois à la bâtisse que ladite Université possède au coin des rues St. Hubert et Demontigny.

Le soumettront une demande par écrit à cet effet.

Liste des rapports du Bureau des Commissaires à être présentés.
Au Conseil, Assemblée du 29 Mai 1911.

- 1° A l'effet de payer \$14,500, intérêt et fin à l'Honorable Beaubien pour achat de propriété pour site de la Gare du C.P.R. au Mile End.
- 2° A l'effet de voter \$10,000 pour procéder à l'expropriation des rues Ste. Anne et du Collège
- 3° A l'effet de régler certaines réclamations au montant de \$1101.05
- 4° A l'effet de payer un compte de \$775. à M. J. Rielle, services professionnels.
- 5° A l'effet de répondre à une question de l'Echevin Lavoie re: négociations avec la Montreal Street Ry. Co.
- 6° A l'effet de donner ordre à la M. W.P. Co de poser des conduites d'eau sur les rues Tache et Garneau.
- 7° A l'effet de donner ordre à la M. W.P. Co de poser des conduites d'eau sur la rue Christophe Colomb.
- 8° A l'effet d'accepter l'offre de la North Montreal Central Ltd, de céder la rue St. Georges et partie de la 37^e rue.
- 9° A l'effet de permettre à M. J. Hébert de maintenir une marguise.
- 10° A l'effet de permettre à Aband, Rossamed et Hébert de maintenir une marguise.
- 11° A l'effet de permettre à Succession C. Berger de construire une route.
- 12° A l'effet de permettre à Central Real Estate Co. de poser des poutres en fer dans le trottoir.
- 13° A l'effet de permettre à G. Duroisier d'installer une moten électrique.
- 14° A l'effet de permettre à Protestant Board of School Commissioners d'installer une boiler à vapeur.
- 15° A l'effet de permettre à M. M. Claude & De Guise d'installer une chaudière.
- 16° A l'effet de permettre à J. J. Sicard d'ériger une brandie.

- 17° A l'effet de permettre à Stanley Street Garage d'emmagasiner de la chaux grise.
 - 18° A l'effet de permettre à Can. Light & Power Co d'emmagasiner de l'huile.
 - 19° A l'effet de permettre à Montreal Steel works d'emmagasiner de l'huile.
 - 20° A l'effet de permettre à M. F. Foye d'ériger une forge.
 - 21° A l'effet de permettre à Rensselaer Planning Mills d'amener une canal à bois.
 - 22° A l'effet de voter une somme de \$10,000 pour réparations, entretien et dépenses générales d'administration du Dept. de la Voirie.
 - 23° A l'effet de voter une somme de \$15,000 pour l'organisation d'un système de protection de Police et contre les incendies dans les quartiers annexés.
 - 24° A l'effet de voter une somme de \$2500 pour les fêtes du Comorrenement et diverses réceptions.
- Les minutes du 6 au 16 Mai inclusivement sont lues et confirmées.

Adjournement.

L. L. Senécal

L. N. Dupuis

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissions tenue le 29 Mai 1911. p. 4m.

Présents.

M. M. les Commissions: *Wauchope*
Angley
Lachapelle

En l'absence de Son Honneur le Maire M. le Commissions Wauchope préside l'assemblée.

6812 L'Ingénieur en Chef, se présente devant le Bureau et l'informe que les entrepreneurs Le Moine et Fils pour la prise d'eau de l'aqueduc se servent d'une drague trop petite pour faire face au travail qu'elle est destinée à accomplir, et ce malgré les avis qu'il leur a donnés, et qu'ils ne pourront dans ces conditions, remplir les charges de leur contrat.

Resolu: De prier l'Ingénieur en Chef d'aller chez les Avocats de la Ville, avec le contrat de M. M. Le Moine et Fils, et de les prier de donner les ^{avis} nécessaires aux dits Le Moine et Fils, immédiatement, et de fournir au Bureau une copie de la lettre qu'ils leur adresseront.

6609 M. l'Échevin Monahan se présente devant le Bureau et demande de faire voter un crédit pour mettre le terrain récemment acheté par la Ville, dans le quartier St. Gabriel, en état de répondre aux besoins d'un parc public, pour lesquels il a été acheté.

Resolu: De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$15,000 soit votée, comme suit: \$10,000 pour carreier les frais de nivelage, la confection de chemins et de sentiers, la plantation d'arbres et \$5,000 pour la construction d'égouts et de puits.

Son Honneur le Maire prend son siège.

6813 Et advenant midi, le Bureau procède à l'adoption des commissions pour la fourniture des articles suivants:

Pierre & Macadam,		
Dominion Quarry Co, L.C. Rivard	Chèque	\$500.00
Hillway Quarry Co, M. Dixon et O.W. Boudville	"	500.00
Rogers & Quirk	"	500.00

Morrison Quarry Co. O. M. Steineau & Fils	Cheque	\$500.00
Laurentian Granite Co., J. Chapoigne	"	500.00
Ciments		
Alex. Bremner Ltd	Cheque	\$7,210
J.P. Macanagh, cheque endorse'	"	7,500
Simons Reeb Builders Supply Co.	"	6,000
Huiles et Peintures.		
A. Pariseau & Sons		160.00
Inorganics Duct.		
W. McNally & Co.		300.00
Tuyaux de Gres.		
W. McNally & Co.		1,300.00
Hyde et Weber		650.00
Alex. Bremner Ltd		627.32
Tuyaux de Plomb.		
James Robertson Co. Ltd		753.10
Thos. Robertson Co. Ltd		1747.50
Watson Jack Co.		765.00
Lumber, Bois.		
Mc Lennan Lumber Co Ltd		600.00
Montreal Lumber Co.		2,000.00
Briques.		
Simons Reeb Builders Supply Co.		1,225.00
Leprieux Brick Co.		1,350.00
Fonte de fer et de cuivre.		
International Gully Mfg Co. Ltd.		1,713.00
Canada Iron Corporation		1,793.00
John Mc Duggall Iron Works		2,750.00
Reuben Iron Works		200.00
A. J. Cohen, pour W. R. Clouston Co.		\$200.00
L. S. Renaud		1,200.00
Ferrerie.		
Lewis Bros		250.00

General Fire Extinguisher Co.	Cheque	\$50.00
H. D. Dury Co. Ltd		250.00
Nottingham & Workman		50.00
Samuel Fisher, par Thos. Fisher		100.00
Samuels & Co. Ltd		101.00
Huiles.		
The British American Oil Co. Ltd		375.00
Samuel Fisher		100.00
Beaver Oil Co. Ltd		334.00
W. L. Thom Oil Co. Ltd		272.00
Canadian Oil Co. Ltd.		450.00
McCull Bros. E. Shore		257.51
Empire Oil Co.		230.00
W. E. J. Cheyborne		50.00
Matieres Diverses.		
F. Hyde Co.		50.00
Thos. Davidson Mfg Co.		50.00
McCull Bros. E. Shore		50.00
Lewis Bros.		100.00
Nottingham Workman		50.00
J. H. McCoub Ltd		265.00
W. L. Thom Oil Co.		50.00
Common Paper Co. Robert Currie		200.00
Canadian Explosives Co.		358.95
Coarona Rubber Co. Ltd		100.00
John H. Warrington		50.00
R. E. Boyd Co.		200.00
Charbon.		
Andrew Bayle		450.00
Joseph E. He		4,158.00
Munn & Co.		412.00
Evans Bros Ltd		4,101.00
Wilson Bros		395.75
The McCurdy Coal Co.		3,900.00
Honore, banket		1,400.00
F. Lennie		4,000.00
J. Chabecque		4,102.00
"		200.75

J. E. Durocheys	150.00
L. Cohen & Sons	11,415.00
"	310.00
J. Robertson	11,107.00
The T. F. Massé les	11,525.00
W. LeBel, Lachawana Coal les.	11,500.00
Joseph Elie	222.00
L. Cohen & Sons	6,154.50
"	6,154.50
"	178.00
J. O. Labrecque	12,400.00
W. LeBel, pour Geo. Hall Coal les.	11,286.00
Soumissions non signées,	
Domimon Coal Cartage les	112.50
A. G. Picard	100.00
Samuel Fisher, pas de chèque	
Lewis Rice, Ltd, " " "	
" " " " " "	
Scrap Iron.	
S. Falgout	Par de chèque
S. Falgout	"
J. H. Major & Co	"
Rubinstein Bros	"
North Ann Scrap Iron & Metal les.	"
W. Siff	"

Les chèques de dépôt ci-dessus mentionnés sont remis entre les mains du Trésorier de la Cité par le Secrétaire et les soumissions sont remises à l'Agent des Achats et des Ventes, pour préparation d'un tableau synoptique indiquant les différents prix mentionnés aux dites soumissions.

Gouvernement,

L. Mercier

L. N. Dupuis

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissions tenue le 30 Mai 1911, à M.

Présents, Son Honneur le Maire J. E. Guerin
M. M. les Commissions Wankely
Aucy.

Une députation de résidents de l'avenue du Parc et de l'avenue Explanade, se présentant devant le Bureau et se plaignent 1^o, de la nuisance causée par la fumée qui s'échappe de la manufacture de papier et papier de M. Larmache, situé au No. 2387 de la rue St. Laurent, et 2^o du danger d'incendie causé par la cour à bois dudit M. Larmache.

Resolu. De référer cette question à l'inspecteur des Bâtimens, pour savoir en vertu de quel permis cette manufacture peut être établie; à l'Inspecteur des Chaudières pour rapport sur la prétendue nuisance causée par la fumée qui s'échappe de cette manufacture, et au Surintendant du Département des Incendies, pour savoir qu'elle mesure devraient être prises pour empêcher le danger d'incendie causé par la présence de cette cour à bois.

Il est Resolu De informer l'Inspecteur des Chaudières que les Commissions ont reçu des plaintes sérieuses au sujet de la nuisance causée par la fumée qui s'échappe de la Pêcherie Ebers, la Pêcherie Union et l'établissement des Soeurs du Bon Pasteur et de lui donner instructions d'examiner ces établissements et de faire rapport sur leur condition immédiatement.

Il est Resolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef d'écrire à la Montreal Street Railway les. et d'attirer son attention sur la mauvaise condition des rails sur la rue Notre Dame, à partir du Palais de Justice jusqu'à la Côte St. Lambert et de l'informer que l'état de ces rails est dangereux et que ladite compagnie sera tenue responsable de tout accident qui pourrait arriver sur cette partie de la rue Notre Dame ainsi que sur la rue St. Jacques de la rue Windsor à la rue de la Montagne, par suite de mauvais état des rails sur ces rails.

Il est Resolu De prier l'Ingénieur en Chef, de produire le rapport qui

lui a été demandé par le Bureau sur la mauvaise condition des rails de la Montreal Street Railway les dans toutes les parties de la cité.

6753 La question de la saignée, causée par les odeurs qui s'échappent de la carrière Laurier étant soulevée, il est

Resolu De donner instructions au Surintendant du département de l'Incinération de voir à faire cesser immédiatement le dépôt de déchets dans ladite carrière.

5797 Soumise une lettre de Deux Jrs B. Belanger, socu de feu l'ex-pompier Lévis Godin, demandant de lui accorder une indemnité de \$800,00, ledit Lévis Godin, ayant fait partie de la Brigade des Feu de 1874 à 1883,

Resolu De référer au département en Lai pour rapport.

4097 Le Bureau prend considération la question de la contribution à être votée par la Cité pour la construction du Canal de la Baie Georgienne, la Cité étant autorisée par les amendements apportés à la Charte de la Cité à la dernière session de la Législature de Québec, à contribuer au Canal de la Baie Georgienne, il est.

Resolu De faire rapport au conseil, recommandant qu'une somme de \$1,000 soit votée pour cette fin, ladite somme devant être versée des mains du "Federated Board of Trade and Labor of Ottawa."

M. Pelissier, Assocé, se présente devant le Bureau et soumet qu'il a été décidé, sur une simple résolution du Conseil, sans la recommandation ou l'assentiment du Bureau des Commis-saires, que le poste de cochers situé au coin des rues Des-Rivières et St. Jacques, serait aboli, à compter du premier Mai 1911.

Il soumet que le Conseil, ne pouvait légalement décider l'abolition dudit poste, attendu que la section 300^e de la charte de la Cité, telle qu'amendée en 1911, déclare que le Conseil peut, par simple résolution, autoriser le Bureau des Commis-saires à établir, fixer et changer, de temps à autre, les postes de cochers, et demande en conséquence que ce poste soit maintenu audit endroit.

Resolu De référer cette question au département en Lai, pour rapport.

6748 Soumise un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, sur une demande de la Fanfare St. Charles d'occuper une petite salle attenante à l'Hotel de Ville de la ci-devant ville Envers, tous les mercredi soir, déclarant qu'il ne voit aucune objection, attendu que la fanfare paiera une compensation pour l'éclairage et le nettoyage, et que le bruit ne causera aucun ennui à la police et aux pompiers qui sont dans cet édifice.

Vu le rapport ci-dessus et la recommandation de l'Échevin Emard, il est.

Resolu De permettre l'occupation de cette petite salle, tous les mercredi soir, tant qu'il se pourra, et ce temporairement et jusqu'à nouvel ordre, la fanfare devant faire remise au Trésorier de la Cité des montant pour proportion du coût de l'éclairage et du nettoyage de cette salle.

Y. Gournement.

M. Luce

L. N. Dupuis